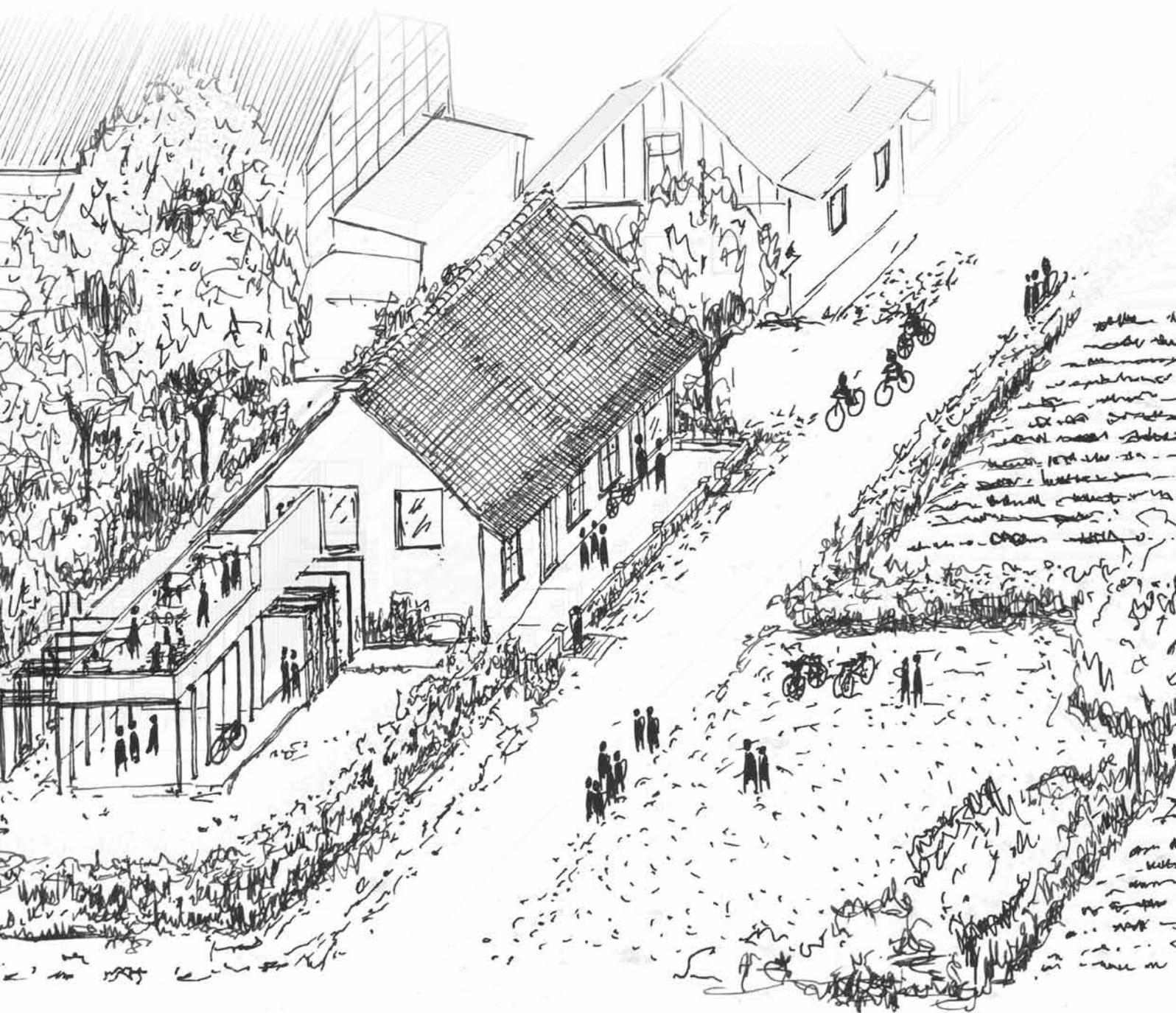


Architecture et identité territoriale

La place de l'Architecte dans la réflexion sur le territoire de demain



- Comment bâtir un réseau de lieux partagés qui valorisent le patrimoine architectural et paysager du Westhoek transfrontalier ? -

I. LA QUESTION DE L'IDENTITÉ

Avant-Propos

Introduction

Architecture est identité

L'ARCHITECTURE VERNACULAIRE -	-10
LE PROCESSUS VERNACULAIRE -	-11

Paysage est Identité

L'APPROCHE DU GRAND PAYSAGE -	-14
APPRÉHENDER LE LIEU -	-17
LA DESCRIPTION -	-17
LES CADRAGES -	-18
APPRÉHENDER LE TEMPS -	-17
LA DIMENSION PROSPECTIVE -	-22
VERS LE RÉCIT COMMUN -	-22

II. FAIRE LE RÉCIT

[Carnet n°2]

Le CAUE du Nord

Définir les supports graphiques

QUELLES ÉCHELLES ? -	-10
QUELS CADRAGES ? -	-10
LES NIVEAUX DE PERCEPTION -	-12

Considérer les usages...

LE PROJET PARTICIPATIF -	-14
ÉVALUER LES USAGES -	-16
RÉFLÉCHIR AUX ENJEUX -	-16
ÉTABLIR UN PROGRAMME D' ACTIONS -	-28

Considérer le paysage...

DÉCRIRE [IN SITU] -	-24
DÉCOMPOSER [EX SITU] -	-26
DÉCOMPOSER [LE TEMPS] -	-26
RETENIR	-28

...En Projet

IMAGINER DES SCÉNARIOS -	-34
COMPARER -	-34

III. FAIRE LE PROJET

[Carnet n°3]

La description du territoire

UNE FRONTIÈRE UN ÉCOTONE -	- 4
ECHELLE DU TERRITOIRE -	- 6
ECHELLE DU SITE -	-10
ECHELLE DE LA STRUCTURE -	-14

Observer le lieu

APPROCHE PAR LE PAYSAGE-	-18
DÉCRIRE IN SITU -	-24
ECHELLE DU SECTEUR -	-30
EN ARCHITECTURE -	-44
LES ESTAMINETS, TIERS LIEUX D'AUTREFOIS -	-46
MÉMOIRE D'UNE FRONTIÈRE -	-48

Considérer les Usages

SYNTHÈSE D'UNE COLLABORATION	-50
EVALUATION ET RÉFLEXION SUR L'EXISTANT	-52

Sur l'Architecture

ÉVALUER - SCÉNARIO 1 -	-54
RÉFLECHIR : VERS UN MASTER PLAN	-58
SYNTHÉTISER UN PROJET D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME	-60

Conclusion

« On, peut imaginer que l'identité fonctionne socialement comme le : moyen de légitimer un groupe dans un espace (territoire) dont il tirera de substantielles ressources. Inversement, l'identité utilise le territoire comme l'un des ciments les plus efficaces des groupes sociaux ; dans la mesure, notamment, où il leur confère une véritable consistance matérielle faite de signes et de symboles enchâssés dans des objets, des choses des paysages, et des lieux. »

Guy DI MEO,
« L'identité : une médiation essentielle du rapport espace / société »,
Géocarrefour,
2002

I. LA QUESTION DE L'IDENTITÉ,

Dans les théories architecturales et paysagistes

Où comment une partie des principes issus des théories sur « L'architecture vernaculaire » ainsi que l'approche du « Grand paysage » pourraient alimenter une méthode de description et de projection sur un territoire ?

Avant-Propos

Introduction

Architecture est identité

L'ARCHITECTURE VERNACULAIRE -	-10
LE PROCESSUS VERNACULAIRE -	-11

Paysage est Identité

L'APPROCHE DU GRAND PAYSAGE -	-14
APPRÉHENDER LE LIEU -	-17
LA DESCRIPTION -	-17
LES CADRAGES -	-18
APPRÉHENDER LE TEMPS -	-17
LA DIMENSION PROSPECTIVE -	-22
VERS LE RÉCIT COMMUN -	-22

Avant Propos

Ce mémoire, c'est pour moi une forme d'achèvement. L'achèvement de 7 années d'études, l'achèvement d'une période de ma vie, d'une période qui ne trouvera de la place désormais que dans ma mémoire. Une période constituée de bons souvenirs, de doutes, mais aussi d'accomplissements, une somme de choses qui n'auront, après tout, pas eu raison de la passion que j'éprouve pour le domaine de l'architecture. Un achèvement donc, mais aussi une transition. L'occasion pour moi de faire le lien entre ma vie d'étudiante bientôt derrière moi, et la vie en tant que professionnelle qui m'attend.

Ce mémoire, c'est l'occasion qui m'est offerte, d'utiliser la maîtrise des concepts architecturaux que l'on m'a enseigné durant ces 7 années d'études, au service des idéaux qui animent ma passion pour la complexité de ce métier. C'est l'occasion qui m'est offerte, d'exprimer mon point de vue, sur un sujet dont j'ai choisi de parler. Un devoir aussi. Celui de rendre hommage à tous les enseignants qui m'ont permis d'apprendre, de comprendre, de développer mon regard et d'affûter mon esprit. Je les en remercie chaleureusement.

Ce mémoire, c'est une opportunité. La dernière que ce cursus m'offre. L'opportunité de montrer ce qu'un étudiant sortant, à qui on donne l'occasion de parler, de montrer où il veut aller avec le bagage qu'on lui a donné. Pour moi, c'est surtout l'opportunité de réfléchir, à travers un sujet concret, sur mon devenir en tant qu'architecte praticienne, et comme tout bon architecte dans tout bon processus créatif, de réfléchir au sens que je veux mettre dans tout cela.

Car être architecte, convoque pour moi une façon de le faire, un sens donné, et donc des valeurs.

Il n'est aucunement question pour moi de m'aventurer dans un résonnement clivant et simpliste du « bon ou du mauvais architecte ». Je m'interroge sur ma pratique en tant que future professionnelle, et à l'éthique qui sera mienne.

Si je ne devais retenir qu'une idée de mon parcours, c'est le paradoxe qui anime l'architecte dans le processus de création, mais aussi dans l'après.

« On ne construit pas pour soi, mais avant tout pour les autres ».

La difficulté du paradoxe entre le devoir de mettre « de soi » dans un ouvrage, et de le donner à l'autre.

Introduction

Avec une prise de conscience relativement récente sur l'impact néfaste de la consommation de l'espace et l'épuisement des ressources, les politiques actuelles doivent pourvoir à des enjeux inédits et s'inscrire dans une démarche de développement nouvelle et durable.

Mais nous faisons malheureusement face à un système à deux vitesses : avec d'un côté les initiatives locales des habitants qui s'inscrivent totalement dans cette démarche durable, et de l'autre, des politiques qui ont beaucoup de mal à s'adapter au changement profond et massif des mentalités. Ce phénomène creuse alors, à toutes les échelles, un fossé entre les institutions de gouvernance et la population qui ne se sent ni écoutée, ni légitimée dans ses actes et propos.

Alors comment réinsuffler une dynamique de projets portés sur le développement durable face à un sentiment généralisé de lassitude et de démotivation de la part des habitants ?

Selon Guy Di méo, la question de l'identité se définit par sa capacité à légitimer une communauté dans l'espace qu'elle occupe. Mais là où l'identité devient un élément essentiel, c'est qu'elle permet aussi de (re)fabriquer et pérenniser le lien entre une communauté d'individus et son espace de vie.

Tout ceci tend à dire que réaffirmer une identité passe par la consolidation de la relation entre les habitants et leur territoire. Il apparaît que la corrélation entre besoin et solution fonctionnelle présente sur le territoire constitue en grande partie ce lien sensible entre usager et territoire. Lorsque ce lien est établi et entretenu, on voit alors une accentuation de l'implication envers la politique locale et les projets d'aménagement qu'elle propose.¹

¹ Voir les recherches menées par Teresa PINTO Correia, de l'université d'Evora, et publiées dans l'ouvrage *Paysages : de la connaissance à l'action* (Martine Berlan-Darqué et al. (dir), Versailles, éditions Quae, 2007, pp. 227-237).

C'est donc à travers cette question de l'usage que je souhaite orienter le travail. Car si l'architecte appris durant son cursus à traiter la l'aspect fonctionnel d'un projet, question du programme reste néanmoins secondaire, et génère des incohérences entre besoins et solutions proposées. On se concentre alors davantage sur l'élaboration d'un cahier des charges précis, vis à vis des besoins auxquels un bâtiment devra pourvoir en termes de fonctionnalités.

En parallèle, l'architecte doit réfléchir à la formalisation de ce programme. Pour cela, il dispose de bon nombre d'outils de conception afin de donner une qualité spatiale au projet. Mais ce qui fait l'ancrage d'une structure architecturale dans un territoire, c'est sa capacité à s'insérer dans le paysage qui débute par la capacité de son concepteur à faire preuve d'humilité. Car travailler avec le paysage, c'est avant tout se mettre à sa portée, s'y ouvrir, et tout mettre en œuvre pour le comprendre.

De toutes ces questions émane alors une volonté de réfléchir à une méthodologie de projet EN et SUR l'Architecture, EN et SUR le Paysage. Le territoire rural se pose alors comme un terrain propice à l'expérimentation des futures méthodes de description et de projection.

Considérer le paysage et l'usage
comme socle de projet :

Comment un acte architectural
peut-il émaner des enjeux et spé-
cificités qui font l'identité d'un ter-
ritoire rural ?

Vers une méthodologie de projet.

Afin d'élaborer cette démarche, nous irons dans un premier temps consulter les théories architecturales qui questionne l'implication de l'usagers dans la conception d'un projet d'architecture, puis une théorie paysagiste qui place la description du paysage comme moyen ultime d'en comprendre les éléments structurants, mais aussi ses singularités.

De cette assise théorique se dessine une méthodologie qui sera développée dans la seconde partie.

Puis, nous tâcherons d'appliquer cette méthodologie pour concevoir un projet d'architecture et ainsi démontrer tout ce qu'elle a pu apporter dans le processus de conception, et dans l'acte architectural qui en résulte.

I. LA QUESTION DE L'IDENTITÉ,

Dans les théories architecturales et paysagistes

Où comment une partie des principes issus des théories sur « L'architecture vernaculaire » ainsi que l'approche du « Grand paysage » pourraient alimenter une méthode de description et de projection sur un territoire ?

Architecture est identité

L'ARCHITECTURE VERNACULAIRE -	-12
LE PROCESSUS VERNACULAIRE -	-13

Paysage est Identité

L'APPROCHE DU GRAND PAYSAGE -	-16
APPRÉHENDER LE LIEU -	-19
LA DESCRIPTION -	-19
LES CADRAGES -	-20
APPRÉHENDER LE TEMPS -	-24
LA DIMENSION PROSPECTIVE -	-24
VERS LE RÉCIT COMMUN -	-26

Architecture est identité

L'ARCHITECTURE VERNACULAIRE

Dans le schéma actuel de projection, le programme n'est que trop rarement remis en question. Les concepteurs considèrent le programme comme établi, et s'enquêtent plutôt de régler jusque dans le moindre détail, tout ce qui fera la qualité spatiale et esthétique du bâtiment. Le programme se voit alors généralement réduit lorsque le projet est confronté à la question du budget. Il en résulte, un équipement qui ne correspond que trop peu aux besoins en termes d'usage et proposent une pertinence et une durabilité moindre.

¹ « A propos de l'architecture vernaculaire » rédigé par le professeur Halûk SEZGIN [ICOMOS 1979]

² « Qu'est-ce que c'est l'architecture vernaculaire ? » écrit par la Docteure en Anthropologie Georgeta STOICA [ICOMOS 1979].

L'ICOMOS (Conseil International des Monuments et des Sites) s'est emparé de la question de l'architecture vernaculaire, en 1979, en créant un Comité International d'Architecture Vernaculaire, qui a permis de réunir les écrits^{1,2} de différents professeurs et chercheurs sur la question de l'architecture vernaculaire. Le but principal étant d'établir une définition générale de ce terme, bien que les opinions sur le sujet ne soient pas unanimes, les auteurs sont capables de donner des pistes assez précises sur ce qui définit une architecture vernaculaire.

Il apparaît que l'architecture vernaculaire propose un ancrage dans la Tradition, - véhiculant des valeurs de transmission du savoir - en tolérant toutefois la remise en question face aux besoins de la société contemporaine. Le Vernaculaire se pose ici comme un questionnement sur l'élaboration du projet face à des enjeux liés aux usages, et considère le caractère évolutif du vernaculaire par l'idée d'un processus.

PROCESSUS VERNACULAIRE

Expérimenter le vernaculaire contemporain comme un processus permet de considérer une approche dynamique tant dans la réflexion que dans la conception d'un projet d'architecture. Il suggère la prise en compte d'un certain nombre de critères lors de son application :

- La reconsidération de **la place de l'architecte** au sein du collectif concerné et formé pour le projet est à aborder. L'architecte se place comme le médiateur, celui qui permet d'instaurer le dialogue entre les différents corps qui composent le collectif : les experts, les usagers, les représentants locaux... Il est celui qui sait comprendre les langages de chacun, car son savoir est **transdisciplinaire**.
- Le coté **expérimental** renvoie au fait que le bâtiment est ici perçu comme un organisme vivant, soumis à la « sélection naturelle » de l'utilisateur. En ce sens, il doit anticiper la question de **l'appropriation**, et doit pouvoir s'adapter aux différents usages, présents et futurs. En termes d'architecture, cette question amène l'idée d'un projet flexible, non-figé, et capable de se renouveler.
- L'aspect **fonctionnel** n'en demeure pas moins primordial : cette étape concerne l'architecte. Elle consiste à faire cohabiter les besoins et envies mentionnés lors des discussions. L'utilisation qui en résulte doit être fluide, intuitive. Et c'est seulement à ce stade que la question de la « **qualité architecturale** » ou de **l'esthétique** est abordée. Elle est au service de l'usage, et de l'utilisateur, et non l'inverse.

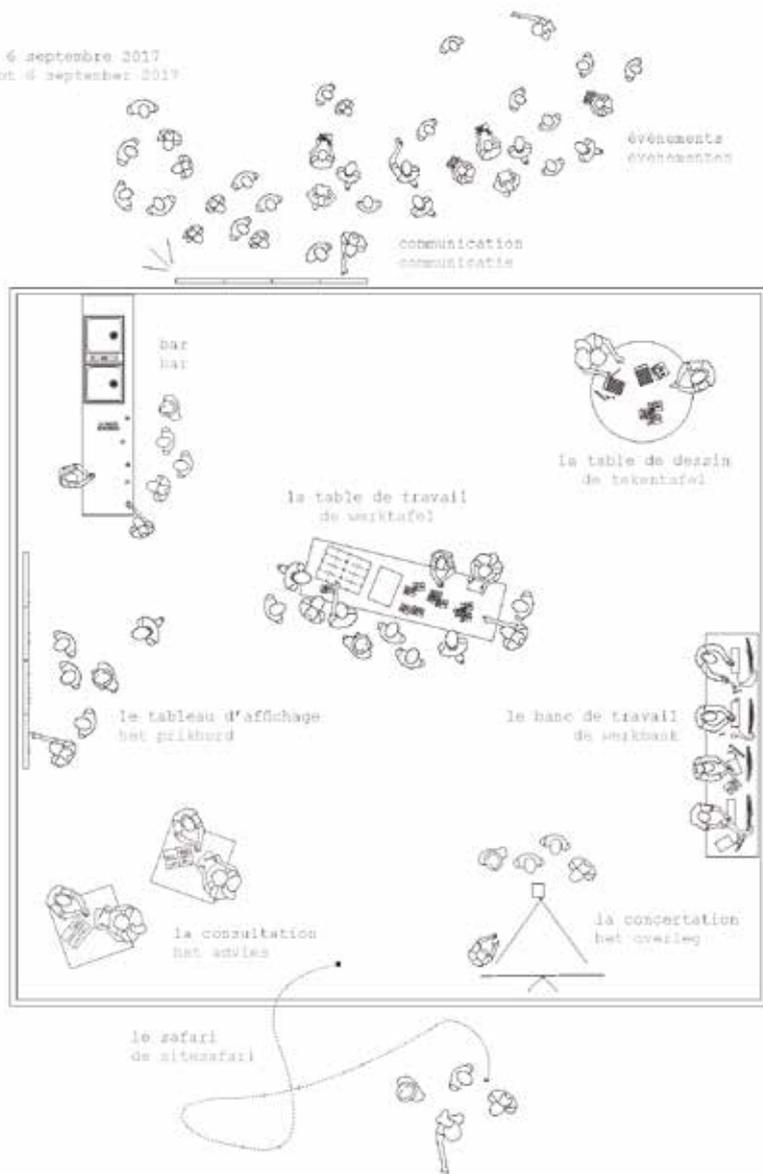
Processus n.m.

enchaînement de faits dans le temps aboutissant à un résultat, évolution 2/ mécanisme, déroulement logique.

[Encyclopedia Universalis]

L'Atelier comme
exemple de collaboration
[MAAT ONTWERPERS,
Projet de réaffectation
du poste douanier et
de la zone Callicanes,
février 2018]

du 4 au 6 septembre 2017
van 4 tot 6 september 2017



- Le caractère **collaboratif** demeure le plus **structurant** : il invite le corps commanditaire, en tant que futur usager, à évaluer ses besoins en termes d'usages, mais aussi à partager, sa vision du site de projet. Les remarques constituent la base de la réflexion sur le projet et particulièrement sur le programme. Cette question amène à penser un système ou la coopération devient possible, des espaces et des temps de paroles donnés aux futurs usagers.

Ainsi, la puissance du concept de **-processus vernaculaire-** réside dans la simplicité du lien « affectif » qu'une architecture entretient avec la communauté qui l'utilise. Les usagers y ont un sentiment d'aisance, et s'y sentent comme chez eux. De cette « qualité architecturale » vis-à-vis de l'utilisateur émane la question de son **insertion** vis-à-vis du site et du climat. Madec considère l'insertion comme plaçant une architecture «*Entre et parmi d'autres*».

Elle suggère l'idée qu'un acte architectural puisse être la matérialisation du lien entre une architecture, son usager et son paysage.

En considérant la qualité d'une architecture par sa capacité à s'insérer dans son paysage, il faut alors être capable de s'en saisir tant à l'échelle de l'architecture, que du territoire. C'est en ce sens que la théorie du « Grand paysage » alimente la suite de la réflexion sur une démarche de projet qui émanerait de l'identité du territoire.

² Intégration, insertion
Phillippe MADEC,
[*L'avenir des lieux,
Contextes et identités - Les défis du siècle
nouveau, Brest, 2003*]

Paysage est identité

L'APPROCHE DU «GRAND PAYSAGE»

Appréhender la grande échelle du territoire est une problématique assez contemporaine dans l'histoire du paysagisme. Depuis une cinquantaine d'années, l'Etat français a développé une politique nationale de considération des territoires qui composent l'hexagone. On a donc assisté naturellement à un développement des études du paysage partout en France (DREAL par exemple) avec des approches différentes.

³ Agir dans le grand
paysage

Alexis PERNET, [Open-
field numéro 7, Juillet
2016]

Comprendre le territoire avec ses réalités et ses composantes multiples, demande des outils, des méthodes de description et de projection que les paysagistes ont dû développer. C'est ainsi qu'« En architecture, un courant contextualiste se positionne dans le grand paysage, comme une manière de retisser des liens entre les échelles ».³

Difficilement opérante, l'approche par le grand paysage a été mise de côté pour des stratégies plus réalisables. Mais qui participent davantage à considérer le territoire de façon homogène et ne s'attardent pas sur la description les singularités qui le composent.

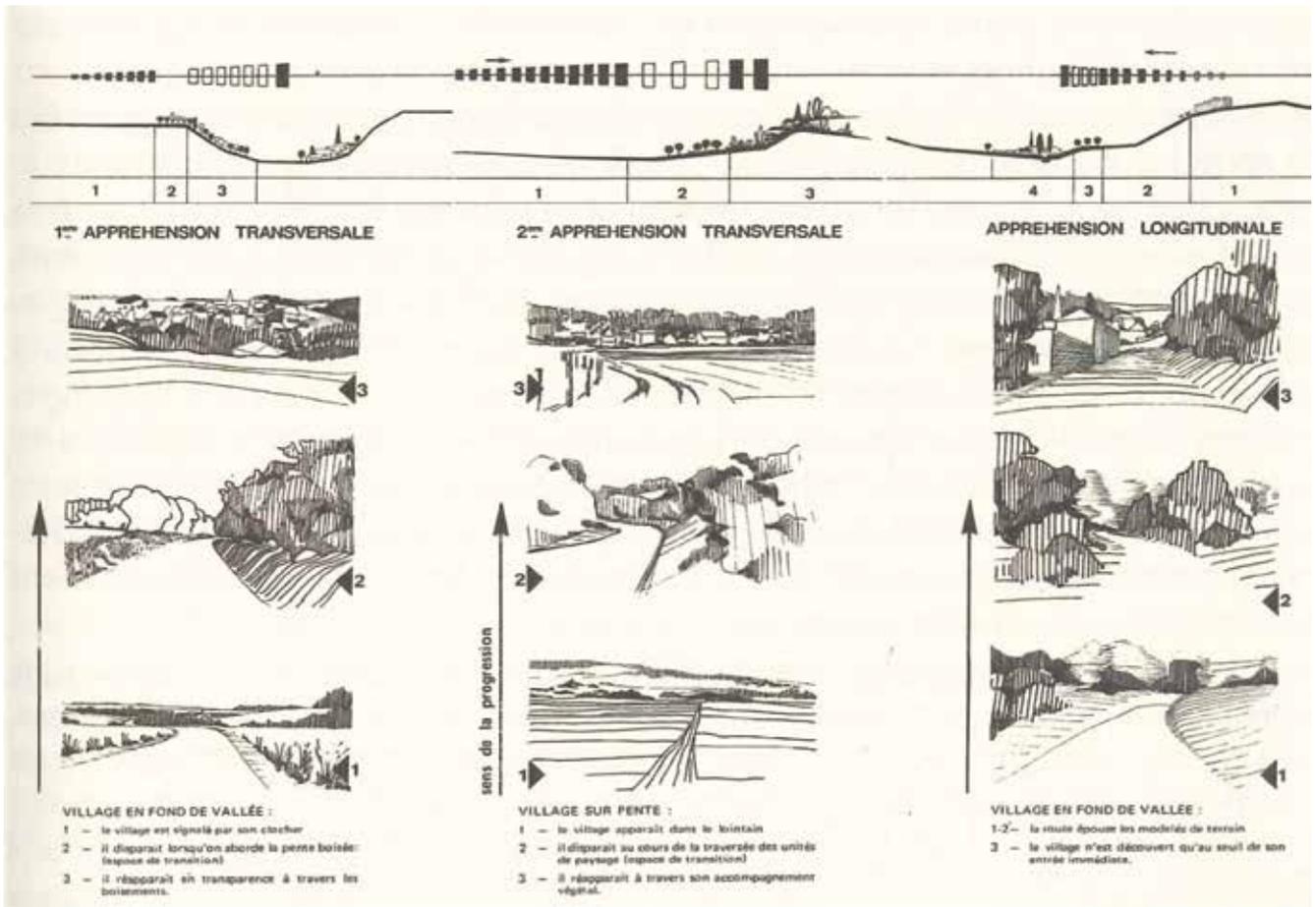
Dans une volonté de le ré-identifier, et de le saisir dans toute sa complexité, l'approche par le « Grand paysage » reprend toute sa place dans le contexte actuel, en étant aujourd'hui équipée d'outils, et d'une méthode, qui nous permettent de se saisir du paysage à travers toutes ses échelles.

L'AUTEUR

Alexis Pernet est paysagiste et Docteur en géographie. Son travail porte sur le développement d'outils de projet et de médiation dans le but de réformer les pratiques institutionnelles sur les politiques concernant le paysage.

Son Livre «Le Grand paysage en projet» retrace le parcours de la notion de «Grand paysage» et présente un corpus de méthodologies de description du paysage.

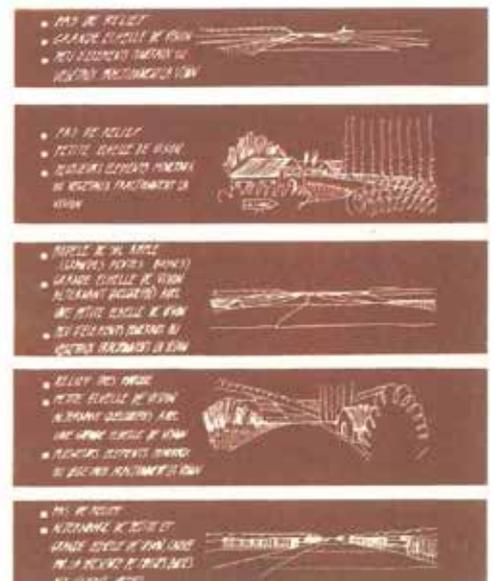
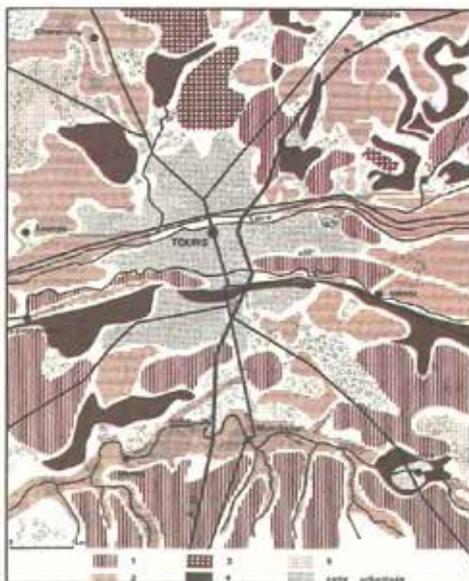




Approches visuelles et mécanismes du regard
 [Le paysage rural et régional, 1975, DOCUMENTS BUREAU PAYSJA].

Carte sensible avec sa légende

[Le paysage rural et régional, 1975, Document-s OREALM].



Appréhender le lieu

LA DESCRIPTION

L'approche du « grand paysage » propose une méthodologie d'observation basée sur une double description du lieu in / ex situ.

IN SITU - Durant la description sensible on « rencontre » physiquement le site. Cette démarche demande une approche naïve du site et de son contexte par l'intermédiaire d'une promenade. On utilise des outils pour récolter les premières données : Arpentage photographique, prise de notes, croquis, enregistrement vocal... etc.

Cette approche sensible est la principale différence que propose la méthode du « Grand paysage » contrairement aux autres démarches de description du paysage, qui rentrent directement dans l'analyse.

EX SITU - Une phase **d'objectivation** de ces données sensibles est alors nécessaire. Cette analyse nécessite la fabrication d'outils qui permettront de transposer la donnée brute. Le but est de transposer afin d'intégrer cette matière première dans une démarche cohérente. Le médium le plus souvent utilisé dans cette phase d'objectivation du paysage est la cartographie. Cet outil permet de trier, de structurer les informations avec un langage compréhensible de tous. On accordera donc une importance particulière à l'élaboration d'une légende.

LES CADRAGES

Des **découpages**, vertical et horizontal de la section étudiée sont alors opérés :

VERTICAL - décompose le paysage en strates et superpositions d'éléments. On voit alors apparaître la composition du sous-sol invisible, qui constitue le socle du sur-sol, observable. On classe et regroupe ces strates de paysage sous un dénominateur commun : Réseau viaire, hydrographie, relief pour citer quelques exemples.

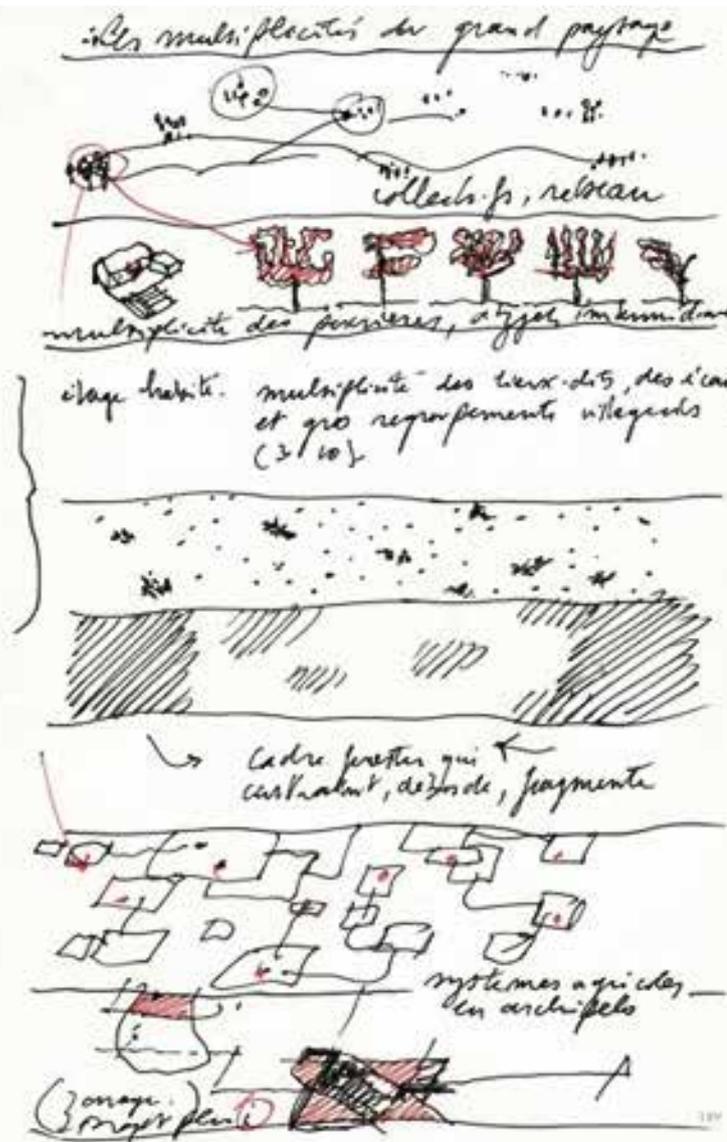
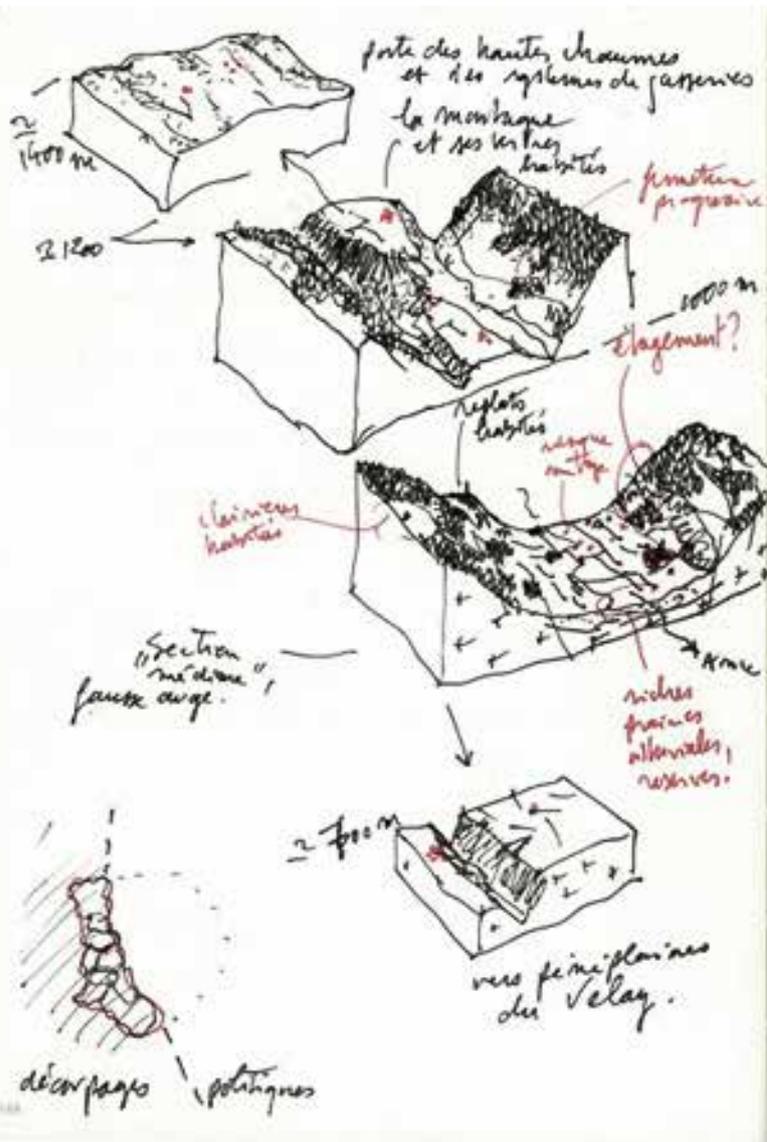
L'unité paysagère n.f.

Désigne une portion d'espace constituant un ensemble relativement homogène sur le plan de la topographie, de l'utilisation de l'espace et de la couverture végétale ou de l'occupation humaine.
[...]. (Source :Géo-confluences)

HORIZONTAL - illustre « à plat » les lignes de forces du le paysage. Cette phase d'analyse détermine des zones dans le territoire plus global. On les appelle les **[unités paysagères]**.

Cette vision du paysage comme un patchwork de composantes distinctes qui cohabitent dans un même territoire permet de considérer la singularité de chaque entité « entre et parmi d'autres ». (insertion ph. Madec)

Cette étape est cruciale car elle nous permet alors de définir les échelle et les cadrages slon lesquels le paysagiste ou l'architecte va pouvoir définir le site.



Décomposition du paysage en strates
[Extrait des Carnets de Paysages, Alexis PERNET].

les différentes étapes des approches visuelles

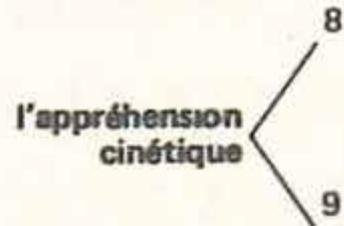
OU COMMENT DÉCOMPOSER PAR SOUCI MÉTHODOLOGIQUE LES DIFFÉRENTES APPROCHES VISUELLES DU PAYSAGE.

- Comment analyser et classer les éléments constitutifs d'un paysage ?
- L'approche visuelle nécessite la prise en compte de données successives dont l'enchaînement permet d'établir les caractéristiques du paysage.

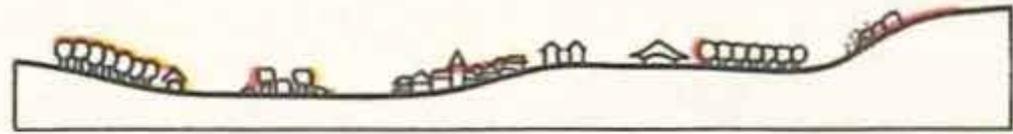
Approches visuelles et mécanismes du regard
[Le paysage rural et régional, 1975, DOCUMENTS BUREAU PAYSA].



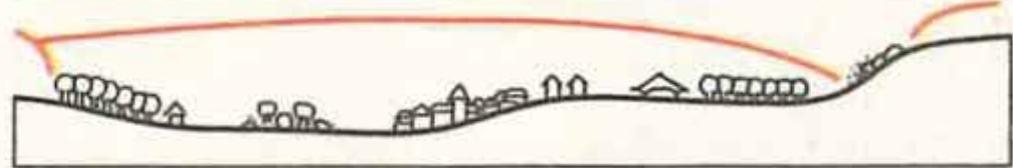
l'organisation intérieure — 7



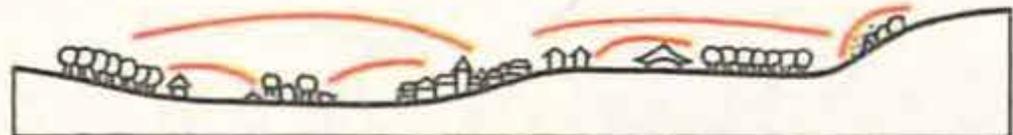
Les limites d'espaces



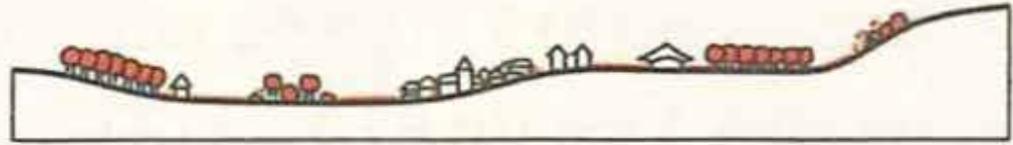
L'espace global



Les sous-espaces



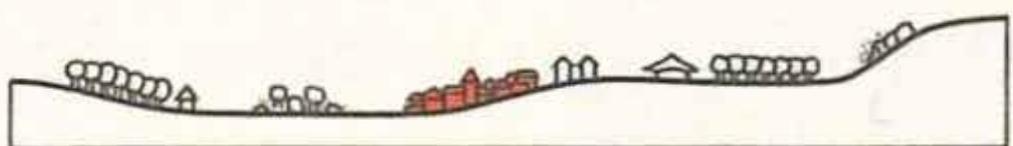
L'occupation du sol végétale



L'occupation du sol bâtie



L'organisation des villages



Les unités de paysage



L'appréhension cinétique globale



La perception des unités de paysage



APPROCHES VISUELLES

appréhension des espaces de la vallée de l'Eaubonne

Appréhender le temps

LA « DIMENSION PROSPECTIVE »

L'observation in situ décrite dans la partie antérieure, permet parfois de repérer des phénomènes passés des mutations progressives.

Ces états successifs du même lieu, se saisissent principalement par des observatoires photographiques, sur site, ou aérien. On est alors en mesure de déterminer la logique évolutive du phénomène en présence.

Il en résulte donc deux types de strates supplémentaires : des **marqueurs de territoire** objets physiques ainsi que des **phénomènes**.

Les collines niçoises

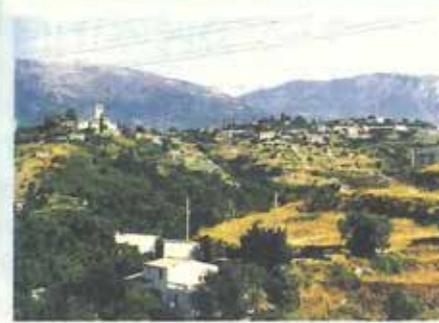
1930

Au début du 20^e siècle, le vignoble couvre mille hectares. Après une période de déclin provoquée par la concurrence économique et les maladies, il connaît un nouvel essor dans les années trente grâce à la création de quelques promoteurs qui obtiennent l'ADG en 1941 sur près de 600 hectares. A cette période, l'abandon des oliviers et de vignes crée un paysage d'une grande harmonie.



2001

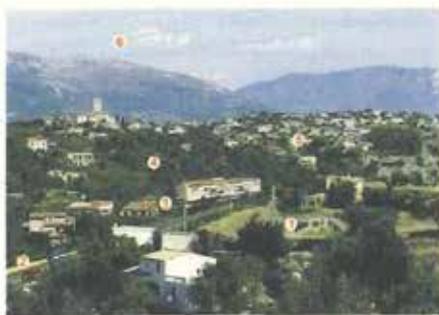
Aujourd'hui, moins de 50 hectares sont affectés au vignoble. Celui-ci est en extension, de hectares ont été plantés ces dernières années et les perspectives de nouvelles mises en culture sont encourageantes malgré l'abandon de nombreuses parcelles. L'urbanisation a peu progressé. La culture non arborée est restée, en l'absence des nombreux bâtiments inexistants.



2015

Avenir non maîtrisé

- 1. Prolifération de parcelles à l'extérieur du village de référence
- 2. Construction d'une zone de nouvelles parcelles
- 3. Intensification d'activités et de sites à l'extérieur du village
- 4. Prolifération de la culture arborée
- 5. Développement de l'agriculture arborée
- 6. Développement de l'agriculture arborée
- 7. Développement de l'agriculture arborée



Imaginer le paysage qui pourrait résulter d'une relance de la viticulture et de l'arboriculture. Nice est la seule ville de France à posséder un vignoble en ADG sur ses territoires et elle est seule à avoir des fleurs des collines niçoises. Il serait dommage de ne pas exploiter toutes les potentialités du site et de la laisser se laisser laisser sans entretien. Belle est le premier quartier qui applique le programme de relance et de réhabilitation des collines engagés par la ville de Nice. Une étude économique et paysagère est lancée. Les perspectives de

2015

Avenir maîtrisé¹⁰

- 1. Prolifération de parcelles arborées
- 2. Prolifération d'un village arboré
- 3. Prolifération de parcelles arborées
- 4. Culture de plantes arborées
- 5. Développement de l'agriculture arborée
- 6. Développement de l'agriculture arborée
- 7. Développement de l'agriculture arborée



développement économique et touristique sont encourageantes. D'ores et déjà il serait nécessaire d'accompagner la viticulture par d'autres formes d'agriculture, situées par exemple. On pourrait également envisager de réhabiliter les terres perdues et d'en créer la gestion à des exploitants (avenir maîtrisé). [10] Ceci n'est qu'une illustration d'un avenir possible parmi d'autres en fonction des orientations qui pourront être prises après concertation avec les populations.

Double page tirée de la plaquette "Quel paysage pour demain" réalisée par la mairie de Nice dans le cadre de sa participation au programme d'action national en faveur de l'agriculture péri-urbaine, mis en œuvre par le ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales et par le Comité interministériel pour l'aménagement du territoire. Ce document propose d'utiliser l'observatoire photo comme outil de prospective.

Contact : caroline.mollie@agglo-nice.fr

Extrait du manuel Agriculture, Forêt et Paysage [2001, Documents Caroline MOLLIE]

VERS LE RÉCIT COMMUN

De la différenciation entre phénomènes positifs et néfastes on formulera des enjeux qui constitueront la base des orientations paysagères. Le concepteur, architecte ou paysagiste, devra faire un travail de réduction, afin d'élaborer le «Récit commun» du paysage, qui alimentera la réflexion sur la formalisation du projet, et sa capacité à s'insérer dans le paysage.

« Le récit n'est ni un texte ni une simple histoire du paysage débité par un locuteur unique : il réside autant dans l'acte d'énonciation produit par l'intervenant que dans l'attention, l'appropriation, la réponse, voire la déformation produite au sein d'une assemblée, d'une communauté. En rompant avec la séparation orchestrée entre diagnostic et programme, en mêlant la description à l'intervention, il produit également la première véritable charge critique à l'encontre des modèles institutionnels proposés. »

Alexis PERNET

« Le Grand Paysage
en projet », Métis-
Presses 2014,

II. FAIRE LE RÉCIT

Elaborer une méthodologie de description et de projection sur l'usage et le paysage

Comment élaborer une méthode de description pour une projection sur le territoire à partir des outils et en collaboration avec le CAUE du Nord ?

Le CAUE du Nord

Définir les supports graphiques

QUELLES ÉCHELLES ? -	-10
QUELS CADRAGES ? -	-10
LES NIVEAUX DE PERCEPTION -	-12

Considérer les usages...

LE PROJET PARTICIPATIF -	-14
ÉVALUER LES USAGES -	-16
RÉFLÉCHIR AUX ENJEUX -	-16
ÉTABLIR UN PROGRAMME D' ACTIONS -	-28

Considérer le paysage...

DÉCRIRE [IN SITU] -	-24
DÉCOMPOSER [EX SITU] -	-26
DÉCOMPOSER [LE TEMPS] -	-26
RETENIR	-28

...En Projet

IMAGINER DES SCÉNARIOS -	-34
COMPARER -	-34
SYNTHÈSE DE LA MÉTHODE -	-36

La méthodologie de projet présentée dans cette partie a été réalisée en collaboration avec le CAUE du nord. Il est ici présenté une version intermédiaire d'une démarche sur laquelle nous avons travaillé ensemble.

Je remercie particulièrement, Clément TERRIER ainsi que Vincent BASSEZ de m'avoir accueilli chaleureusement dans leur équipe, pour des échanges toujours passionnés et passionnants. En espérant que cette collaboration vous aura apporté autant qu'à moi.

Léa



Le CAUE du nord

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME
ET D'ENVIRONNEMENT DU NORD

Le CAUE du Nord est une association inscrite dans la loi du 3 janvier 1977, créée à l'initiative du Conseil départemental du Nord. Il assure les missions d'intérêt public au profit de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Par la nature de ses missions, le CAUE est situé, au contact des attentes et des interactions des décideurs, habitants et usagers, concepteur et techniciens. Ancré dans la réalité locale, le CAUE se veut être une plateforme de découverte, de rencontres et d'échanges au service d'un usage et d'une construction durable des territoires.

Une **VOCATION** « L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que le patrimoine sont d'intérêt public. » (Extrait de la loi n°77-2 du 3 janvier 1977 – Article 1)

Une **LÉGITIMITÉ** La loi du 3 janvier 1977 confie aux CAUE les missions assurées à l'échelle départementale : aide aux collectivités dans leur démarche de projet, assistance architecturale aux particuliers, formation et perfectionnement des maîtres d'ouvrage et des professionnels, développement de l'information, de la sensibilisation et de l'esprit de participation du public.

Une **AMBITION** Placer l'utilisateur (décideur, technicien, habitant) au cœur de la démarche CAUE, Permettre à tous l'accès à une approche pluridisciplinaire indépendante, ancrée dans la recherche d'innovation et enrichie de nombreux partenariats, Offrir à chacun la possibilité de participer activement et de s'approprier les observations et les découvertes, Transformer les ressources : connaissances du territoire du Nord, point de vue des acteurs, réalisations démonstratives en outils pour tous.

Article présentant l'association du CAUE

Site du CAUE du Nord

MISSION, VISION, OBJECTIFS PRINCIPAUX, LES CHANGEMENTS ATTENDUS, LE CADRE DE VIE
PROJET DE RECHERCHE ET D'INNOVATION POUR LE TERRITOIRE DU NORD

UNE DYNAMIQUE DE PROJET

Par son expertise et son approche culturelle, le CAUE contribue à la dynamique des politiques nationales et territoriales, dans les domaines de l'aménagement, l'urbanisme, l'environnement et les paysages. Dans un souci de mutualisation, d'économie de moyens et d'efficacité, le CAUE réunit ses acteurs en seillant à consolider l'articulation de ses missions et la participation des acteurs du cadre de vie.

LE CAUE ACCOMPAGNE LES PROJETS
 Il apporte des conseils personnalisés pour vous aider à inscrire vos projets de construction, d'aménagement, de paysage ou bien de préservation des publics notamment en milieu urbain. Développez vos projets et participez aux **territoires pilotes**.
 Subsidaires - Partenaires de proximité - Espaces d'accompagnement

LE CAUE CONTRIBUE AU DEBAT PUBLIC
 Il propose des outils de concertation, de formation, de sensibilisation, de dialogue et d'observation offrant une lecture culturelle et transverse des territoires. Il favorise le dialogue et contribue à copier les regards et créer les réflexions. Participez au débat public et à la **bonne gouvernance**.
 Séminaires - Réunions - Tableaux

LE CAUE DIFFUSE LES EXPERIENCES
 Il propose des collections pour partager la connaissance des territoires de haut niveau, leurs projets et leurs expériences et constituer une grande diversité de publics aux professionnels architecturaux, urbains et paysagers. Partagez vos expériences et nos **billets**.
 Publications - Sites - Podcasts vidéos

LE CAUE FACILITE LES COOPERATIONS
 Il propose aux acteurs du cadre de vie une plateforme collaborative ouverte au moyen de multiples lieux physiques, lieux d'observation, lieux d'écoute et de concertation, lieux de médiation et de médiation. Contribuez au projet collectif et devenez acteurs de la communauté à **PASS** Territoire (revoir notre site).
 Plateforme collaborative - Billets - Réunions

UNE DEMARCHE COLLABORATIVE

En développant la participation des acteurs du cadre de vie dans les ateliers thématiques, le CAUE contribue à la construction d'un projet partagé pour le territoire du Nord. Avec une recherche permanente d'innovation, il dynamise les réflexions et les débats autour des enjeux de société pour améliorer les dynamiques et actions en faveur de la qualité du cadre de vie.

FEDERISER LES ACTEURS DU CADRE DE VIE
 L'accompagnement personnalisé des acteurs et des démarches liés à la production des missions urbaines et rurales vise à nouvelles pratiques et de nouveaux outils. Se constituer un **comité de pilotage**, c'est permettre à chacun de s'engager et d'apporter à tous les projets de compétence son environnement pour mieux agir sur lui.
 Appeler à l'innovation - Appeler à l'expertise - Appeler à l'engagement - Appeler à l'expertise - Appeler à l'engagement

RE-ENCHANTER L'URBANISME ET LES LIEUX DE VIE
 Les modes de vie évoluent, les équipements et espaces publics exigent notre regard au monde et notre manière d'habiter. Réinventer les espaces du quotidien sur les bases de nos expériences architecturales et paysagères, c'est enrichir nos habitats singuliers et notre lieu commun.
 Appeler à l'innovation - Appeler à l'expertise - Appeler à l'engagement - Appeler à l'expertise - Appeler à l'engagement

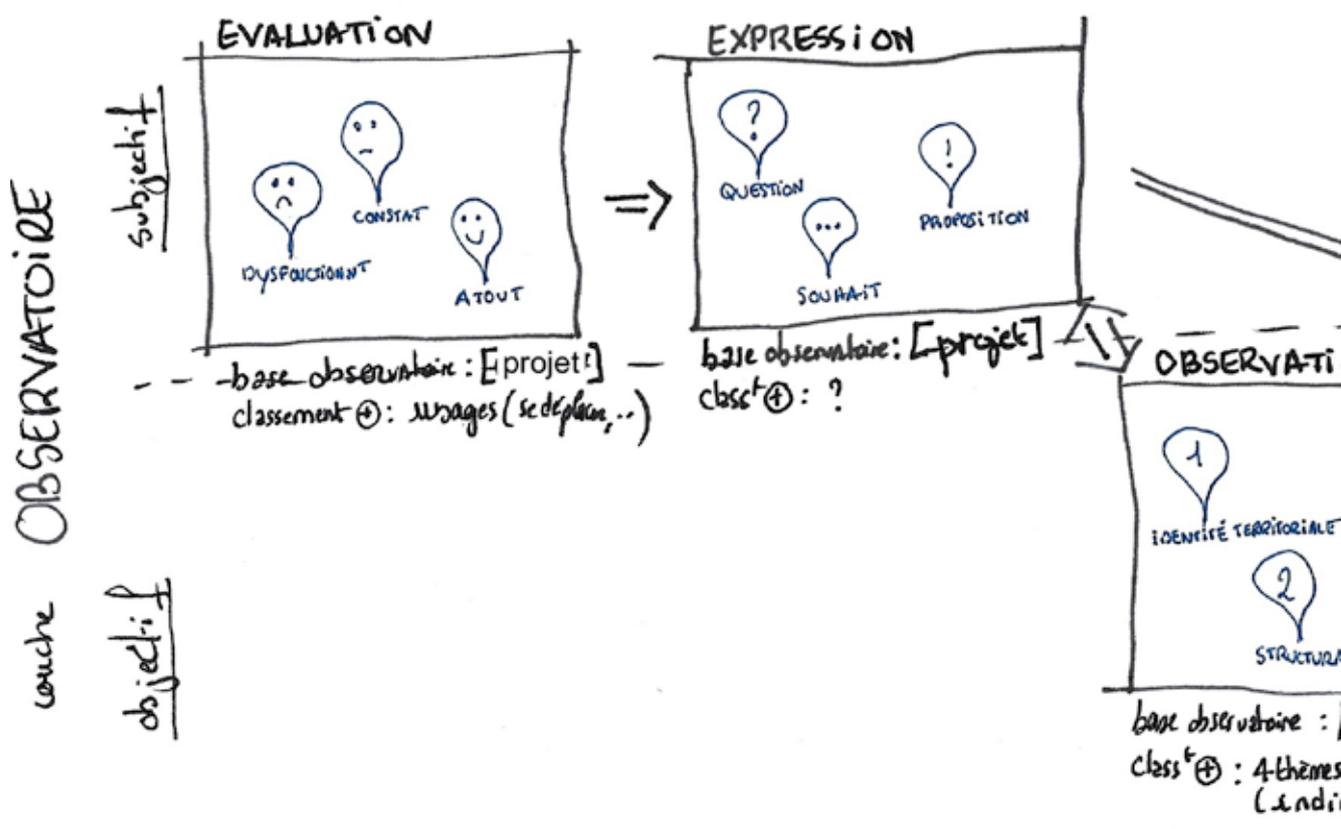
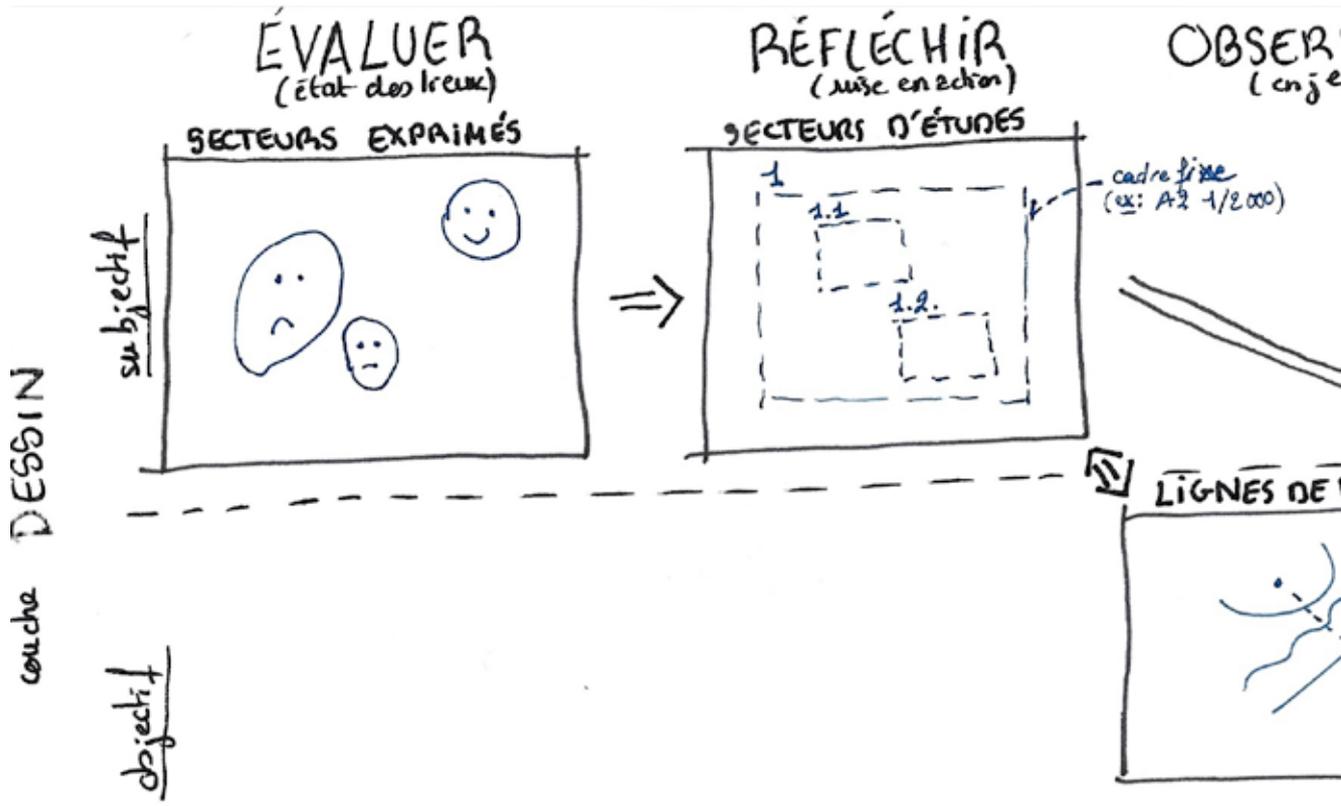
RETOURNER LES VILLES ET LES BOURGS
 Le mariage entre les villes et les bourgs du Nord est le fruit d'une longue histoire qui s'inscrit dans le Moyen Âge et qui est venue à sa fin avec la révolution industrielle. Réinventer les structures des villes et des bourgs en fonction des besoins de nos habitants et de la géométrie des lieux agricoles, c'est redonner une amplitude urbaine, sociale et économique vitale et durable, dans le respect des spécificités locales.
 Appeler à l'innovation - Appeler à l'expertise - Appeler à l'engagement - Appeler à l'expertise - Appeler à l'engagement

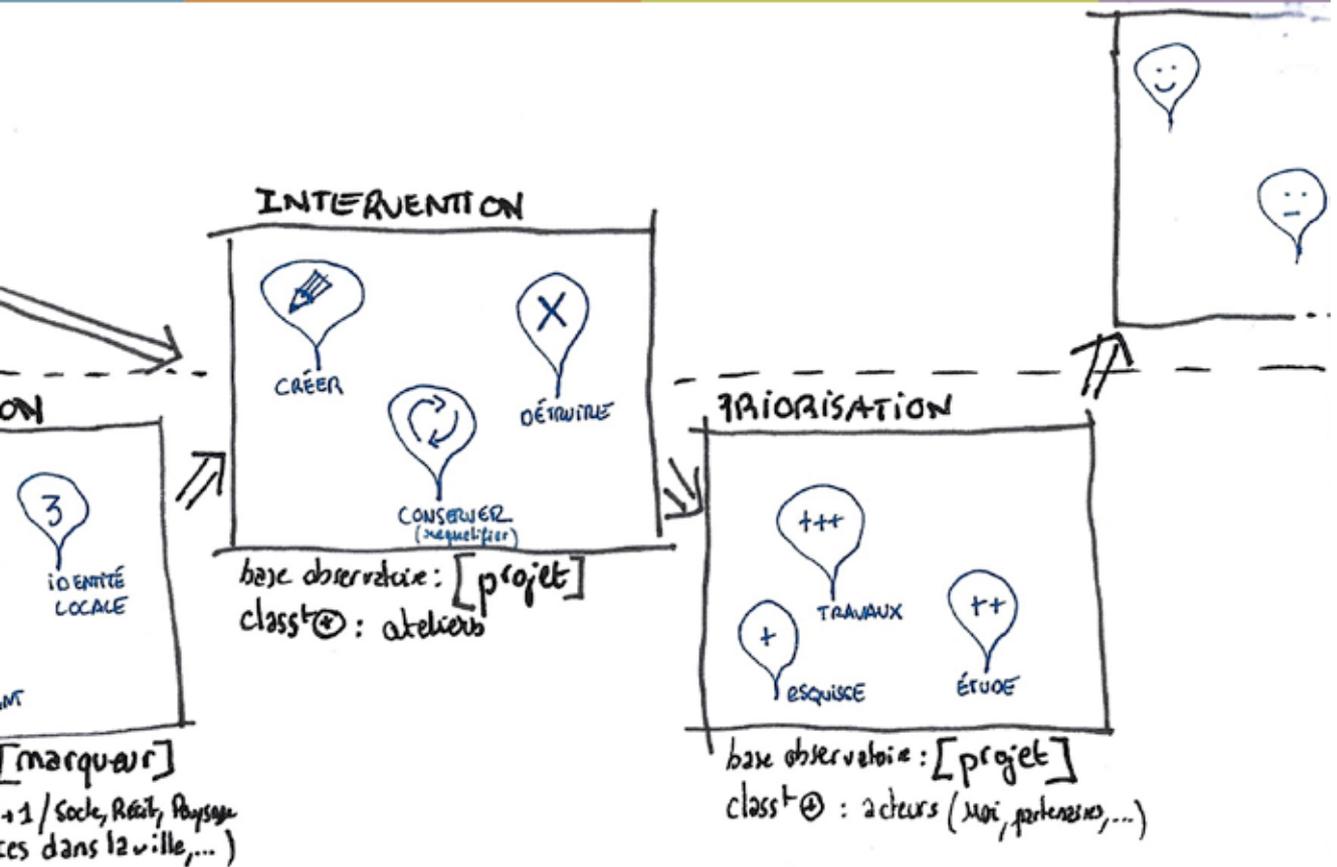
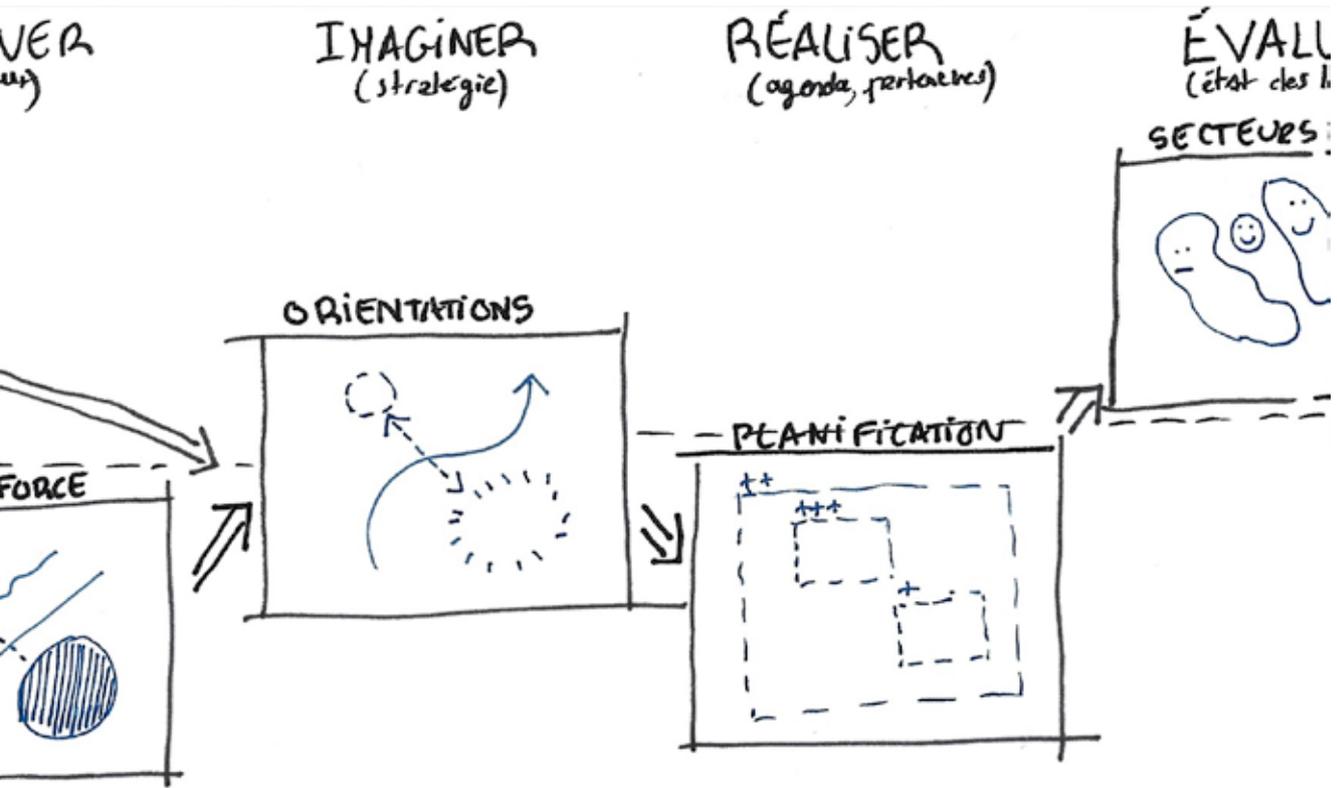
CONSTRUIRE LES PROJETS DE CADRE DE VIE
 Des lieux de vie de la France rurale aux divers habitats de l'habitat, du village de la Première République à la métropole contemporaine, les paysages urbains ou ruraux du Nord ont toujours été le fruit d'une recherche constante et collective. Développer les relations des territoires, c'est être prêt à agir dans une vision commune et fonction d'objectifs partagés.
 Appeler à l'innovation - Appeler à l'expertise - Appeler à l'engagement - Appeler à l'expertise - Appeler à l'engagement

LE CADRE DE VIE EST UN BIEN COMMUN

Plaquette d'information du CAUE du Nord

Crédit : CAUE du Nord





Définir les support graphiques

La carte est le moyen le plus efficace pour reporter et synthétiser les informations collectées durant la phase d'analyse. Elle apparaît sous deux formes : photographie aérienne ou carte géographique (élaborée à partir de données SIG).

QUELLES ÉCHELLES ?

Dans le but de concevoir un projet qui résonne avec les usagers et paysages les plus proches autant qu'avec le territoire, nous choisissons de travailler une multitude d'échelles.

Basé sur les documents fournis par le CAUE, une première série d'échelles est opérée.

QUELS CADRAGES ?

Traverser les échelles nous amène à définir dans cette méthode, des niveaux de perception.

Les cadrages décidés pour chacune de ces échelles doivent impérativement contenir le site de projet en question, mais se placent en fonction des éléments qui dialogueront avec le futur projet. Ainsi, au fil de la recherche, les échelles et les cadrages évoluent.

ECHELLES D'ANALYSE

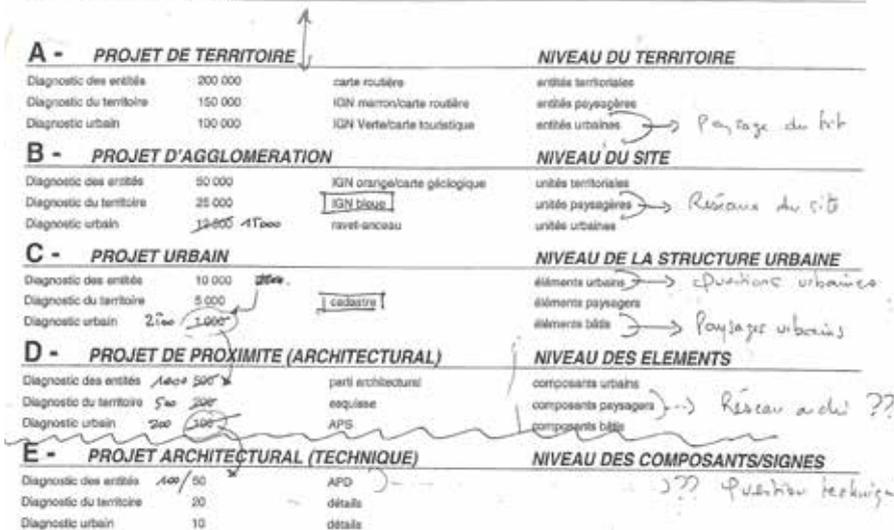
METHODE CARTOGRAPHIQUE DU CAUE 59

Éléments d'analyse	Echelle papier	Echelle web (©Google Maps / © Bing Maps / © ArcGis Online)	Echelle © Maputnik
Élément Bâtiment, parcelle, etc.	1:500	1:1128	z19 (1:600)
	1:1 000	1:2257	z18 (1:1250)
		1:4514	
Structure Centre-bourg, hameau, quartier, ville, etc.	1:2 000		z17 (1:2500)
	1:5 000		z16 (1:5000)
	1:10 000	1:9028	z15 (1:10,000)
		1:18 056	
Site Ville dans son site	1:15 000		z14 (1:20,000)
	1:25 000	1:36112	z13 (1:40,000)
	1:50 000	1:72224	z12 (1:80,000)
Territoire Communauté de communes, communauté urbaine, etc.	1:100 000	1:144448	z11 (1:160,000)
	1:150 000	1:288895	z10 (1:320,000)
	1:200 000	1:577791	z9 (1:640,000)
Grand territoire Département, région, etc.	1:500 000	1:1555581	z8 (1:2,500,000)
		1:2311182	z7 (1:2,500,000)
			z6 (1:5,000,000)
			z5 (1:10,000,000)

Echelles d'analyses
[Clément TERRIER - CAUE, 2022]



Les échelles d'analyse



Echelles d'analyses
[Vincent BASSEZ - CAUE, 2022]

LES NIVEAUX DE PERCEPTION

TERRITOIRE [1 : 500 000]

RÉGION (FR) PROVINCE (BE)

ENTITÉS TERRITORIALES +
ENTITÉS URBAINES +
ENTITÉS PAYSAGÈRES +



SITE [1 : 20 000]

VILLES, CENTRE-BOURG

ENTITÉS PAYSAGÈRES +
ENTITÉS URBAINES +



STRUCTURE [1 : 4 000]

VILLE ET CENTRE-BOURG VOISINS

ENTITÉS PAYSAGÈRES +
ENTITÉS BÂTIES +





SECTEUR
[1 : 1 000]

QUARTIER, CONTEXTE PROCHE

- + ÉLÉMENTS DE PAYSAGE
- + ÉLÉMENTS BÂTIS



ÉLÉMENT CONTEXTE
[1 : 500]

PARCELLE CONCERNÉE ET PARCELLES VOISINES

- + COMPOSANTES VÉGÉTALES
- + COMPOSANTES BÂTIES



ÉLÉMENT SEUL
[1 : 100]

- + COMPOSANTES VÉGÉTALES
- + COMPOSANTES ARCHITECTURALES

Considérer les Usages

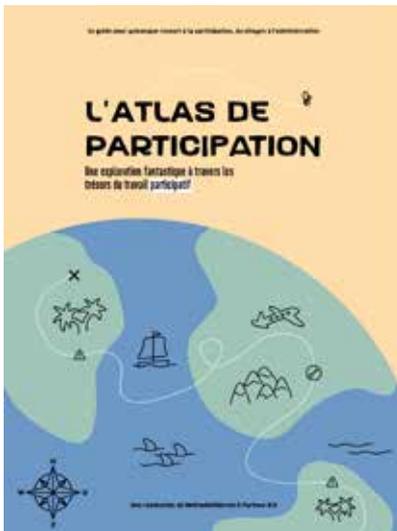
LE PROJET PARTICIPATIF - MÉTHODE

L'objectif de cette phase d'étude sur les usages, est de faire résonner des besoins à l'échelle du territoire, avec des correspondances programmatiques à l'échelle de l'élément architectural : le projet.

Cette étape est basée sur la consultation de l'habitant. La question du projet participatif est un sujet à part entière, pour ce, je vous invite à aller voir le document en annexe, le livret de Methodfabriek et Partons 2.0 sur la collaboration dans le projet.

Dans cette partie, je me concentre sur la façon dont on va pouvoir fabriquer des documents de représentations pour les témoignages des participants et les données du paysages. Ces documents sont l'illustration du «récit commun» et formeront le support de la projection architecturale.

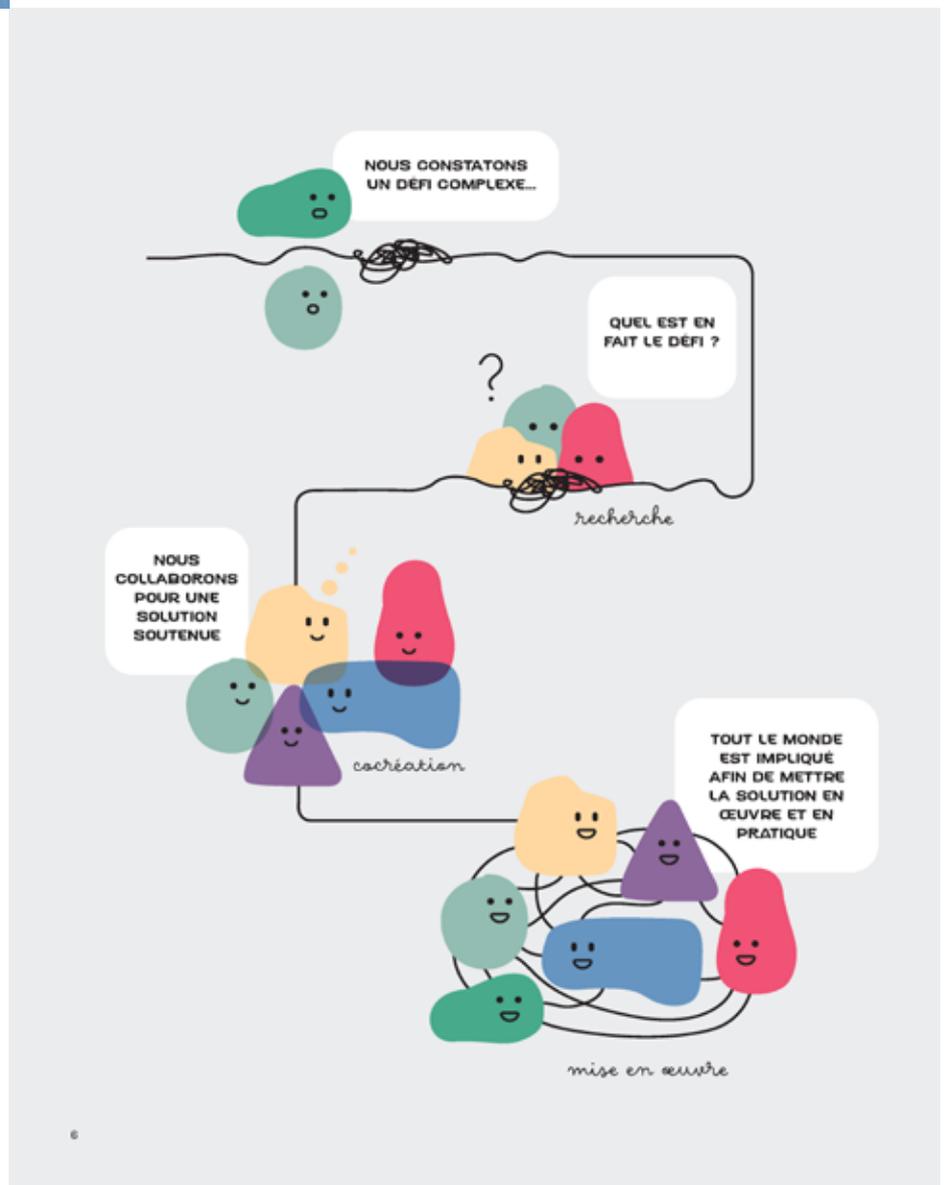
Cette partie à été élaborée à partir des éléments de méthode du CAUE. J'ai aussi utilisé en partie les travaux et outils concrets du CAUE et du bureau d'étude MAAT ONTWERPERS dans le cadre de projets transfrontaliers.



**Extrait du carnet
- L'Atlas de la Participa-
tion -**

« Une exploration fantastique à travers les trésors du travail participatif »

réalisé par MethodFrabirek, dans le cadre du projet Partons 2.0



ÉVALUER LES USAGES

L'évaluation des usages nous permet de collecter les avis sur les usages dans le territoire étudié.

Dans le travail du caue avec les communes, l'étape de consultation sert à amorcer le dialogue.

On récolte les informations par le biais de moyens réels **participatifs** : Ateliers, boîte à idées ; mais aussi par des moyens virtuels : «*je carticipe*» à Lille.

Les participants donnent leur avis. Le médiateur s'occupe d'organiser des moyens de collecte mais aussi de **classer** les éléments soulevés en **Atout-Constat-Déficit**.

Tout au long de ce processus, il peut s'aider de guides pour se former aux méthodologies du projet participatif.

Le document de synthèse est une carte sur laquelle sont situés les commentaires soulevés par les usagers.

RÉFLÉCHIR AUX ENJEUX

Cette étape nous permet de déterminer des enjeux à partir des besoins énoncés à l'étape précédente.

Il s'agit de **formuler** l'action à mener de manière très globale et brève, ou la question soulevée par le constat d'un déficit d'usage.

De cette façon, les enjeux sont **hiérarchisés**.

Le document de **synthèse** se présente sous la forme d'une carte sur laquelle sont situés les commentaires soulevés par les usagers. ils sont classés par Question / Ambition / Proposition.

On superpose le document Réfléchir sur le même fond que le document Evaluer, et on reformule par dessus.



Document de synthèse RÉFLÉCHIR & ÉVALUER

Clément TERRIER - Carnet de ville : «Imaginons ensemble le Centre-Bourg de Méteren», 2022, CAUE du Nord

ÉTABLIR UN PROGRAMME D' ACTIONS

On essaie de classer les enjeux sous 4 thématiques générales. Les ateliers du CAUE définissent 4 thématiques qui sont caractérisées par des VISIONS de projet :

- FÉDÉRER LES **ACTEURS**

 - Maisons du projet

 - Evènements

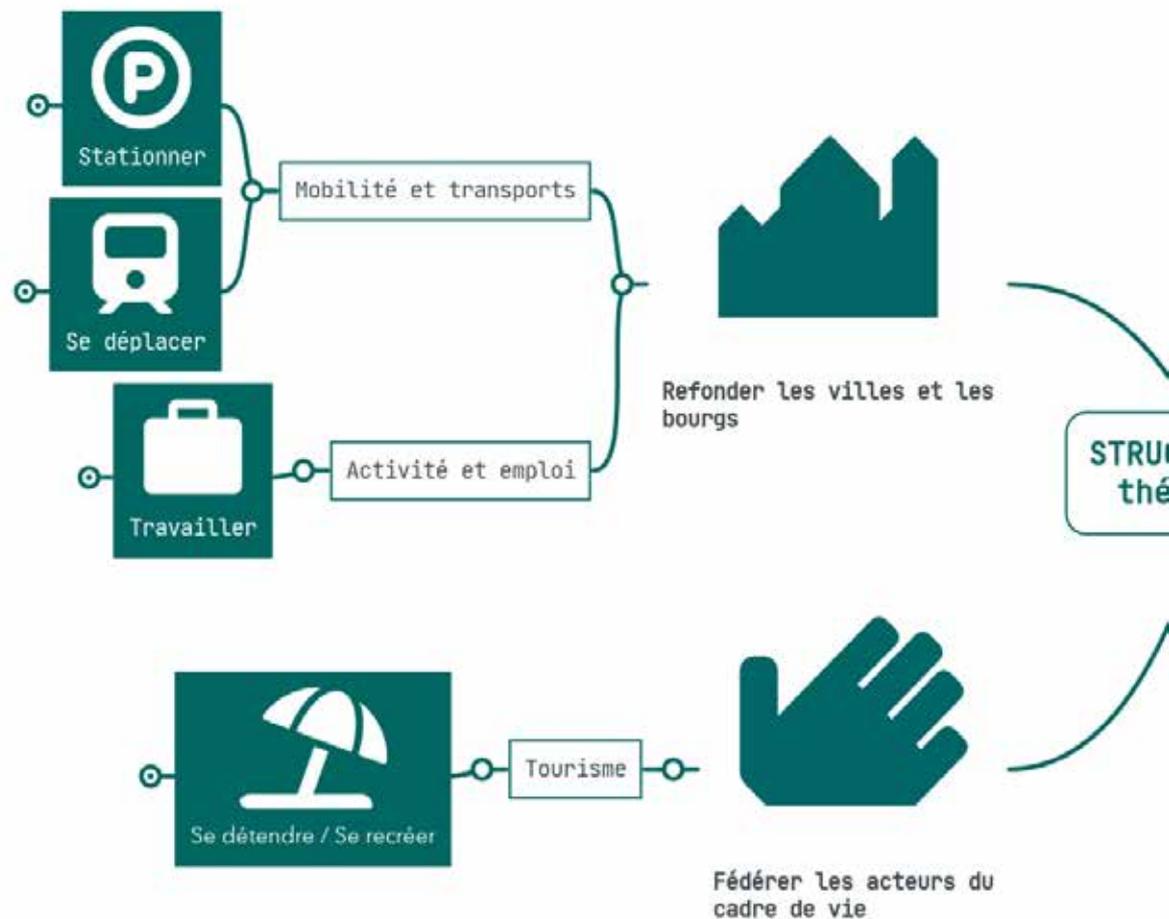
 - Dynamique de projet

- RÉ-ENCHANTER **L'HABITAT** ET LES **LIEUX DE VIE**

 - Habitat

 - Equipement

 - Espace public



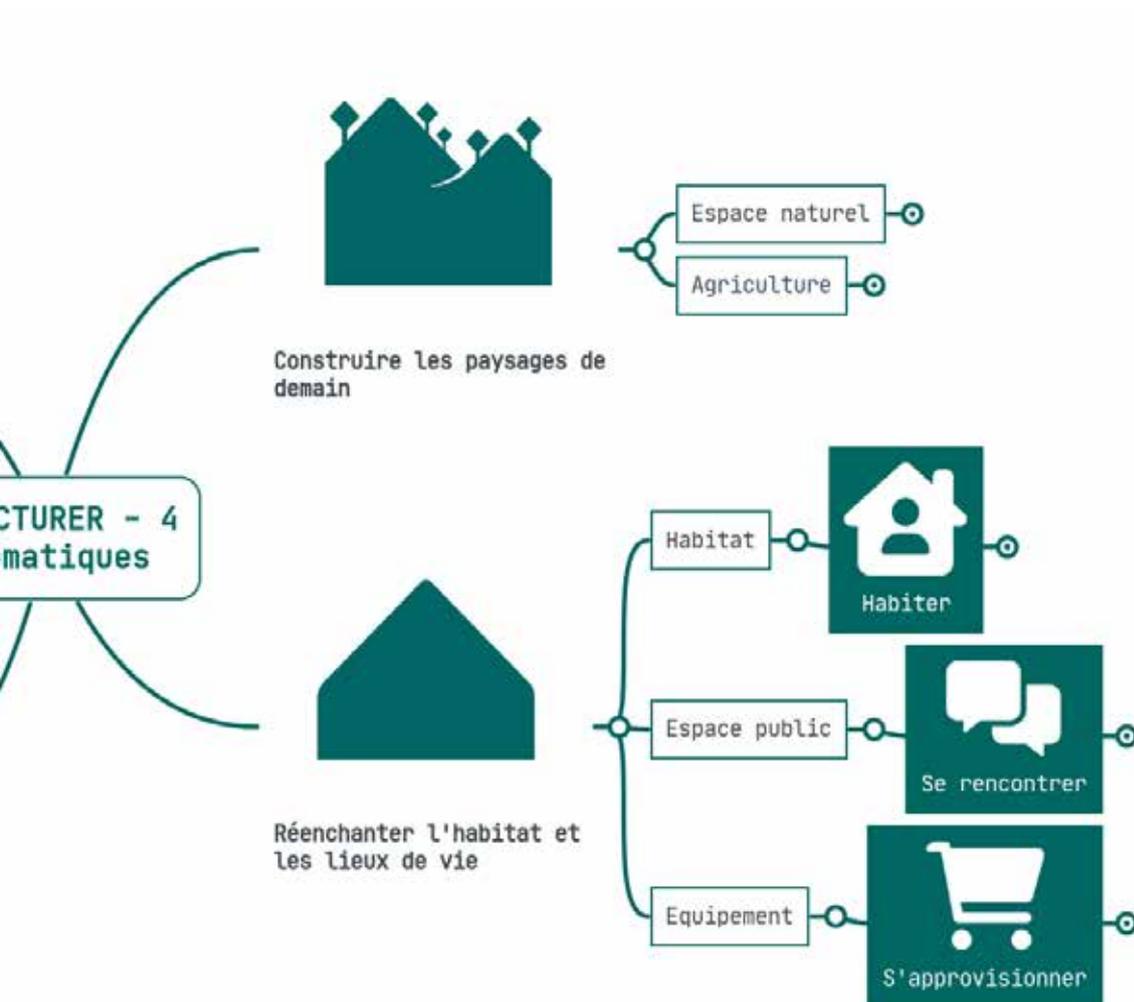
- REFONDER LES **VILLES** ET LES **BOURGS**

Ville nature
Ville patrimoine
Ville productive

- CONSTRUIRE LES **PAYSAGES** DE DEMAIN

Paysage de nature
Paysage culturel
Paysage productif

Cette classification par thème synthétise les besoins formulés par les usagers, en programme d'action : Le récit commun.

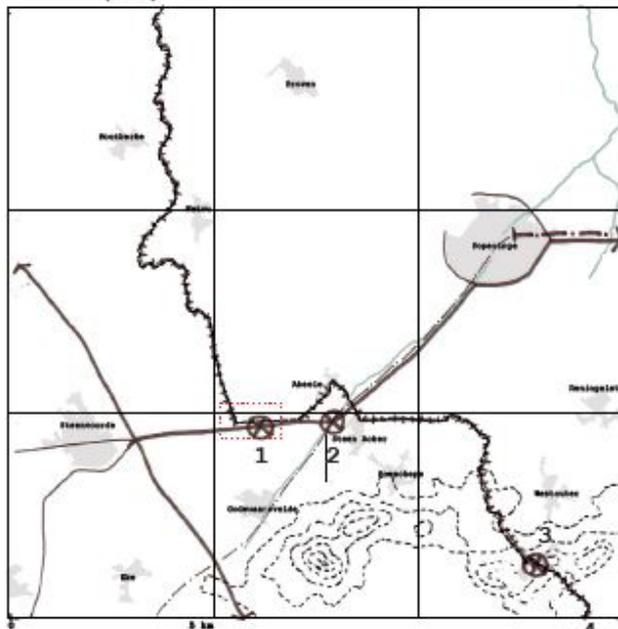


Arborescence des thématiques et Usages

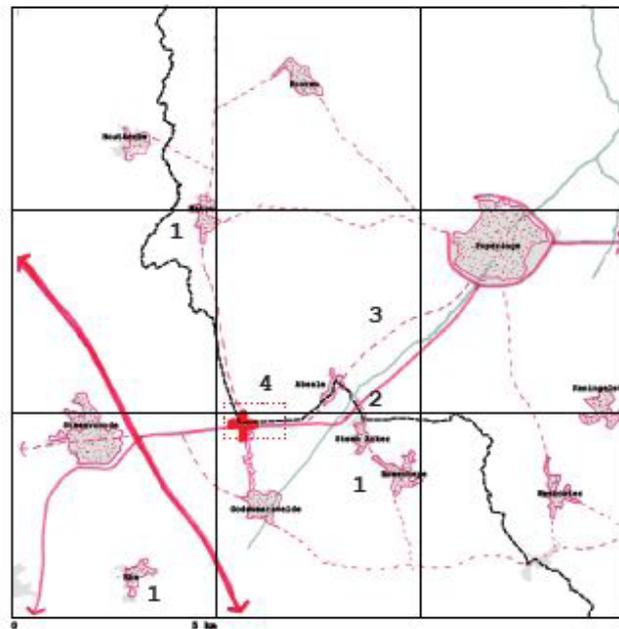
Léa POUCHELLE,
Clément TERRIER,
2022, CAUE du Nord

Synthèse des composantes du territoire classés par thématiques

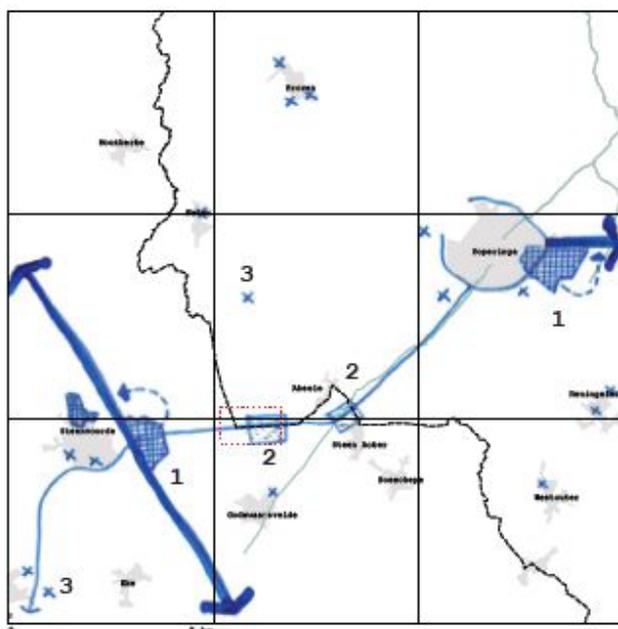
MAAT ONTWERPERS [Projet de réaffectation du poste douanier et de la zone Callicanes, février 2018]



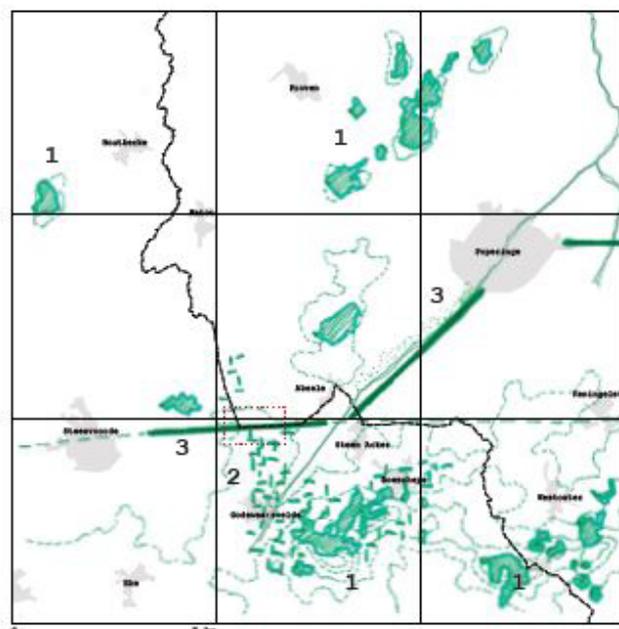
Condition frontalière
Grensconditie



Réseau local
Lokaal netwerk

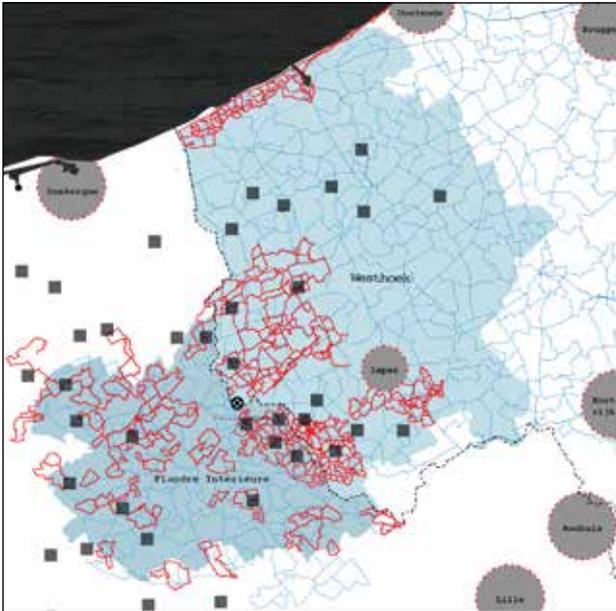


Activités économiques
Bedrijvigheid

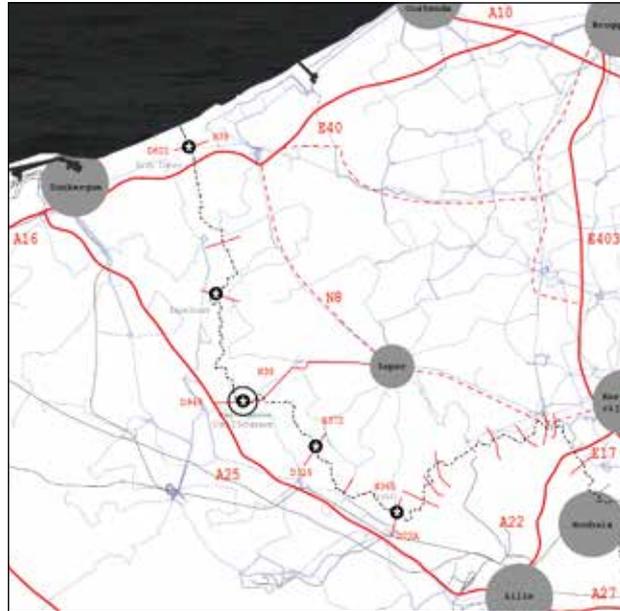


Paysage
Landschap

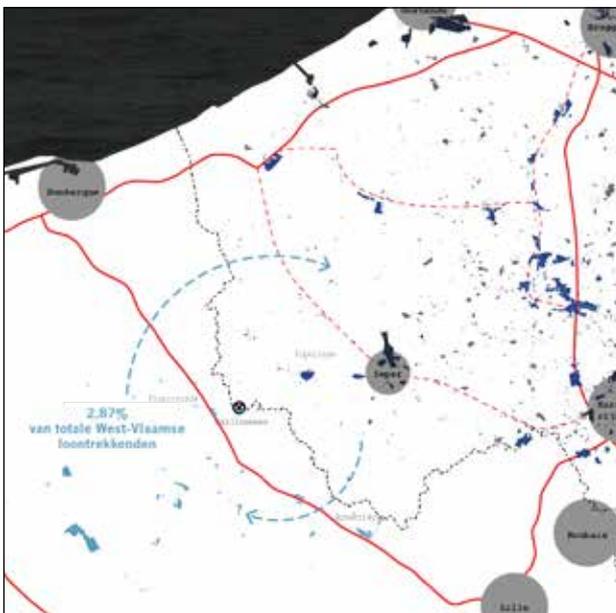
Synthèse des analyses du territoire classés par thématiques
MAAT ONTWERPERS [Projet de réaffectation du poste douanier et de la zone Callicanes, février 2018]



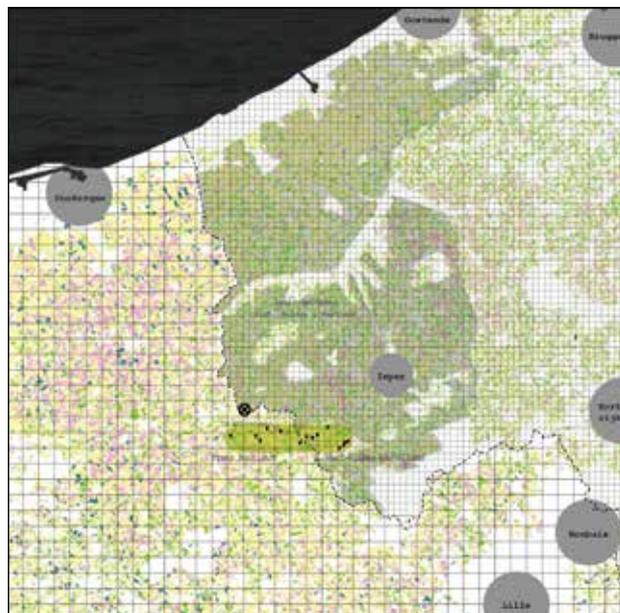
Mobilité et transport



Activités & emploi



Paysage & Agriculture



Tourisme & expérience vécue

Considérer le Paysage

Des thématiques l'étape précédente, une thématique est fondamentale tout processus de conception architecturale : nous parlons du PAYSAGE.

En parallèle de la considération que cette démarche propose vis-à-vis des usagers, considérer le paysage comme un enjeu à part entière dans le projet d'architecture, c'est amorcer la réflexion sur l'insertion paysagère (MADEC).

C'est penser l'architecture dans les liens qu'elle entretiendra avec son Paysage, c'est l'ancrer dans l'identité de son territoire.

Le paysage et sa description sont un point essentiel dans la conception d'un projet. Le CAUE n'aborde pas la description sensible dans sa méthode, je m'appuie donc sur les outils énoncés dans l'approche par le Grand Paysage.



Couverture du livre de référence
[Le grand paysage en projet, Alexis PERNET, 2014, Ed. MétisPresses]

DÉCRIRE [IN SITU]

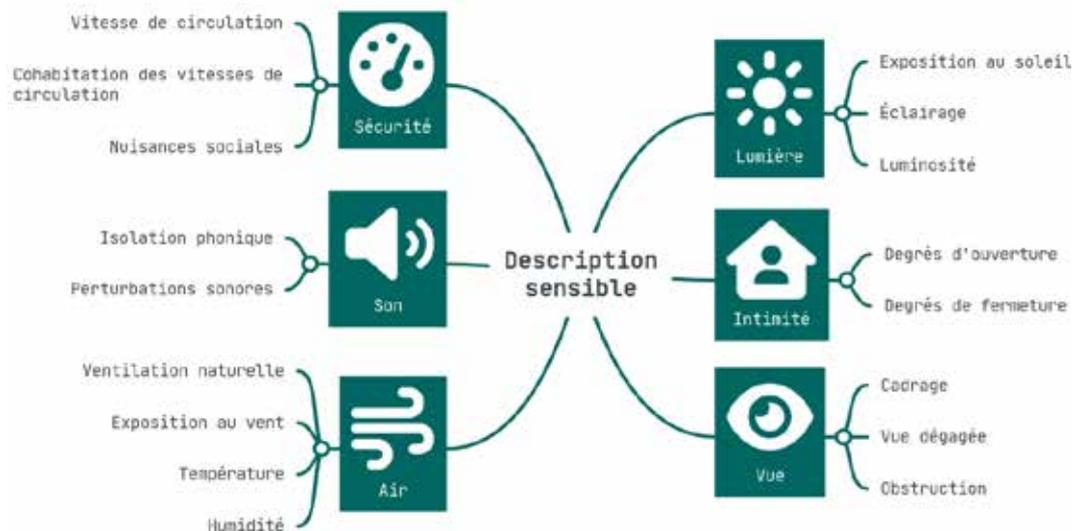
On effectue une balade autour et dans le site en question. Cette étape peut se faire seul(e) ou en groupe. Elle peut même être intégrée dans la démarche participative du projet. (cf. L'Atlas de la participation).

Cette balade constitue la première approche sensible du lieu, elle nécessite des moyens afin de collecter les premières données.

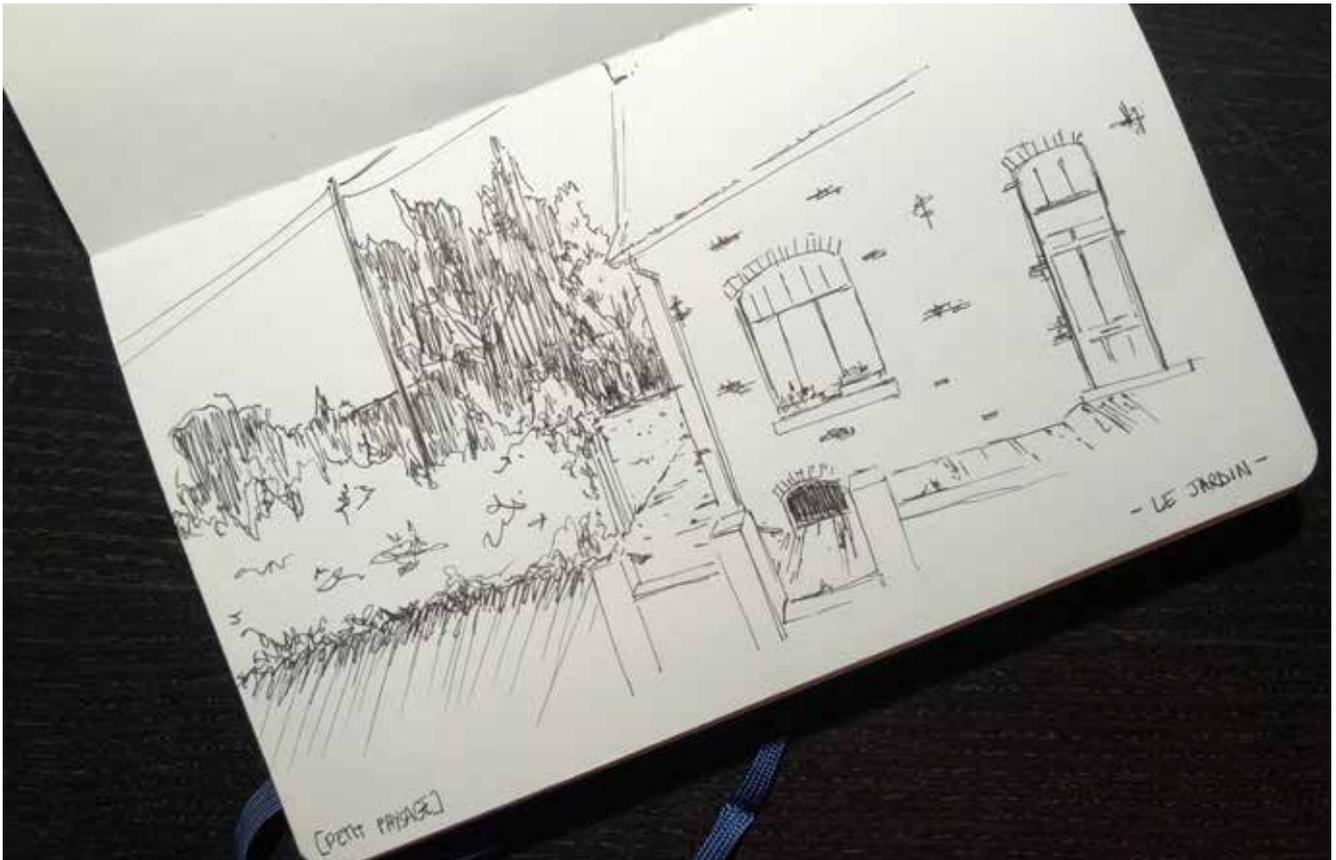
Les outils qui permettent de saisir les observations sont divers :

- Arpentage photographique ;
- Croquis ;
- Notes ;
- Enregistrements audios ;
- Description phénoménologique ;
- ...etc

Cette description subjective se fait dans les niveaux de perceptions appréhendables par l'observateur : du secteur à l'élément isolé. Les critères d'études servent à définir l'atmosphère du lieu étudié.



Arborescence de la description sensible
Léa POUCHELLE
Clément TERRIER
2022, CAUE du Nord



DÉCOMPOSER [EX SITU]

Considérer le paysage comme une superposition de strates inter-dépendantes permet de travailler selon des thématiques globales.

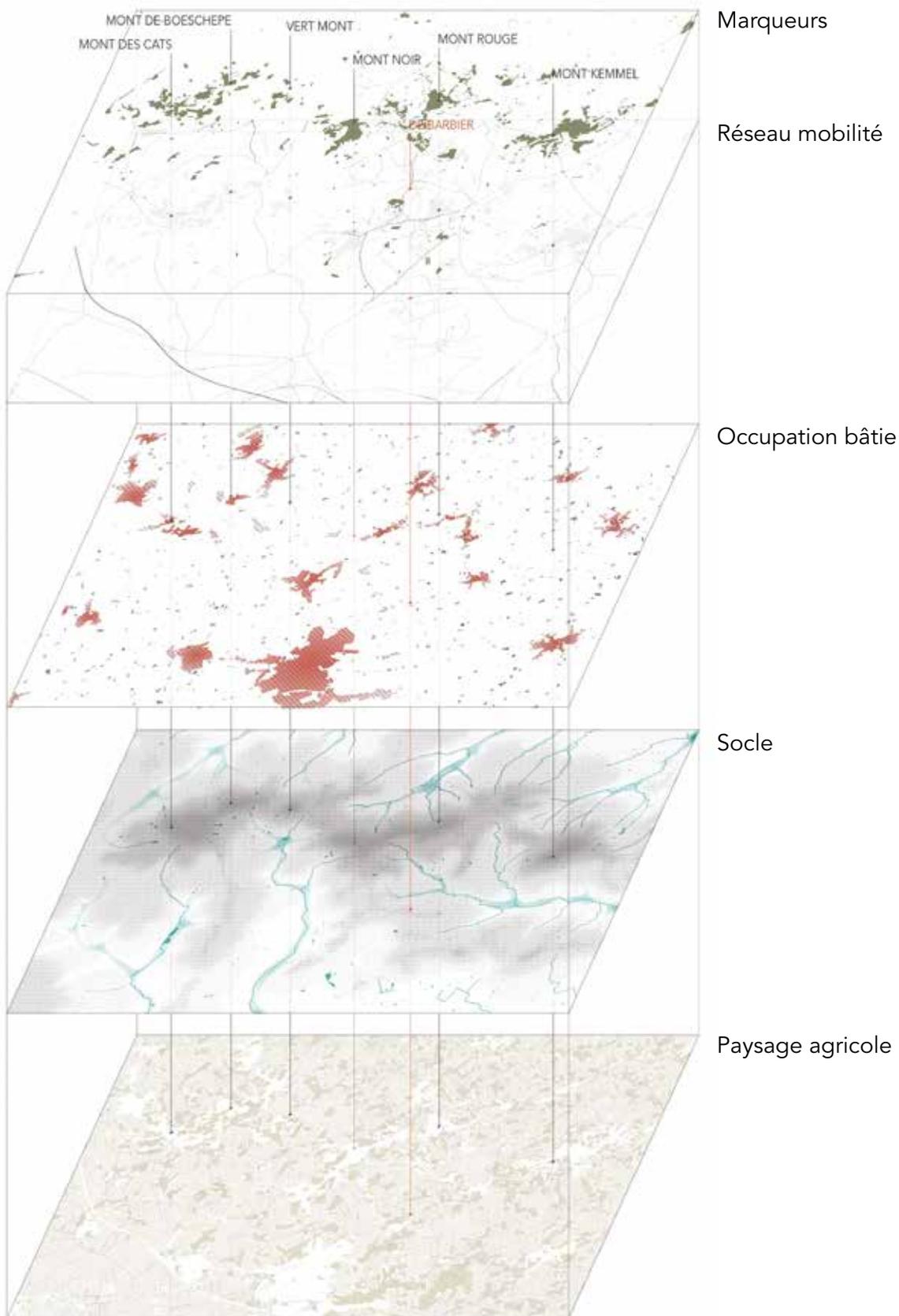
- Marqueurs de paysage
- Réseau & mobilité
- Occupation Bâtie
- Socle : Relief & Hydrographie
- Paysage agricole

Cette démarche est objective : On examine les éléments structurants du territoire d'après cartographie composée à partir de donnée SIG.

Les document résultants sont : une axonométrie des strates composant le paysage ainsi qu'un fond de plan. Les deux consistent des supports d'analyses.



Exemple de fond de plan à l'échelle du site
Léa POUCHELLE - 2022,



Exemple de décomposition à l'échelle du site

Léa POUCHELLE - 2022

DÉCOMPOSER [LE TEMPS]

Pour appréhender l'évolution du site, on analyse les vues aériennes à différentes époques pertinentes pour le sujet d'étude.

Mises bout à bout, ces images racontent l'histoire et le phénomène en mouvement dans le lieu.

On complète ces images avec une documentation sur l'histoire du site. Les photographies peuvent apporter des éléments supplémentaires.

Il en résulte une suite chronologique d'images qui mettent en exergue les événements et les phénomènes qui ont marqué le processus d'évolution du site.

FR

LE POSTE FRONTIÈRE

1950:

Le paysage agricole détermine le site. Une route romaine le traverse, avec des alignements d'arbres des deux côtés. Au carrefour de la 'Route de Callicanes', les premiers bâtiments constituent comme un satellite de la commune de Godewaersvelde.

1988:

Le nouveau poste de douane est ouvert. L'utilisation du site a une existence courte. En 1993, le poste frontière perd sa fonction principale suite à l'ouverture des frontières au sein de l'espace Schengen. L'infrastructure bâtie marque la transformation spatiale du site.

2017:

Au fil des ans, le satellite de Godewaersvelde est devenu un hameau. L'activité économique s'est développée et s'est densifiée. Le «programme frontalier» à la croisée des chemins doit développer sa propre logique car le poste frontière a des usages inappropriés au site.

"Le site se présente comme différents lieux sans relations et connexions entre eux."



1950



2017

NL

DE GRENSPOST

1950:

Het landbouwlandschap bepaalt de omgeving. Erdoorheen loopt een Romeinse heirweg, aan beide zijden voorzien van bomenrijen. Op het kruispunt met de 'Route de Callicanes' ontstaat de eerste bebouwing als satelliet van de gemeente Godewaersvelde.

1988:

De nieuwe douanepost wordt geopend. Het gebruik van de site kent een kort bestaan. In 1993 wordt de grenspost gesloten ten gevolge van het ondertekenen van het Verdrag van Schengen. De gebouwde infrastructuur drukt haar stempel op de ruimtelijke transformatie van de site.

2017:

Doorheen de jaren is de satellietbebouwing van Godewaersvelde uitgegroeid tot een gehucht. De bedrijven zijn gegroeid en hebben een schaalvergroting ondergaan. Het 'grensprogramma' op het kruispunt volgt haar eigen logica en de grenspost wordt niet langer gebruikt waarvoor ze oorspronkelijk werd opgericht.

"De site bestaat uit verschillende omgevingen, zonder onderling verband."



1988

Evolution du poste de frontière
[MAAT ONTWERPERS, *Projet de réaffectation du poste douanier et de la zone Callicanes*,
Février 2018, p. 16- 17]

RETENIR

Sur chaque strate du paysage, on analyse les éléments qui structurent et font le territoire. On qualifie ces éléments avec des termes qui renvoient à des concepts de composition [polarité, centralité, alignement etc...]. Pour ce faire, on utilise la légende élaborée par le CAUE.

L'idée est de « réduire » le dessin des éléments à leur essence, afin de produire un schéma de synthèse : LES LIGNES DE FORCE.

On détermine aussi par cette étape une série d'enjeux liés au Paysage. Elle viendra alimenter la thématique développée dans la partie Usages.

	Points												Lignes												Surfaces											
	Point	Point	Point	Point	Point	Point	Point	Point	Point	Point	Point	Point	Ligne	Ligne	Ligne	Ligne	Ligne	Ligne	Ligne	Ligne	Ligne	Ligne	Ligne	Ligne	Surface	Surface	Surface	Surface	Surface	Surface	Surface	Surface	Surface	Surface	Surface	Surface
🏠	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
🚶	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
🌳	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
💧	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
☀️	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

Version du 22 février 2022



Légende de dessin CAUE
Clément TERRIER, CAUE, 2022

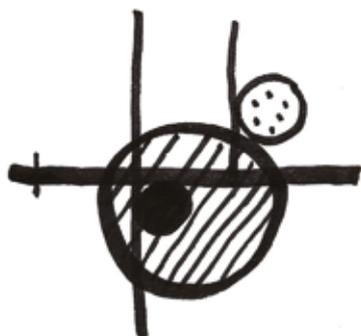


Schéma des LIGNES DE FORCE
Clément TERRIER - 2022, CAUE du Nord



Document de synthèse des LIGNES DE FORCE
Clément TERRIER - 2022, CAUE du Nord

...en Projet

L'objectif de cette partie de la démarche est de transformer les programmes d'action et intentions paysagères en projet d'architecture, d'urbanisme et/ou de paysage.

On peut aussi imaginer que le projet est une resitution des découvertes faites sur le territoire comme par exemple une exposition : Atelier Bouwmeester - VILLAGE MATTERS.

Néanmoins ici il s'agit de penser un projet d'architecture. La réflexion s'appuie sur le contenu récolté via la question des usages et du paysage.

Dans cette partie, je me suis davantage inspirée des outils développés et appliqué par le bureau d'étude MAAT ONTWERPERS dans la cadre du projet Callicanes.



**Exposition VILLAGE
MATTERS**

*Atelier Bouwmeester,
2022, Brussels*



BWMSTR

IMAGINER DES SCÉNARIOS

On envisage des scénarios sur base du «récit commun» élaboré à partir des lignes de forces du paysage et du programme d'action lié aux usages.

En utilisant les potentialités issues des lignes de force du territoire, l'étape «imaginer» détermine les orientations urbanistiques, paysagères, et architecturales du futur projet.

On envisage plusieurs scénarios, plusieurs pistes, représentatives d'une intentions paysagère et d'un programme d'action différent.

COMPARER

On envisage des scénarios sur base du «récit commun» élaboré à partir des lignes de forces du paysage et du programme d'action lié aux usages.

«La juxtaposition de ces scénarios suscite un débat permettant d'identifier les choses « à faire » et « à ne pas faire » et d'en discuter au sein du groupe. La matrice de synthèse (ci-contre à droite) se veut un instrument de juxtaposition des trois scénarios. Ces derniers fournissent une réponse à la question: « Qu'advierait-il si... ? ». La formulation d'une réponse spatiale génère une hypothèse pour le futur développement de Callicanes.»

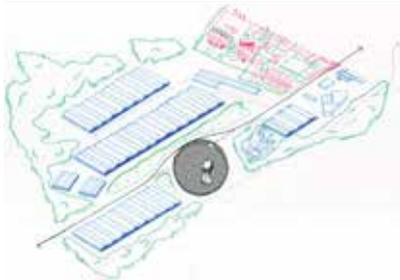
«Chaque scénario est basé sur une intervention ambitieuse dans l'espace public.[...] Des stratégies différentes sont proposées pour aborder le réseau local, les activités et le paysage.»

Les scénarios
MAAT ONTWERPERS
*[Projet de réaffectation
du poste douanier et
de la zone Callicanes,
février 2018, p.32]*

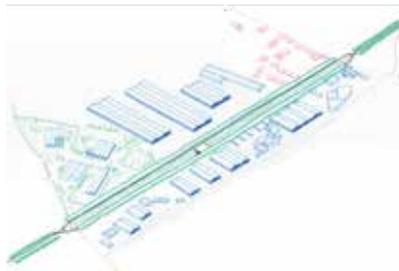
Les 3 scénarios proposés

MAAT ONTWERPERS [Projet de réaffectation du poste douanier et de la zone Callicanes, février 2018]

« Un espace-services bien défini dans un site ceinturé de verdure. »



Le « green » comme cadre pour un lieu unique dans un site débordant d'activités. »



« L'espace public comme levier d'un nouvel élan pour le site. »



	grens / frontière	lokaal / locale	bedrijven / entreprises	landschap / paysage	
SCENARIO 1	<p>een bijzonder PROGRAMMA un PROGRAMME spécial</p> <p>+</p>	<p>Werken op het KNIPSPEL travailler le CROISEMENT</p> <p>+</p>	<p>DYNAMIEKE BEDRIJVEN bepalen reduceren de DYNAMIEKE D'ENTREPRISE</p>	<p>Landschap BINNENSREKEND INSERER le paysage</p>	HET PLEIN LA PLACE
SCENARIO 2	<p>een unieke PLEK un LIEU unique</p> <p>+</p>	<p>HET BEELD van de omgeving veranderen transformer L'IMAGE du site</p> <p>+</p>	<p>de BESTAANDE BESCHRIJVINGEN volop handen geven ouvrir des possibilités aux ENTREPRISES EXISTANTES</p>	<p>de gebouwen aan de rand SOAKVULDIC INPASSEN INTEGRER SOIGNEUSEMENT les bâtiments au site</p>	DE DRIEN 'THE GREEN'
SCENARIO 3	<p>een ruimte voor DIENSTEN un espace de SERVICES</p> <p>+</p>	<p>Werken op de ROUTE DE CALLICANES travailler la ROUTE DE CALLICANES</p>	<p>volop inzetten op BESCHRIJVINGEN déploiement maximal des ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES</p>	<p>BUFFEREN van de site ENVELOPPER le site</p>	HET KAMP LE CAMPMENT
	<p>un site remarquable sur la frontière offrant un espace pour: - une aire de repos - un bâtiment iconique - un nouvel espace public</p>	<p>possibilité de traverser & transit</p>	<p>offrir des opportunités aux activités sans les stimuler davantage</p>	<p>une collaboration transfrontalière autour de l'insertion paysagère</p>	

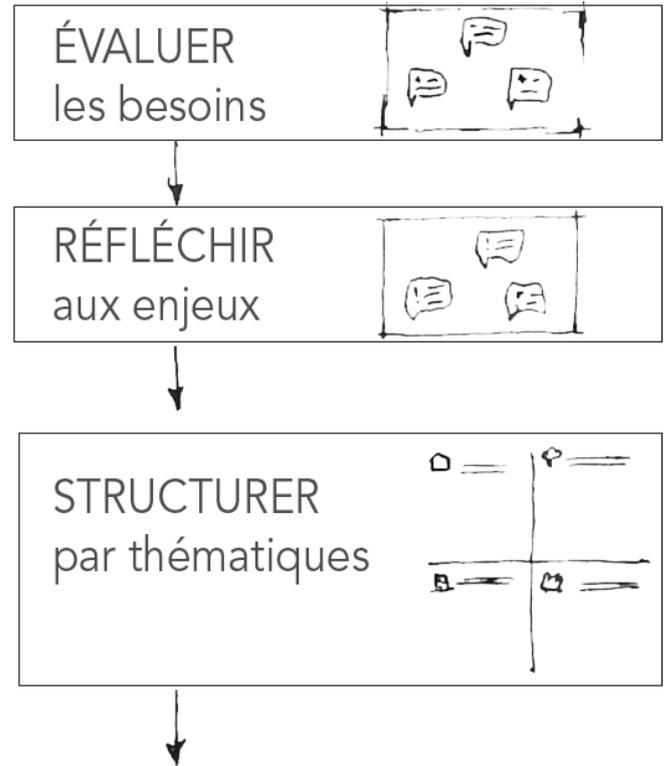
Matrix

Matrice des scénarios

MAAT ONTWERPERS [Projet de réaffectation du poste douanier et de la zone Callicanes, février 2018]

QUESTIONNER...

LES USAGES

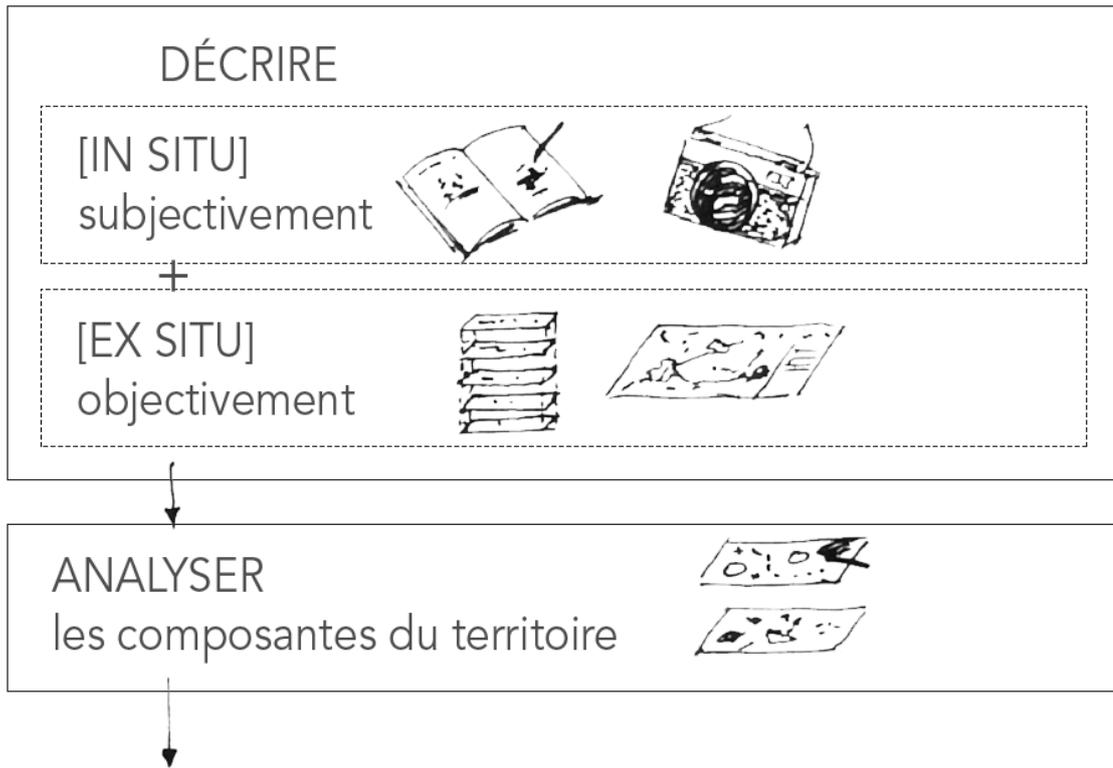


LE RÉCIT COMMUN

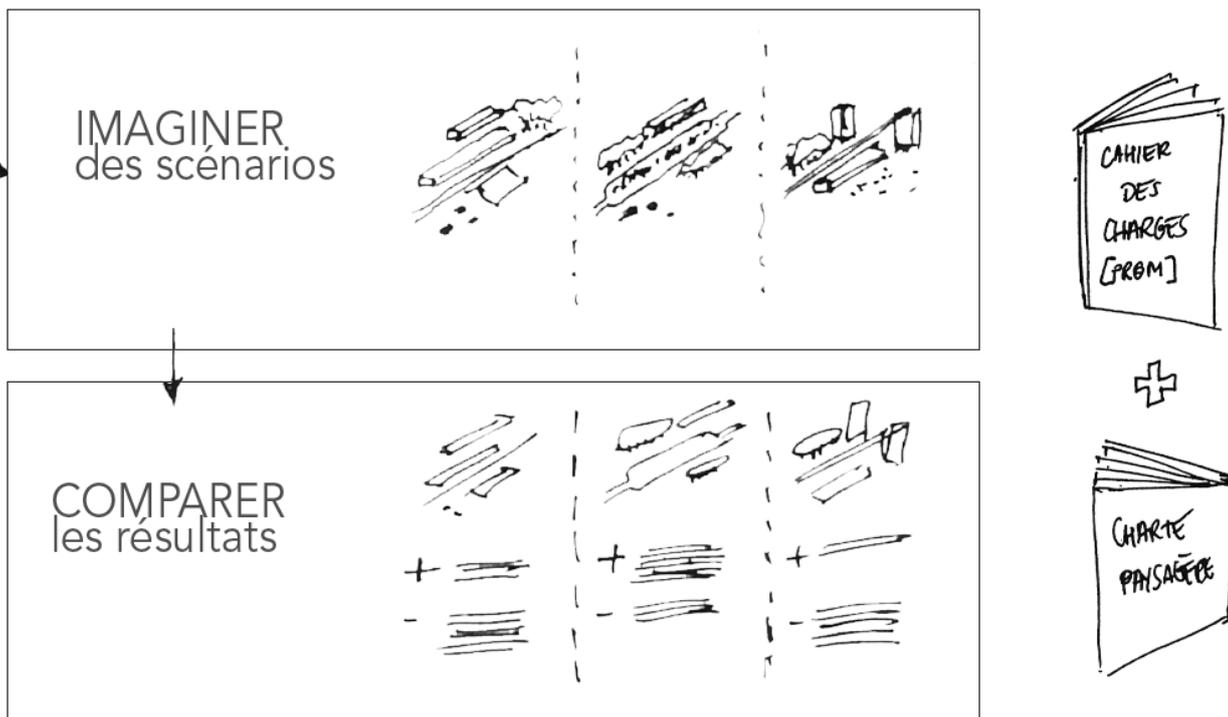
PROGRAMME D' ACTIONS

POUR LE PROJET

LE PAYSAGE



LIGNES DE FORCE



...RÉALISER !

Pour analyser un site, tous les moyens sont bons, mais le premier de tous consiste à se tenir debout dans le site, sans aucun présumé. On convoque la totalité de soi. L'intuition et la raison nous servent à comprendre les relations que le site établit avec ses alentours. On observe les flux des gens. On essaie de sentir l'origine des vents, la course du soleil, la nature des ombres qui s'appliquent sur le terrain. Y-a-t-il un bruit autre que celui de la ville elle-même ? On appelle à tous ses sens. Avec le regard et avec la main, on s'attache aux matières, aux couleurs, aux ambiances, à la présence du végétal, du sec, de l'humide. L'endroit est-il emprisonné dans ses limites proches ou possède-t-il des ouvertures vers le lointain, physiques ou poétiques ? Si c'est le cas, comment apparaît-il au lointain ? Cette analyse peut être complétée par une approche catégorielle et systématique afin de ne rien oublier. En effet, le pire serait qu'une fois le travail achevé, le lieu fonctionne moins bien qu'auparavant ; une architecture nouvelle est là pour produire un ajout, et non pas pour enlever quelque chose, réduire une qualité existante.

Philippe MADEC,
Intégration, Insertion,

*[L'avenir des lieux,
contextes et identités - Les défis du
siècle nouveau,
Brest, 2003]*

III. FAIRE LE PROJET

Un tiers lieux, un écotone

Comment un acte architectural peut-il émaner des enjeux et spécificités issus du récit commun du territoire rural du Westhoek transfrontalier ?

La description du territoire

UNE FRONTIÈRE UN ÉCOTONE -	- 4
ECHELLE DU TERRITOIRE -	- 6
ECHELLE DU SITE -	-10
ECHELLE DE LA STRUCTURE -	-14

Observer le lieu

APPROCHE PAR LE PAYSAGE-	-18
DÉCRIRE IN SITU -	-24
ECHELLE DU SECTEUR -	-30
EN ARCHITECTURE -	-44
LES ESTAMINETS, TIERS LIEUX D'AUTREFOIS -	-46
MÉMOIRE D'UNE FRONTIÈRE -	-48

Considérer les Usages

SYNTHÈSE D'UNE COLLABORATION	-50
EVALUATION ET RÉFLEXION SUR L'EXISTANT	-52

Sur l'Architecture

ÉVALUER - SCÉNARIO 1 -	-54
RÉFLECHIR : VERS UN MASTER PLAN	-58
SYNTHÉTISER UN PROJET D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME	-60

Conclusion

Observer le territoire

UNE FRONTIÈRE, UN ÉCOTONE

Le Westhoek transfrontalier est une région culturelle réputée pour son paysage singulier. La chaîne des Monts de Flandres sont un attrait pour les touristes et les citoyens qui désirent se promener dans la nature.

Depuis quelques années, le Westhoek s'est vu insufflé une nouvelle dynamique touristique régionale.

On voit apparaître de plus en plus d'initiatives locales au niveau associatif. Au delà de la construction d'équipements qui accueillent ces initiatives locales, un nouvel enjeu vis à vis du tourisme paysager doit se mettre en place. Les circuits touristiques sont dessinés autour des Monts afin de valoriser ce patrimoine paysager.

La question du Paysage est ici centrale, d'une part car il est un levier d'action et de dynamisation du territoire, mais aussi dans un souci de préservation.

Apprécier un territoire, un paysage, c'est donner envie de le préserver.

TERRITOIRE
[1 : 500 000]

RÉGION (FR) PROVINCE (BE)

ENTITÉS TERRITORIALES
+ ENTITÉS URBAINES
+ ENTITÉS PAYSAGÈRES

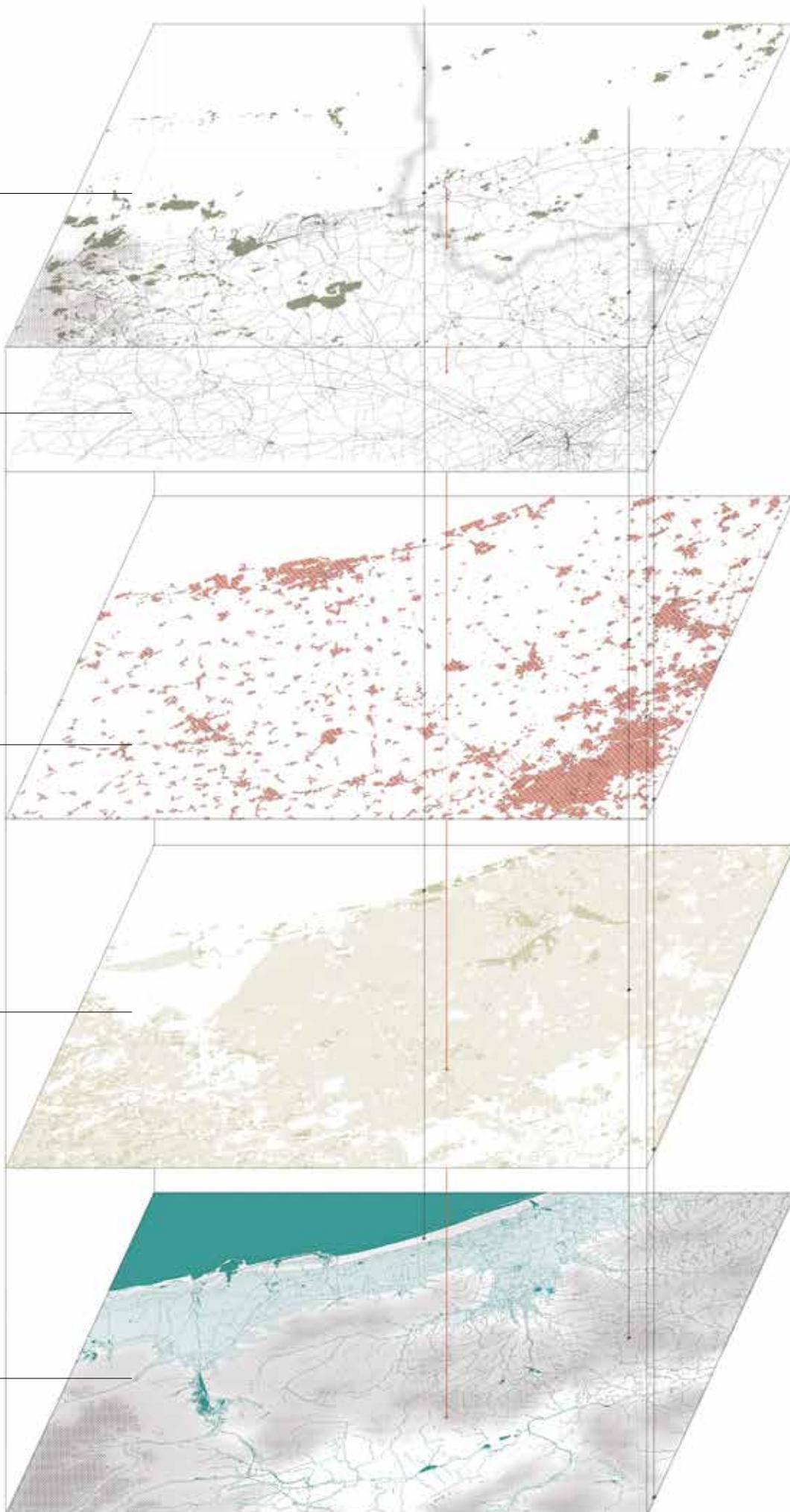
- La frontière franco belge scinde le territoire
 - Polarités naturelles surtout dans le massif de l'Artois
-

- Axe majeur de mobilité NORD-SUD
 - Pas de liaison directe EST-OUEST sauf au niveau de la côte
-

- Deux centralités bâties qui cadrent le territoire sur l'axe NORD-SUD
 - Quelques polarités moyennes entre les deux
 - Une pluralité de polarités réparties de façon homogènes
-

- Entre les entités urbaines, c'est paysage agricole
 - On discerne la présence de la frontière à la taille moindre des parcelles agricoles belges.
-

- La mer du Nord qui cadre le territoire
 - Le delta de l'AA qui sépare de «haut pays» de l'Artois, du «bas pays» qui va jusqu'aux pays-bas
-



MARQUEURS

RÉSEAU VIAIRE

ZONES BATIES

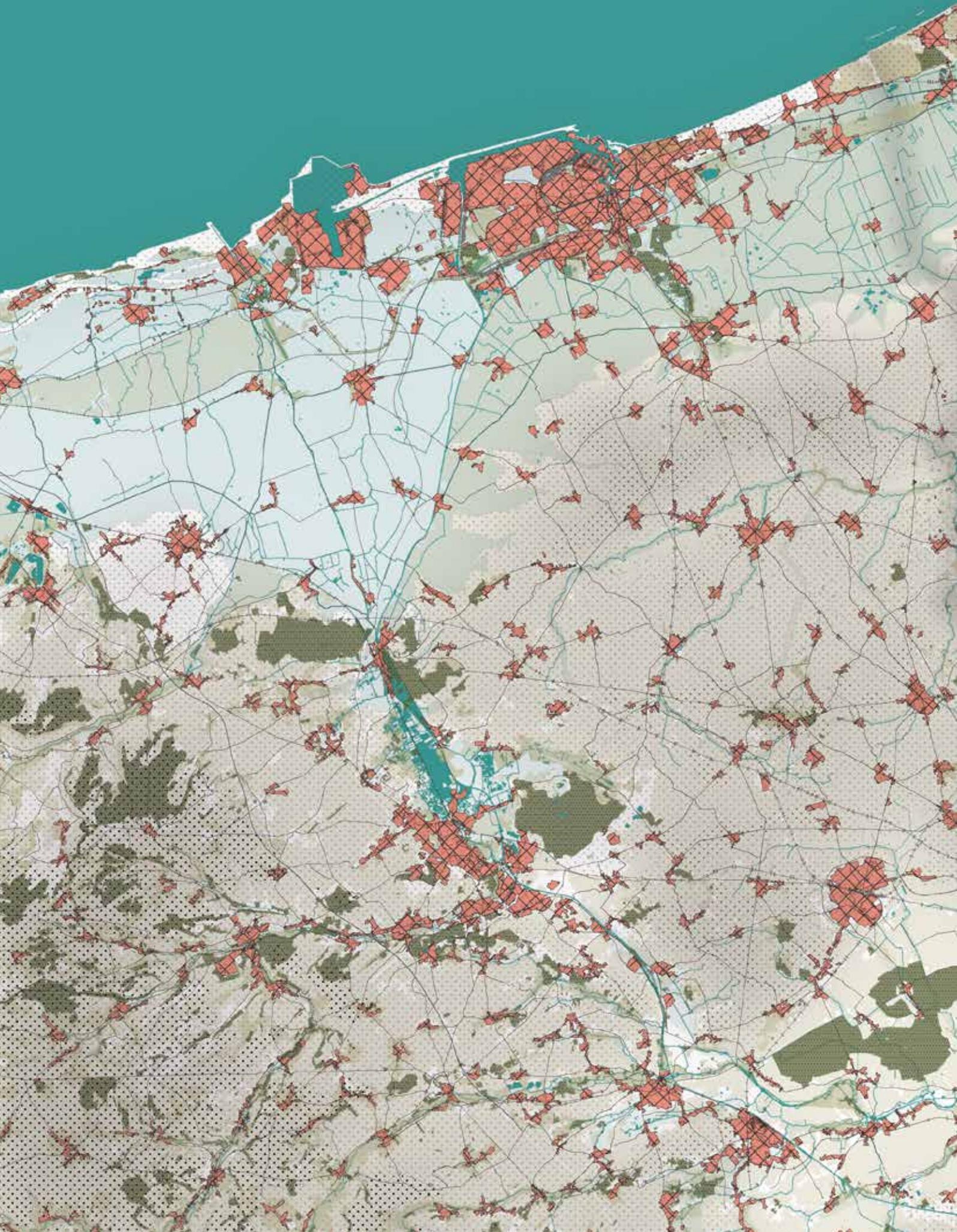
PAYSAGE AGRICOLE

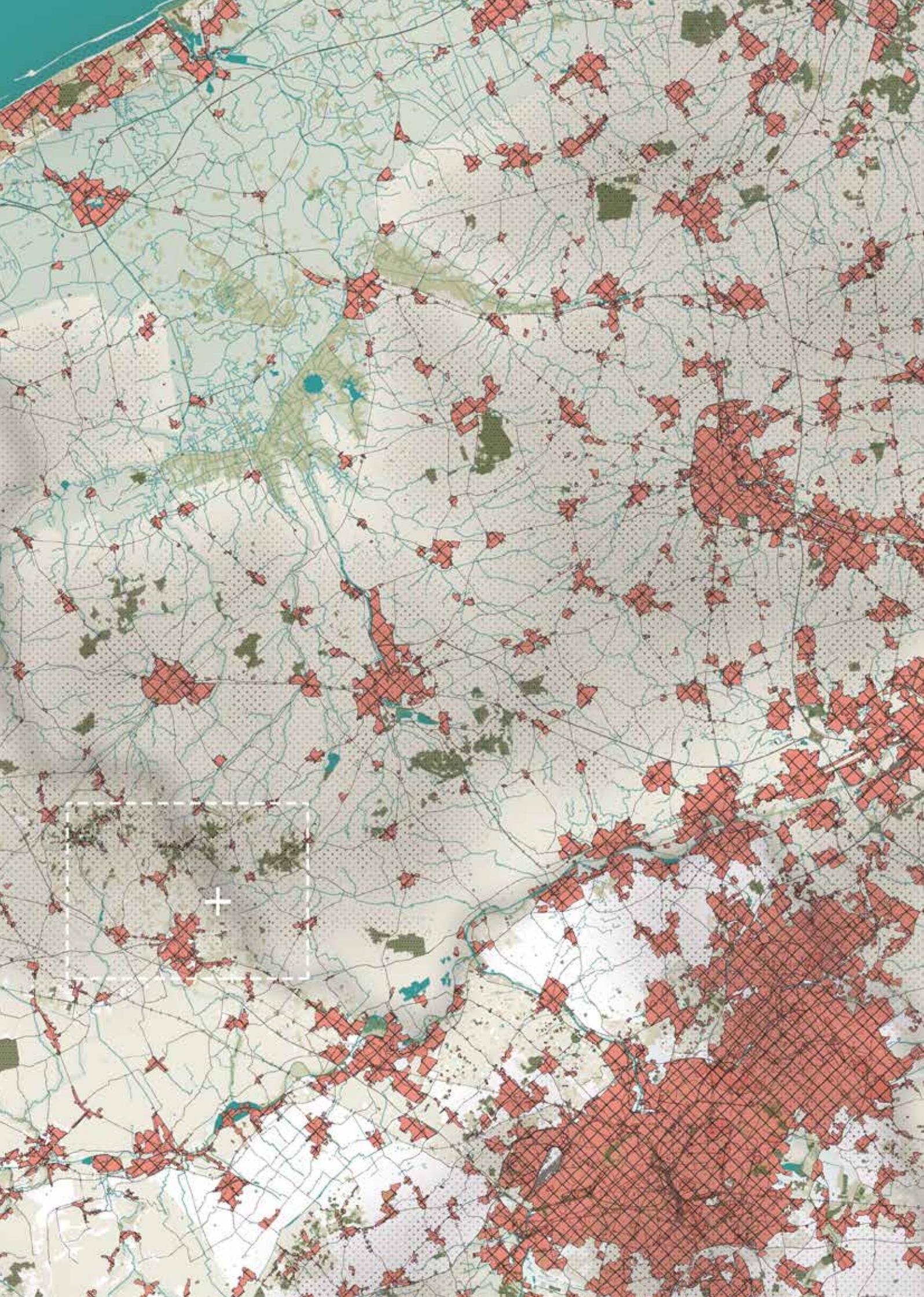
RELIEF &
HYDROGRAPHIE

10 0 10 20 km



TERRITOIRE





SITE

[1 : 20 000]

VILLES, CENTRE-BOURG

+ ENTITÉS PAYSAGÈRES

+ ENTITÉS URBAINES

- Le réseau point-noeuds belge s'est étendu par delà la frontière
 - Des zones commerciales dynamiques liées au commerce transfrontalier
 - Des Estaminets parsemés dans le site répartis assez également de part et d'autre de la frontière
-

- La chaîne des Monts fabrique une frontière naturelle entre la France et la Belgique

- Une centralité : La ville de Bailleul, considérée comme la porte d'entrée vers le site paysager des Monts des Flandre
 - Des polarités qui s'étalent selon les axes routiers
 - Un réseau de bâtiments dispersés, souvent des exploitations agricoles
-

- Relief marqué par la présence des Monts des Flandres
 - Une logique hydrographique constituée d'un réseau de becques
 - Des zones inondables
-

- Paysage agricole en majeure partie
 - Les massifs arborés sont situés sur les hauteurs et les versants des Monts.
-

MONT DE BOESCHEPE
MONT DES CATS
VERT MONT
MONT NOIR
MONT ROUGE
MONT KEMMEL
DE BARBIER

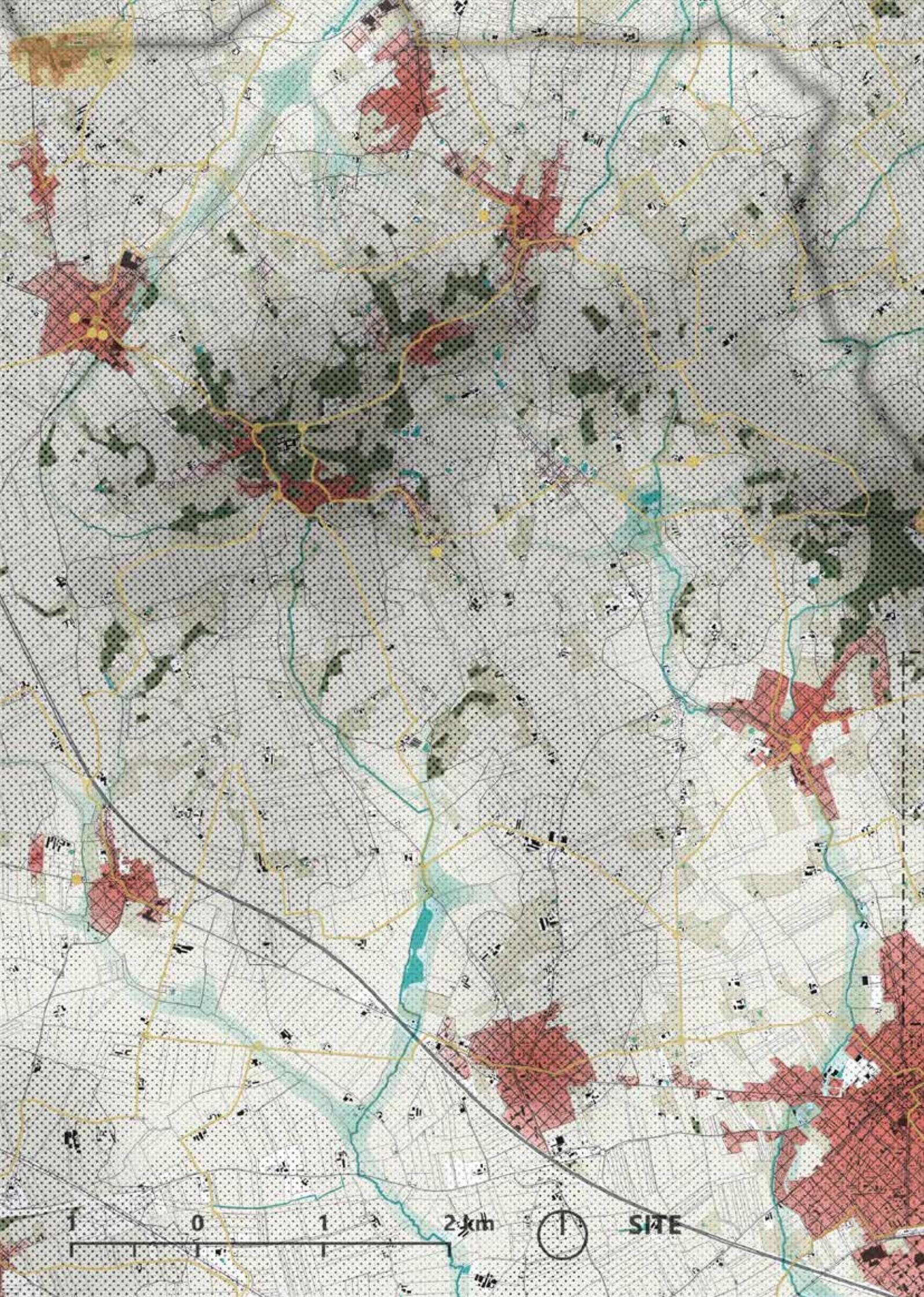
MARQUEURS

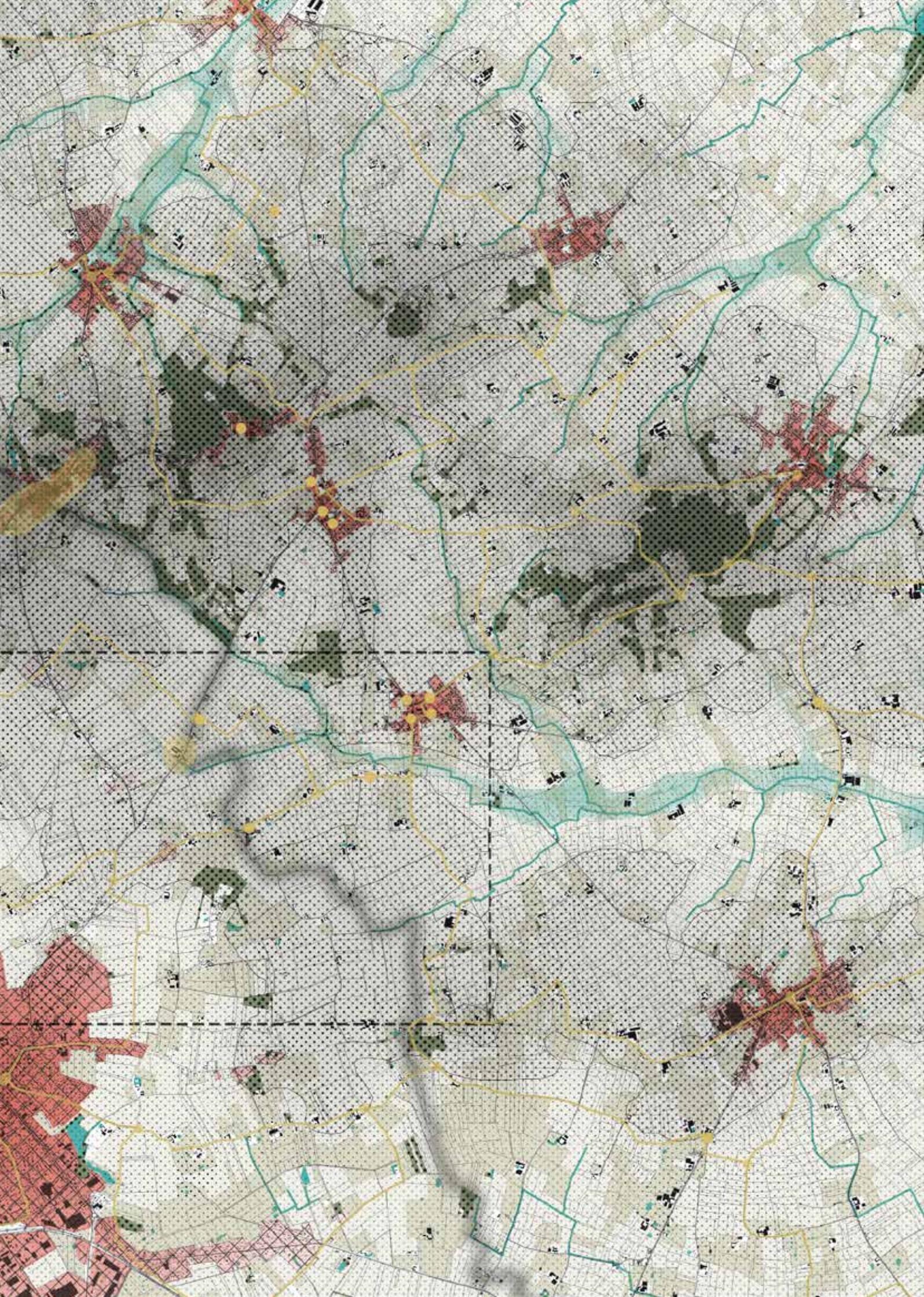
RELIEF

ZONES BATIES &
RÉSEAU VIAIRE

RELIEF &
HYDROGRAPHIE

PAYSAGE AGRICOLE
PAYSAGE NATUREL





STRUCTURE

[1 : 4 000]

VILLE ET CENTRE-BOURG VOISINS

+ ENTITÉS PAYSAGÈRES

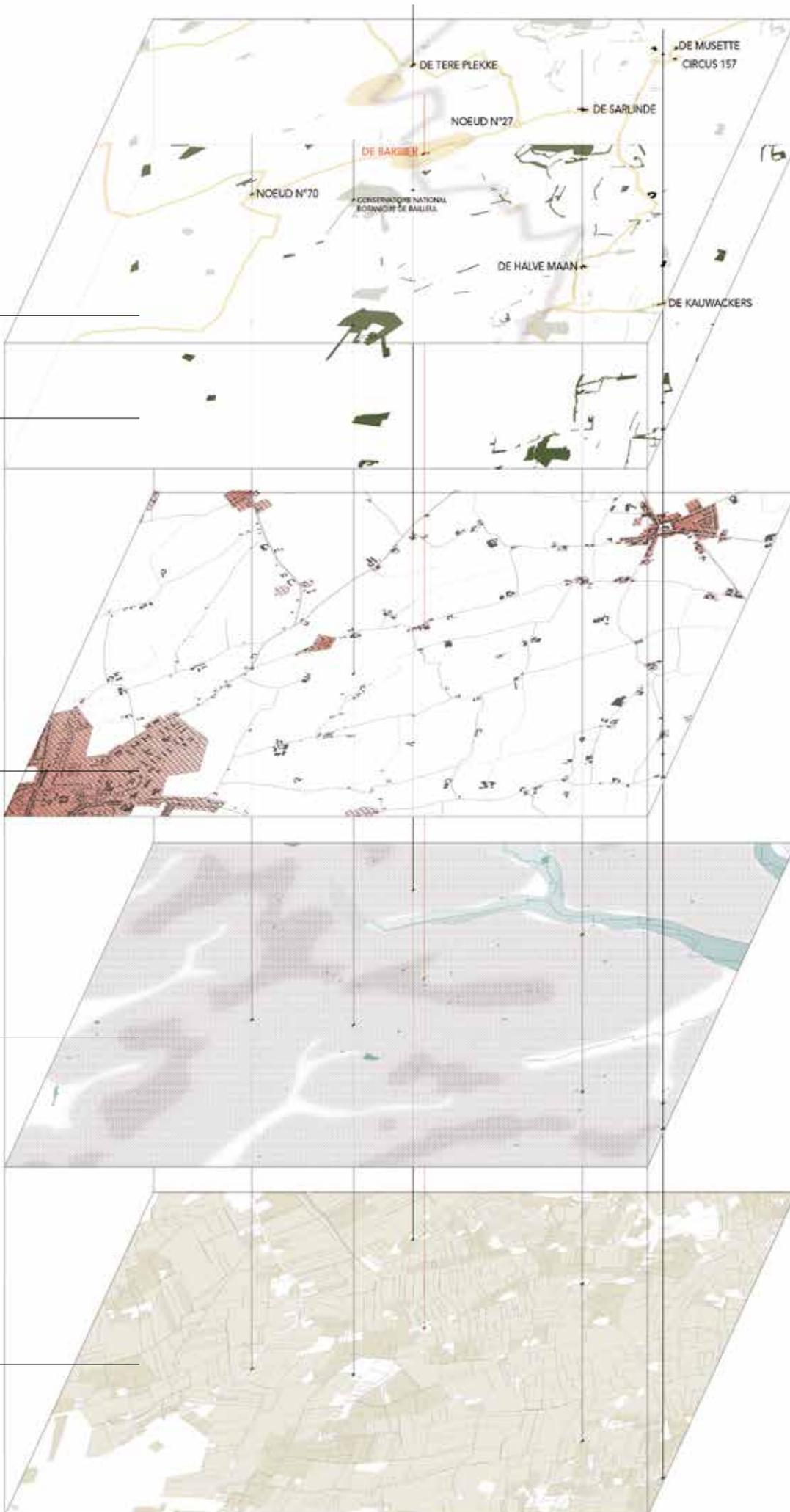
+ ENTITÉS BÂTIES

- Le réseau point-noeuds passe devant le site du projet
 - Des zones commerciales dynamiques liées au commerce transfrontalier
 - Des Estaminets situés coté Belge
 - Le site situé sur une ancienne zone commerciale transfrontalière
 - Le GR passe à coté du site
-
- Conservatoire National Botanique, massif boisé principal
 - Polarités boisées autour du site
-

- Au milieu de deux centralités : Bailleul [FR] et Dranoutre [BE]
 - Situé sur un axe transfrontalier secondaire (chemin de campagne)
Réseau de chemins de ballade autour du site
 - Isolé de l'axe routier transfrontalier
-

- Le site se trouve sur un plateau, en hauteur
 - Quelques marres disséminées dans la structure paysagère, qui agissent comme des bassins de rétention
 - Sur l'étendue du Relief des Monts
-

- Paysage majoritairement agricole : Champs et prairies d'élevage
 - Structure parcellaire plus dense coté belge
-



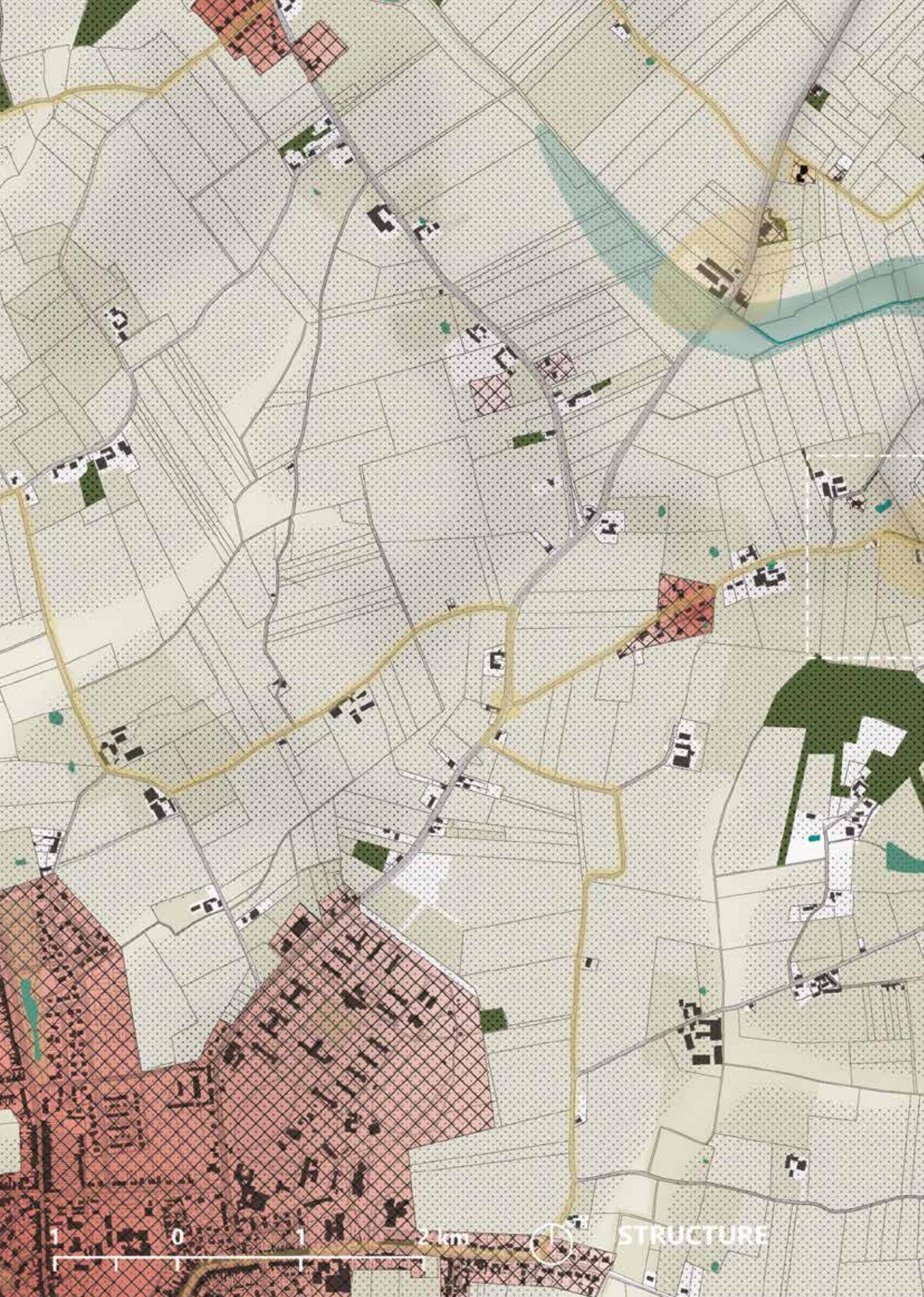
MARQUEURS

MASSIFS BOISÉS

ZONES BATIES &
RÉSEAU VIAIRE

RELIEF &
HYDROGRAPHIE

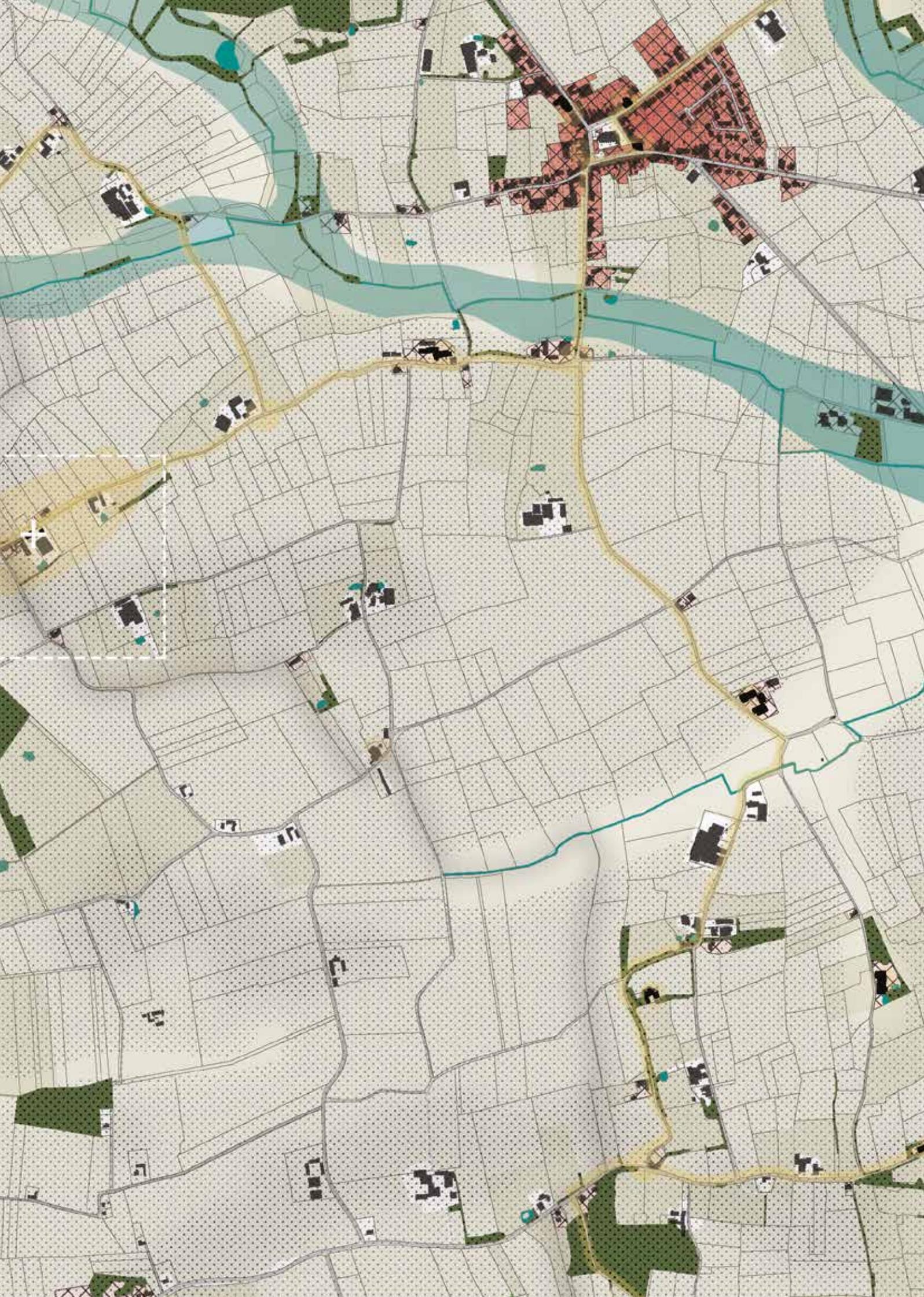
PAYSAGE AGRICOLE



1 0 1 2 km



STRUCTURE



Observer le lieu

[APPROCHE PAR LE PASYAGE]













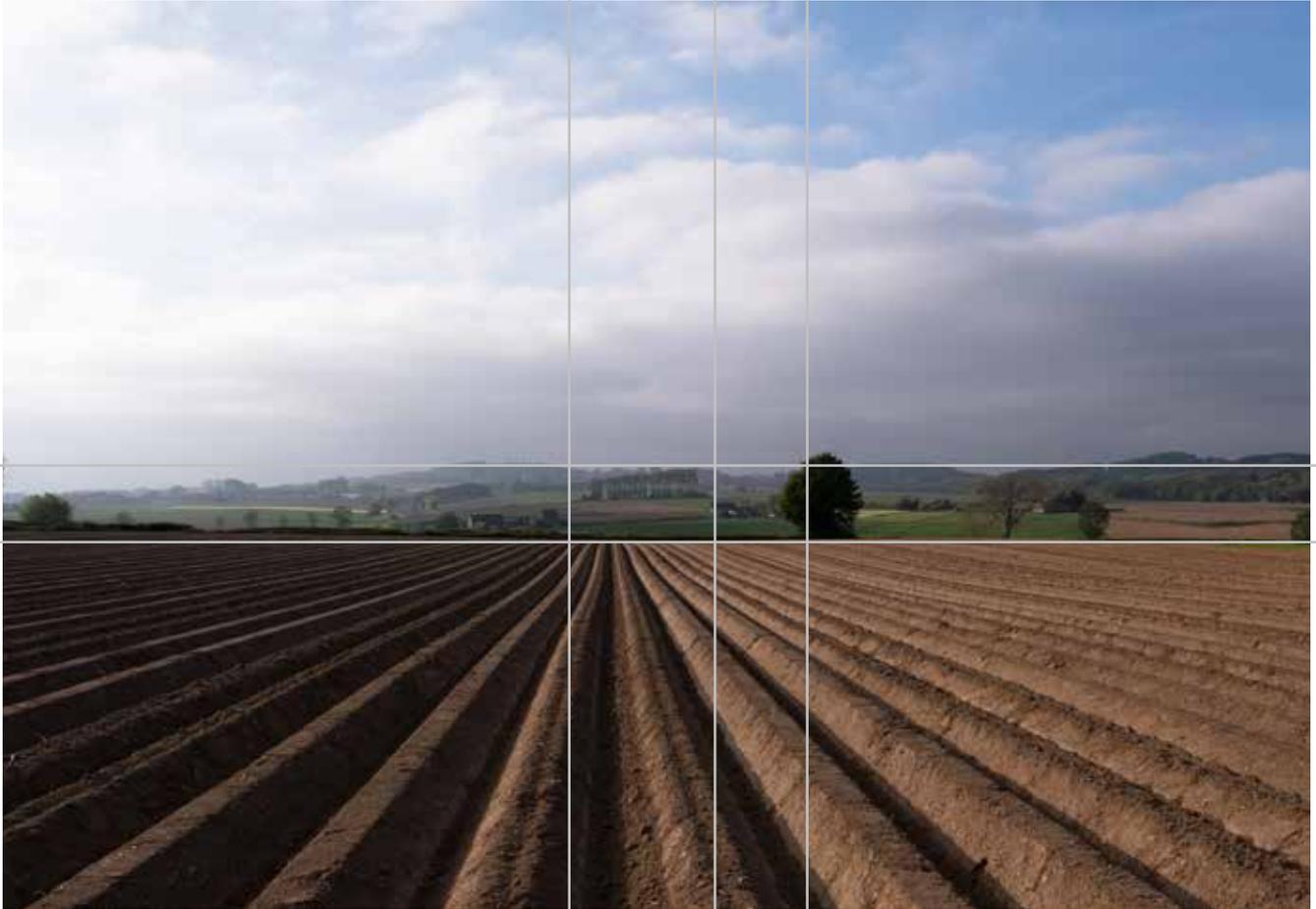
[LIENS ENTRE ARCHITECTURE ET PAYSAGE]



DÉCRIRE [IN SITU]

Pour cette étape de description, j'ai demandé à un ami photographe de faire un reportage photographique
J'ai aussi réalisé quelques croquis.

Cette description m'a permis de comprendre à quel point l'architecture en présente sur le site du projet, entretenait des liens intimes avec son paysage. Sans cette étape, je ne pense pas que j'aurais pu comprendre à quel point le bâtiments faisait partie du paysage et à quel point le paysage est présent dans et tout autour du bâtiment et du site.











SECTEUR
[1 : 1 000]

QUARTIER, CONTEXTE PROCHE

- + ÉLÉMENTS DE PAYSAGE
- + ÉLÉMENTS BÂTIS

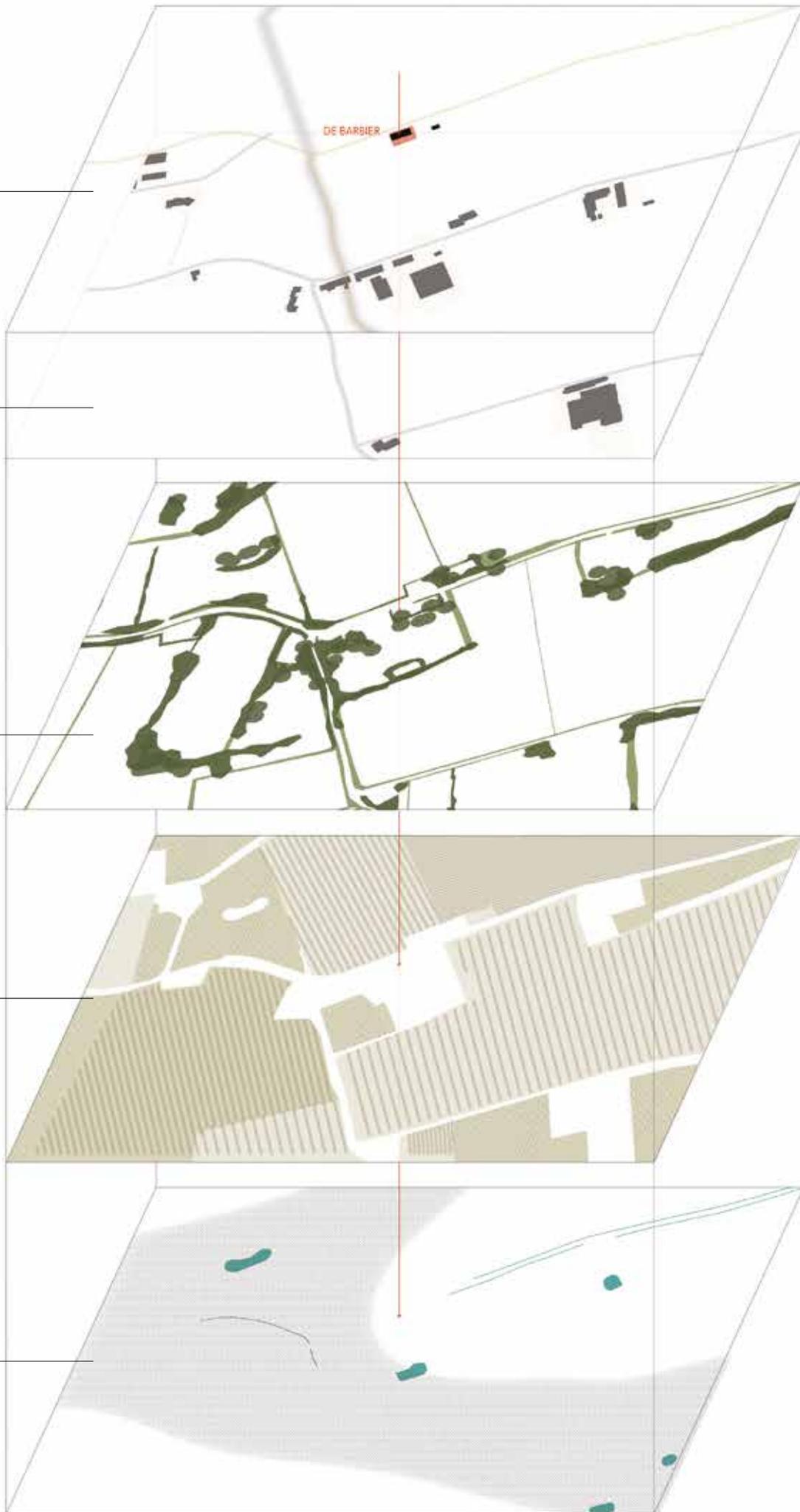
- Le réseau point-noeuds passe devant le site du projet
 - Seul Estaminet dans le secteur
 - Le GR passe à coté du site
-

- Polarités bâties situées le long des axes de circulation
 - Habitations et Exploitation agricoles
-

- Présence encore visible de l'ancienne structure bocagère
 - Les parcelles agricoles sont délimitées par des bords végétalisés
 - Des lignes végétales + quelques massifs arborés
-

- Le secteur est majoritairement composés de champs qui donnent une trame au paysage
 - L'étendue des champs ne correspond plus au parcellaire
-

- Quelques mares
 - Des noues
 - Plateau qui traverse le secteur et qui place le site sur un point culminant
-



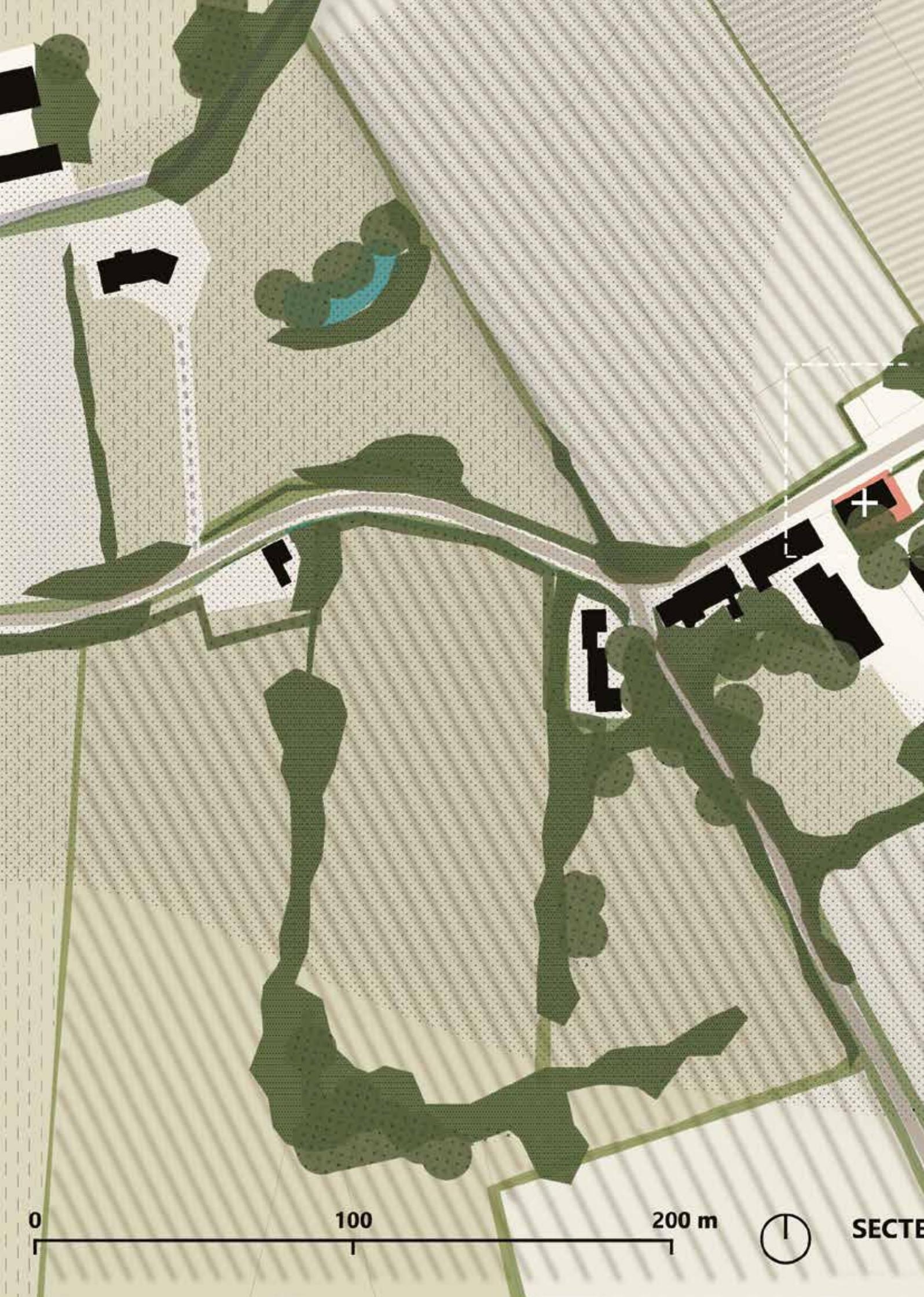
MARQUEURS

RÉSEAU VIAIRE &
BÂTIMENTS

STRUCTURES
VÉGÉTALES

PAYSAGE AGRICOLE

RELIEF &
HYDROGRAPHIE



0

100

200 m



SECTION



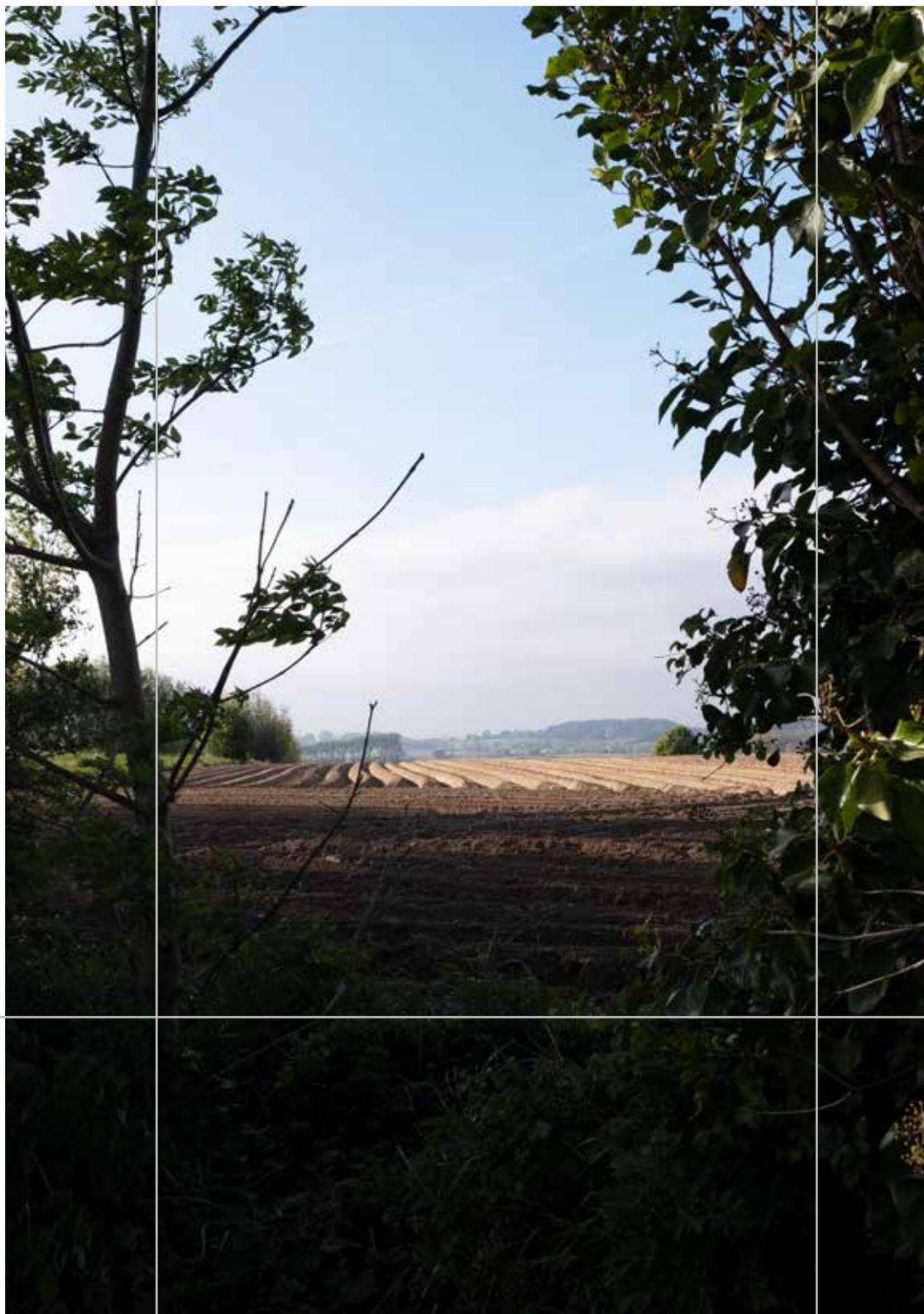
EUR

[LIEN ENTRE COMPOSANTE ARCHITECTURALE
ET COMPOSANTE PAYSAGÈRE]













ÉLÉMENT & CONTEXTE

[1 : 500]

PARCELLE CONCERNÉE ET PARCELLES VOISINES

+ COMPOSANTES VÉGÉTALES
+ COMPOSANTES BÂTIES

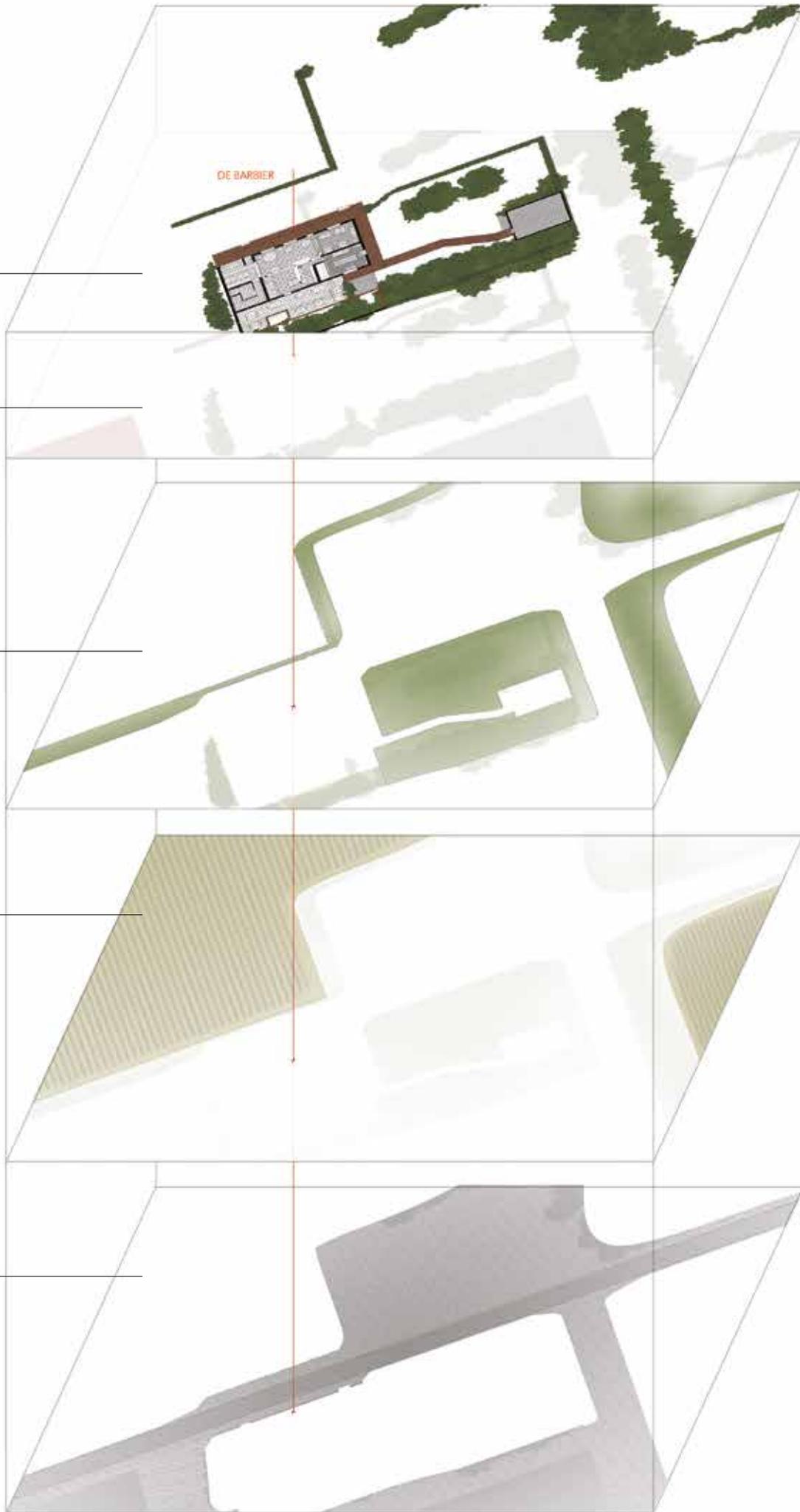
- Végétation moyennement basse devant le site qui préserve la vue
 - Présence d'un «Concon végétal»
 - Masse végétale qui brise la vue sur l'exploitation agricole voisine
 - Deux entités bâties dans le site communiquant par un chemin en briques
-

- Polarités bâties situées le long des axes de circulation
 - Habitations et Exploitation agricoles
-

- Bandes végétalisées autour du sol minéral
 - On discerne le jardin de l'Estaminet
-

- Les champs avec des cultures basses permettent une vue dégagée
-

- Sol minéral autour du site
-



BÂTIMENT

VÉGÉTATION
HAUTE

VEGÉTATION BASSE

PAYSAGE AGRICOLE

SOL MINÉRAL

7.5 0 7.5 15 m



ELEMENT





EN ARCHITECTURE

[1 : 100]

COMPOSANTES ARCHITECTURALES

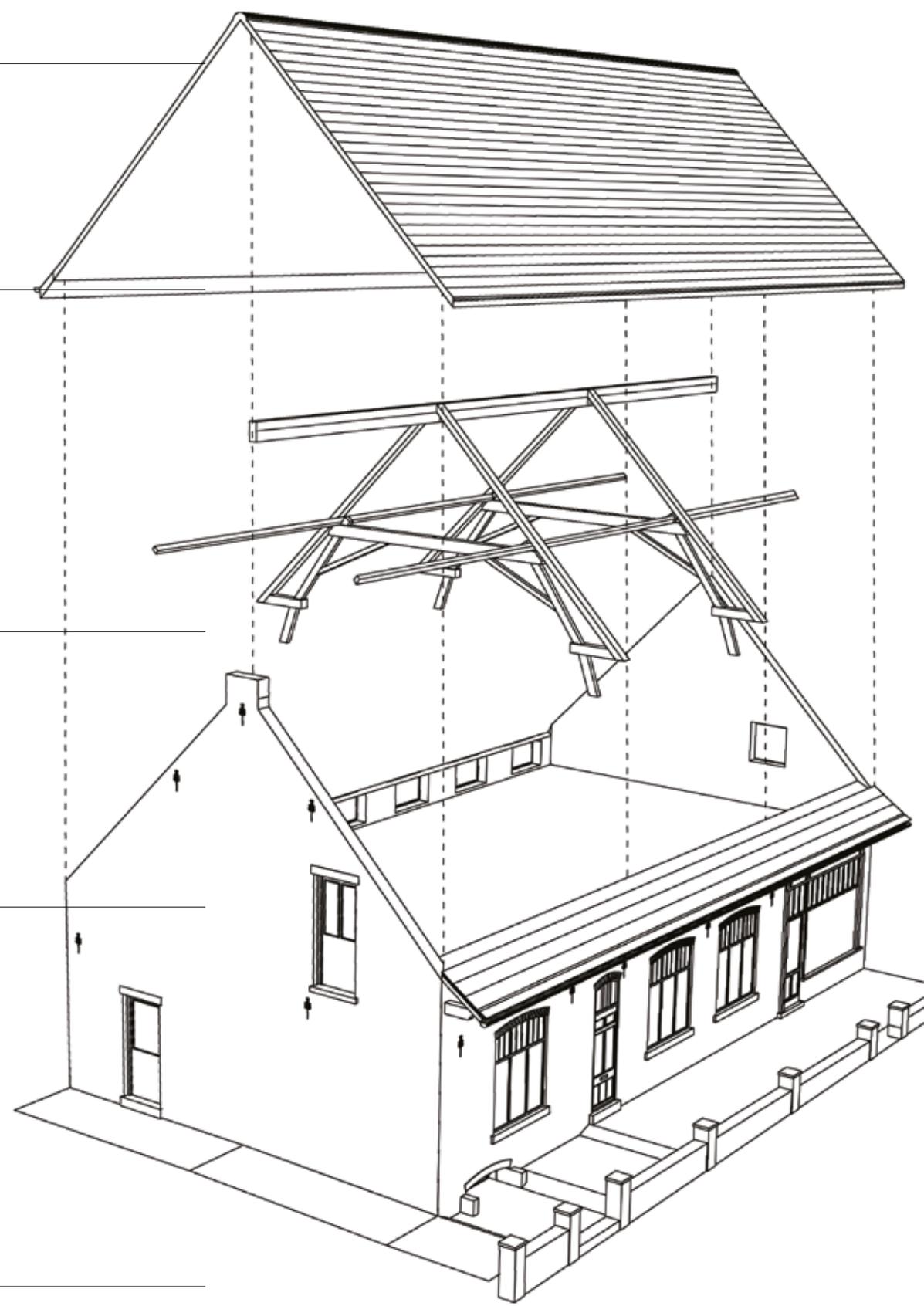
- Toiture à 45° pour l'évacuation des eaux pluviales
 - Tuiles mécaniques qui permettent de dater une reconstruction d'après-guerre
-

- Charpente qui n'est pas d'origine
 - La volumétrie globale du bâtiment fait penser à une ancienne ferme mono ou bi-cellulaire, elle était alors composée d'une habitation à gauche, et d'une grange dans la partie droite
-

- Pignons en briques
 - On peut voir des éléments décoratifs sur les noeuds structurels
 - Une porte à l'étage qui devait être un accès pour au stock des denrées agricoles
-

- Beaucoup d'ouvertures en façade, on devine l'ancienne double fonction du bâtiment
 - Lorsque la façade a été refaite, on a essayé de lui donner un côté symétrique
 - On détermine dans la différence de couleurs des briques que la bâtisse a été en quasi-totalité détruite durant la guerre.
-

- La courcive en brique est un élément architectural caractéristique des fermes
 - L'entrée de cave date de la reconstruction et devait et sert toujours à l'approvisionnement en fût de bières
 - Le muret date de la rénovation de
-



TOITURE

CHARPENTE
[STRUCTURE LÉ-
GÈRE]

PIGNONS
[STRUCTURE MAS-
SIVE]

FACADE
[OUVERTURES]

EXTENSIONS DU
BÂTI [SOLS]

LES ESTAMINETS, TIERS-LIEUX D'AUTRE-FOIS

J'ai pu ainsi comprendre que la singularité de son paysage se jouait dans l'articulation de ses entités paysagères, dont l'Estaminet fait partie.

En effet, l'architecture des Estaminets n'est pas juste insérée dans le paysage, elle est une des composantes essentielles de son identité. Au même titre que les structures végétales (bocages, massifs arborés, noues) la typologie de l'Habitat rural Flamand est présente et compose le territoire des Monts de Flandres depuis la fin du XIXe siècle. Il s'agit donc d'un bâtiment dont l'enveloppe reste immuable et insérée dans le paysage, tandis que son organisation interne s'est vue transformée par les fonctions qu'elle a pu abriter. D'une fonction domestique à un lieu public, l'Estaminet a conservé les traces de son passé.

Lieu de vie d'autrefois et d'aujourd'hui, il constitue pour moi l'ancêtre du tiers-lieux dans le territoire du Westhoek. L'Estaminet est le fruit, la résultante d'une fonction particulière, établie dans un espace singulier : un lieu de rencontre informel, où l'on se restaure, et qui contribue à la dynamique de la vie locale.

L'estaminet est aussi un lieu introverti. Son identité réside dans la qualité avec laquelle il a su garder les empreintes de ses anciennes fonctions. Elles sont lisibles et enrichissent d'avantage l'atmosphère familière qui fait la singularité et l'ambiguïté de ce lieu, au-delà de la fonction qui l'occupe. La typologie de l'enveloppe génère aussi le caractère introverti de l'estaminet. Par son degré d'ouverture et d'intimité expliqué par son ancienne fonction d'habitation, l'estaminet profite d'une enveloppe relativement hermétique, de limites bien définies vie intérieure donc, tant animée par la fonction de restaurant qui l'occupe, mais aussi marquée par l'empreinte d'un foyer, le tout générant l'ambiguïté de son atmosphère.



Crédit photographique : Basile DOISE

MÉMOIRE D'UNE FRONTIÈRE

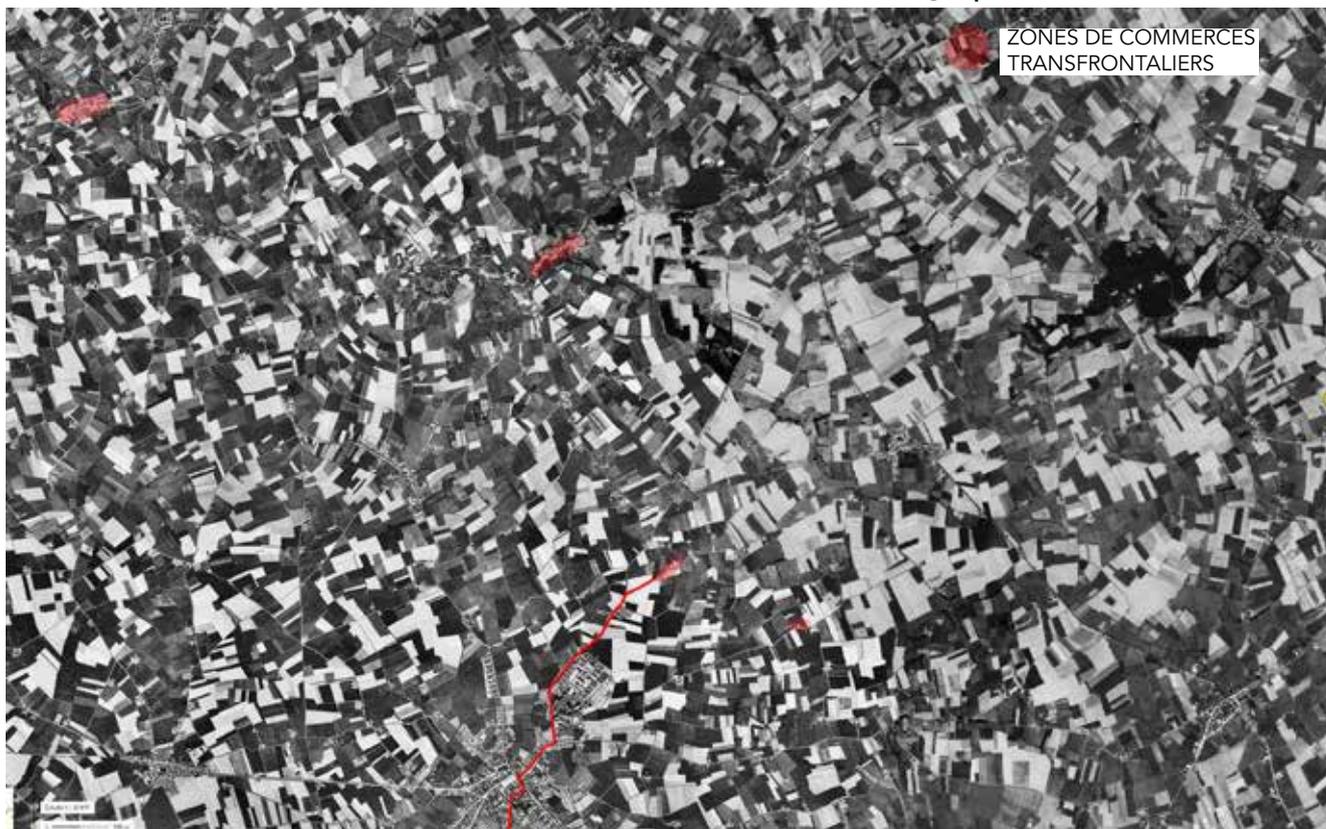
Le site était encore dans les années 50, une zone de commerce transfrontalière. Chaque Week-end, des centaines de personnes arrivaient à la gare de Bailleul, et se rendait sur le site afin d'y acheter des denrée alimentaire qui coûtaient alors beaucoup moins cher en Belgique qu'en France.

Les gens se partageaient un taxi qui faisait la navette entre la gare et la zone de commerce. Zone qui était d'ailleurs la plus proche de Bailleul.

Depuis le premier acte de vente en 1870 le bâtiment abritait un débit de boisson. Jusqu'en 1966 quand le bâtiment fuût abandonné pendant 30 ans avant d'être repris par les frères Degorre. La façade, comme beaucoup dans la région, avait été repeinte en blanc. Il a fallu un travail de décapage et rejointoyage pour redonner à la brique sa couleur d'origine.

La petite batisse présente dans le jardin était un observatoire d'astronomie. Ce batiment à été créé avec une toiture coulissante. Jusqu'en 1880, ce club d'astronomie était financé par le ministère Flamand. Ensuite, le projet a été abandonné faute de moyens.

Aujourd'hui, le bâtiment abrite donc la fonction d'estaminet. La patron estime sa clientèle composée à 40% de touristes, qui viennent pour découvrir les Monts de Flandres à pied ou en vélo. Pour le reste 40% sont des locaux, habitant à moins de 15 km de ll'établissmenbt. Les 20% restants sont principalement des citadins venant de Lille, juste pour manger chez lui. Aussi, il estime qu'il y a 70% de Français contre 30% de Belges qui fréquentent son établissement.



Axe de desserte par taxis de la gare de Bailleul à la zone de commerce

Carte Postale de Dranoutre - Après-Guerre



Considérer les Usages

SYNTHÈSE D'UNE COLLABORATION

Descriptif du TFE
Clément TERRIER, Léa
POUCHELLE, Site du
CAUE du Nord

«Dans le cadre de notre collaboration, le CAUE du Nord et moi-même souhaitons ouvrir la réflexion sur le développement des espaces partagés à partir des marqueurs du Westhoek transfrontalier.

Nous constatons, sur le département et ses territoires frontaliers, un besoin croissant d'invention de lieux de proximité, de rencontres et d'échanges. Des espaces multifonctionnels, à multiples usages, où la polyvalence permet la mutualisation de matériel, le travail collaboratif, les apprentissages, mais encore des événements, de la médiation, etc. Le débat est ouvert aux partenaires du cadre de vie à travers l'atelier thématique «Créer des lieux partagés».

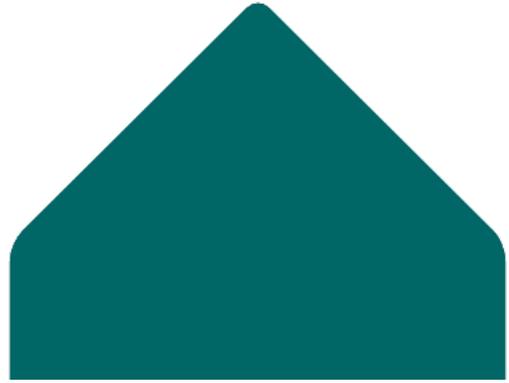
Pour ce projet, j'ai choisi deux questions d'usages : SE RENCONTRER et SE DÉPLACER À VÉLO.

La question de l'espace dédié à la RENCONTRE était déjà présente avant ma rencontre avec les membres du caue. Durant mon premier entretien avec Vincent Bassez et Clément Terrier nous nous sommes aperçus que nous travaillions sur les mêmes thématiques. C'est ainsi que nous avons décidé de collaborer. Je trouve aussi que le vélo est un bon outil de découverte du territoire du Westhoek transfrontalier et de son PAYSAGE. D'ailleurs les monts de Flandres sont réputés pour être la région du vélo.

En outre, les enjeux relatifs aux usagers du bâtiment seront intégrés au projet d'architecture.



FAIRE DÉCOUVRIR LE PAYSAGE DU WESTHOEK TRANSFRONTALIER



VALORISER LES LIEUX DE VIE DU WESTHOEK TRANSFRONTALIER



SE RENCONTRER



SE DÉPLACER À VÉLO

Pictogrammes d'usages
Clément TERRIER, Léa POUCHELLE - 2022, CAUE du Nord

[ÉVALUATION ET RÉFLEXION]

LES USAGES ET BESOINS DE L'ESTAMINET «DE BARBIER»
D'APRÈS ENTRETIENT AVEC THIERRY DEGORRE, GÉRANT

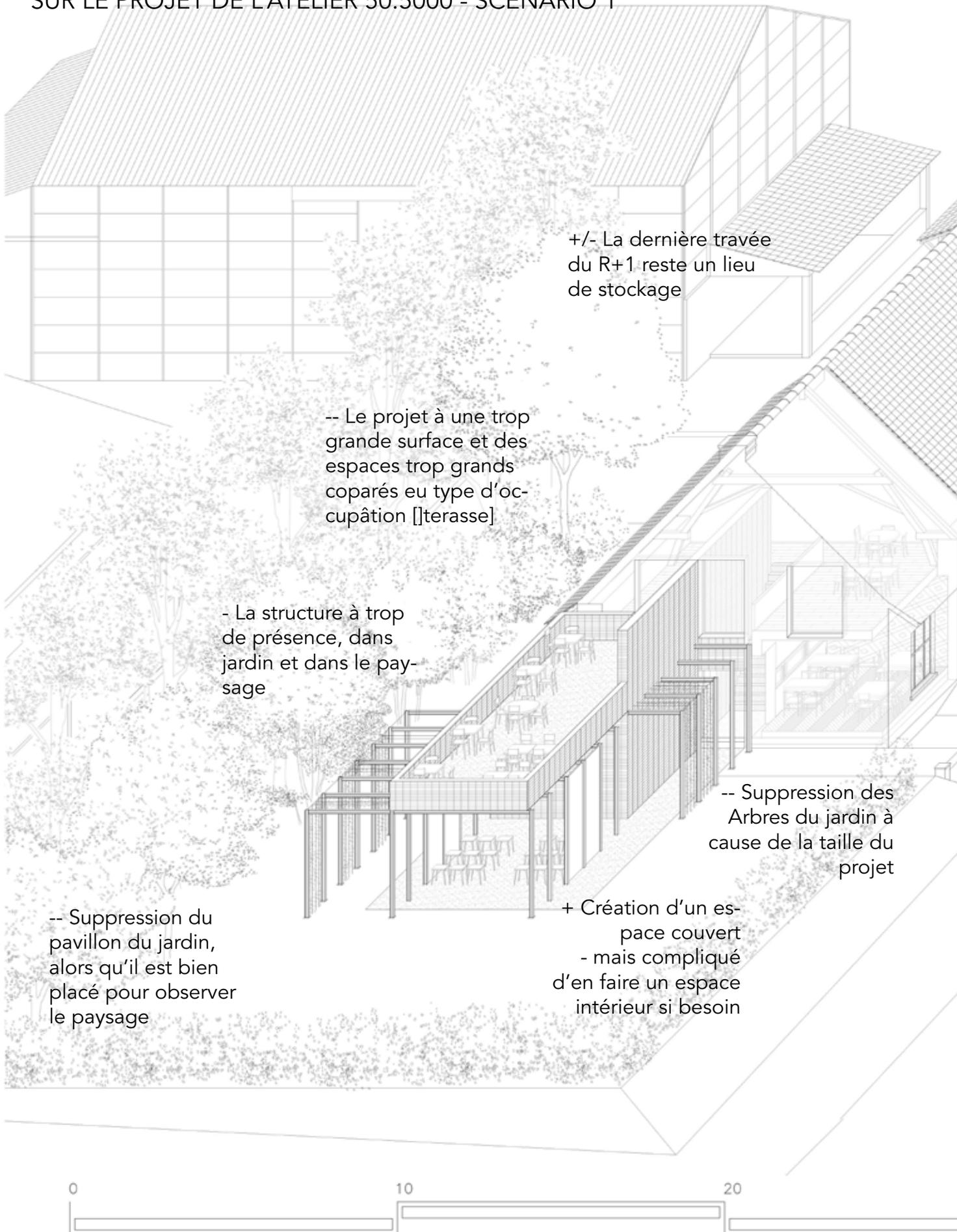




Sur l'architecture

[EVALUATION]

SUR LE PROJET DE L'ATELIER 50.5000 - SCÉNARIO 1



+/- La dernière travée du R+1 reste un lieu de stockage

-- Le projet à une trop grande surface et des espaces trop grands comparés au type d'occupation [terrasse]

- La structure à trop de présence, dans le jardin et dans le paysage

-- Suppression des Arbres du jardin à cause de la taille du projet

-- Suppression du pavillon du jardin, alors qu'il est bien placé pour observer le paysage

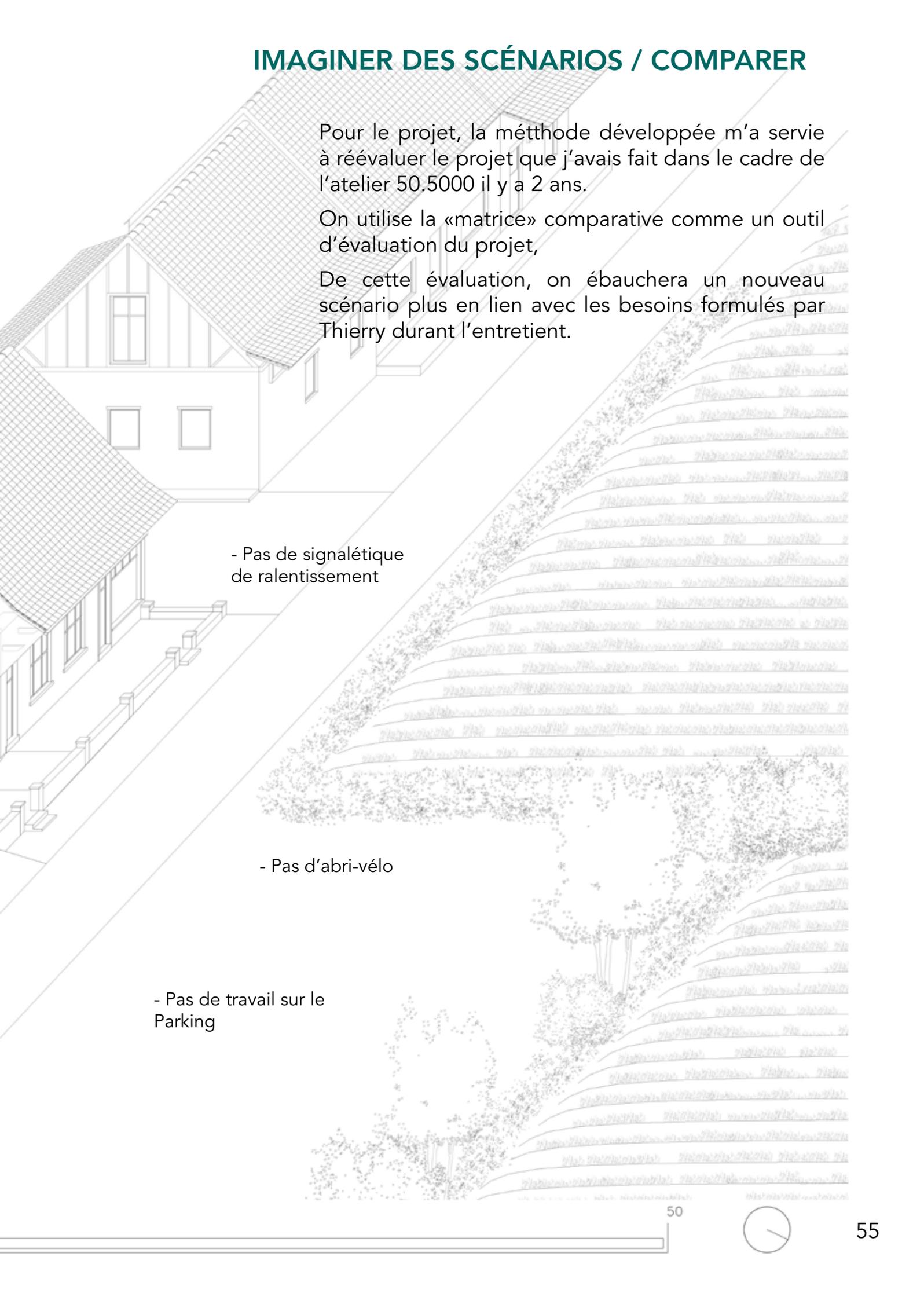
+ Création d'un espace couvert
- mais compliqué d'en faire un espace intérieur si besoin

IMAGINER DES SCÉNARIOS / COMPARER

Pour le projet, la méthode développée m'a servie à réévaluer le projet que j'avais fait dans le cadre de l'atelier 50.5000 il y a 2 ans.

On utilise la «matrice» comparative comme un outil d'évaluation du projet,

De cette évaluation, on ébauchera un nouveau scénario plus en lien avec les besoins formulés par Thierry durant l'entretien.

An architectural line drawing showing a building on the left and a road on the right. The road has a dashed center line and is bordered by a row of trees. Three text annotations are placed near the road: '- Pas de signalétique de ralentissement' near the building, '- Pas d'abri-vélo' near the trees, and '- Pas de travail sur le Parking' near the bottom left. At the bottom right, there is a scale bar labeled '50' and a circular arrow icon.

- Pas de signalétique de ralentissement

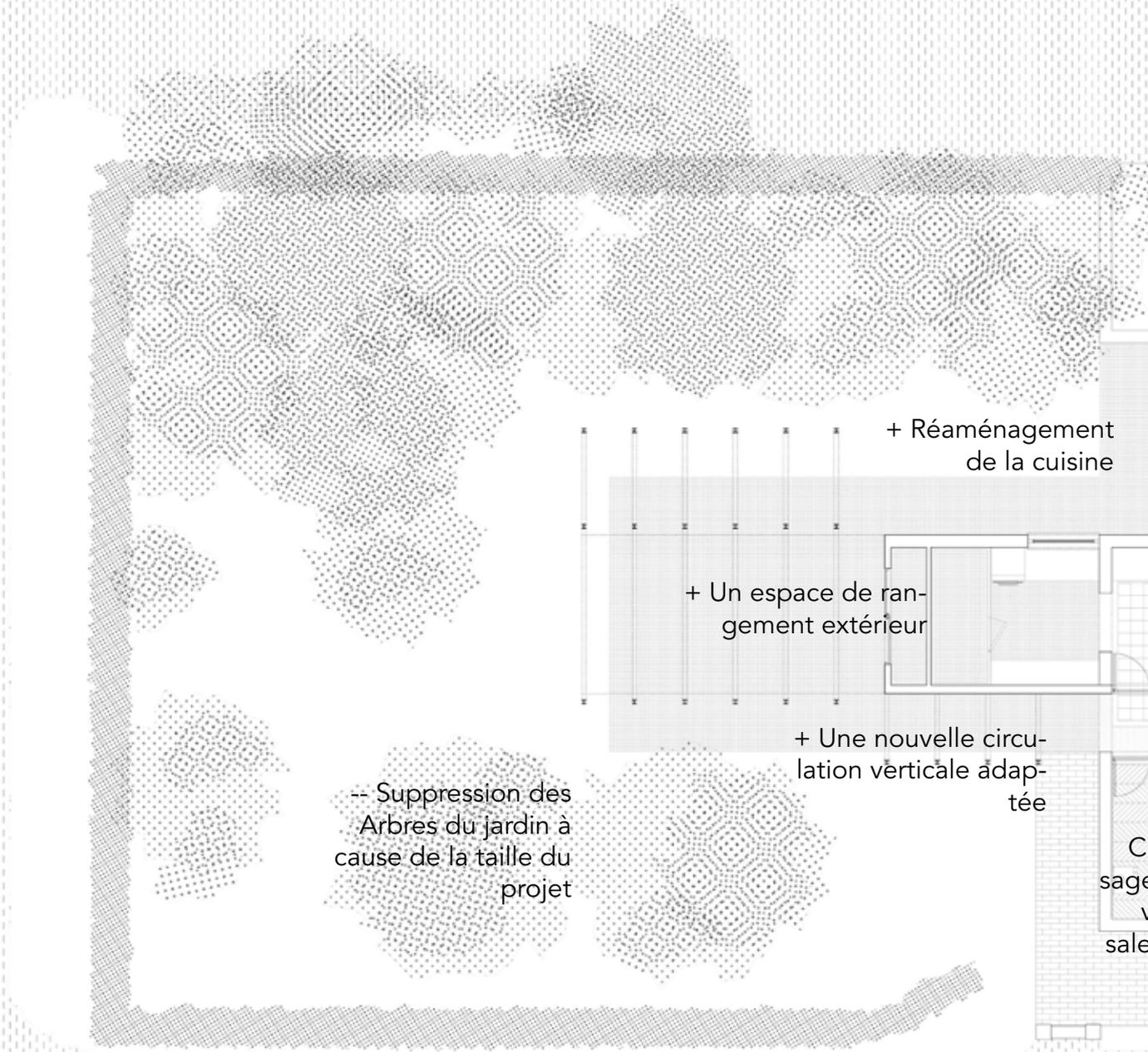
- Pas d'abri-vélo

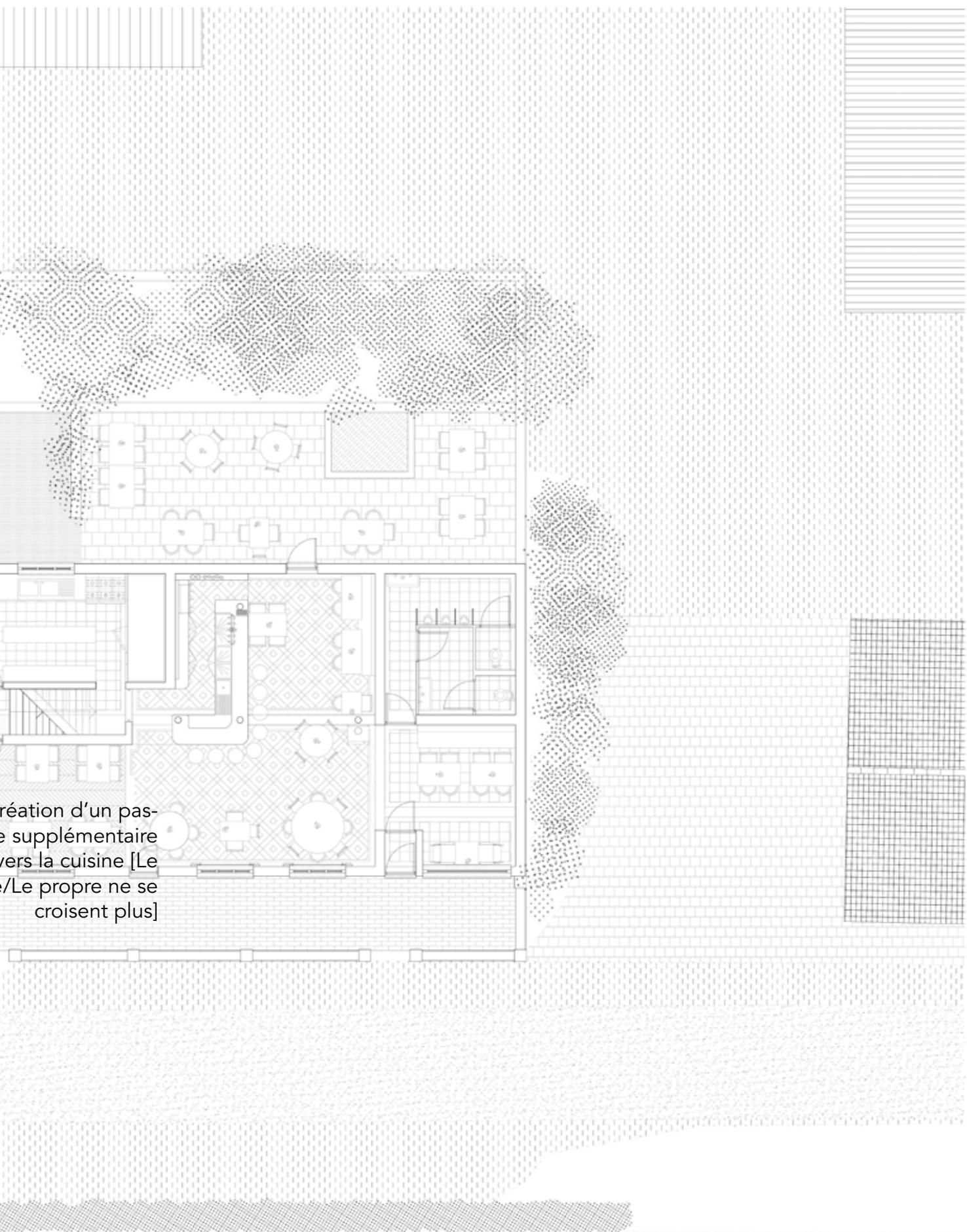
- Pas de travail sur le Parking



[EVALUATION]

SUR LE PROJET DE L'ATELIER 50.5000 - SCÉNARIO 1





création d'un pas-
se supplémentaire
vers la cuisine [Le
propre ne se
croisent plus]

[RÉFLEXION : VERS UN MASTERPLAN]

SCÉNARIO 2

Création d'ouvertures dans la toiture coté SUD

Espace de rencontre
[Volume capable]

Terrasse avec vue sur
les Monts pour le
Tiers-lieux

Cuisine partagée
avec entre l'Estaminet
et le Tiers-Lieux
+ Sanitaires communs

Toiture végétalisée
[Gestion de l'eau]

Une no
lation
conn
élem

On garde des morceaux
de la coursive en brique

Pavillon extérieur
couvert [possibilité
d'en faire un espace
intérieur en +]

Exemple occupation :
Association des jeudi-ciné
de l'Estaminet [Cinéma
plein air]



Unité d'habitation pour 1 personne [résidence de projet]

Création de rangements sur les bords des combles

ouvelle circu-
vertciale qui
ecte tout les
ments du site

Traitement du sol
sur la roite pour faire
ralentir les voirures
[Peinture]

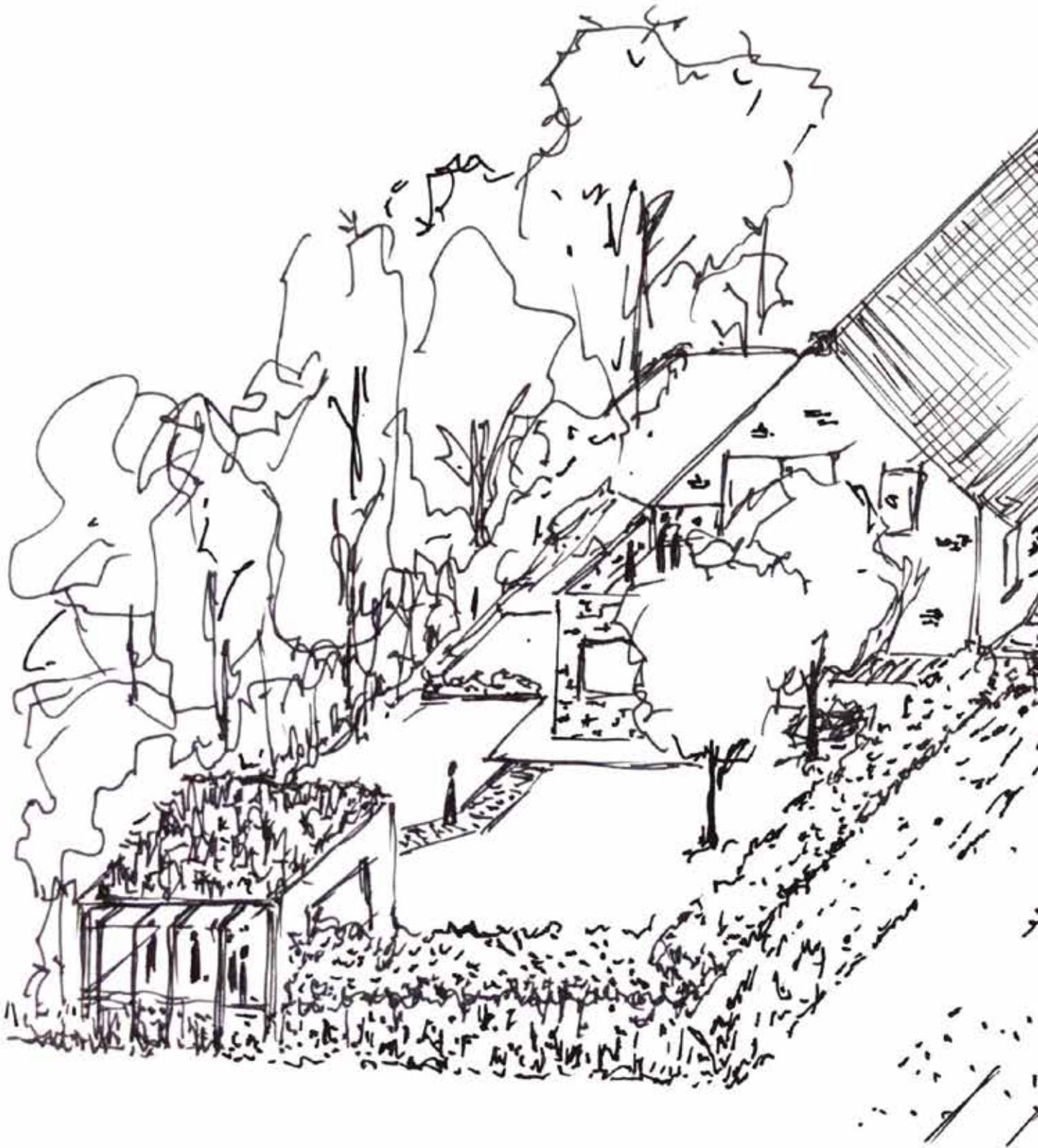
Un abri vélo
[Structure légère
couverte]

Délimitation des
places de parking
[Bastaings enterrés]

50



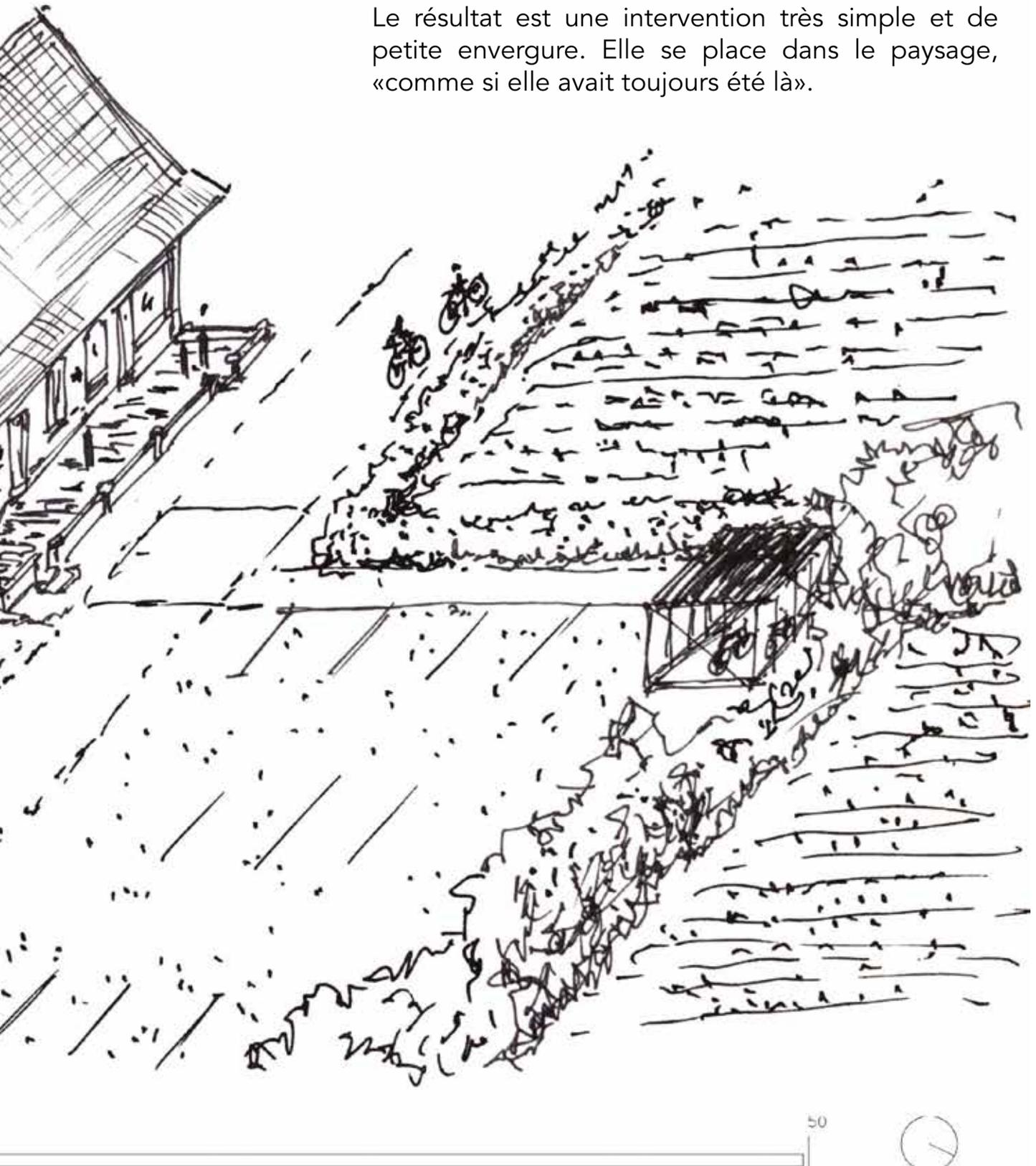
[UN PROJET D'ARCHITECTURE, UN MASTERPLAN]
SCÉNARIO 2 - FINAL



SYNTHÉTISER

A l'issue de cette démarche, je me rend compte que la conception architecturale devient évidente. Elle m'a permise de créer des liens naturels : entre les intentions et les enjeux, entre l'ancienne construction et la nouvelle architecture, entre les besoins liés à l'Estaminet, et ceux liés au Tiers lieux, entre une architecture et le paysage qu'elle veut révéler.

Le résultat est une intervention très simple et de petite envergure. Elle se place dans le paysage, «comme si elle avait toujours été là».



Conclusion

Face à l'épuisement du territoire et de sa dynamique, nous proposons dans le cadre de ce travail, une remise en question des politiques d'aménagements du territoire. Car ceux sont elles qui produisent nos paysages de demain, il s'agit alors de les confronter à la question de la durabilité.

Nous avons constaté que ce qui fait la dynamique d'un territoire, c'est l'attachement que la population lui porte et sa capacité à s'y identifier. Il en résulte l'idée que plus un territoire sait pourvoir aux besoins de ses habitants, plus ils lui confèreront de l'intérêt et seront investi dans les démarches de projection locales.

Et c'est précisément ici que l'architecte peut intervenir : en concevant des projets spécifiques aux besoins des usagers et parfaitement insérés dans le paysage. En ce sens, nous avons choisi de redéfinir le rôle de l'architecte, par ses compétences transdisciplinaires qui seront mises au service de la collaboration. Nous plaçons ainsi placer la coopération et l'étude du paysage au centre d'une méthodologie de projet innovante. Il en ressort la problématique suivante :

CONSIDÉRER LE PAYSAGE ET L'USAGE COMME SOCLE DE PROJET : COMMENT UN ACTE ARCHITECTURAL PEUT-IL ÉMANER DES ENJEUX ET SPÉCIFICITÉS QUI FONT L'IDENTITÉ D'UN TERRITOIRE RURAL ? VERS UNE MÉTHODOLOGIE DE PROJET.

Dans cette dynamique, nous nous sommes d'abord penchés sur les théories architecturales et paysagistes Certes anciennes, mais avec des objec-

tifs et des questionnements qui font échos à notre vision contemporaine du projet. Nous nous sommes donc approprié les concepts de -Processus vernaculaire- et de l'approche du -Grand Paysage-.

De l'étude de ces notions, émanent deux visions par lesquelles aborder la question de la projection sur le territoire :

- appréhender la question des usages en remettant l'esprit de collaboration au cœur de la démarche de projet ;
- appréhender la question du paysage en favorisant une description plus minutieuse, plus sensible. Et faire de cet élément un point essentiel de la méthode.

Dans le cadre de la réflexion en architecture nous avons vu que la description et la projection s'apparentent à un « récit commun ». Il s'agit de raconter le territoire et la vision du projet que nous comptons mettre en place. Pour ce faire, une méthodologie a été mise en place, en collaboration avec le CAUE du nord (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement). C'est une association à laquelle on confie des missions d'intérêt public concernant l'étude et l'aménagement du territoire. Cette rencontre a été déterminante dans la façon d'aborder et de structurer la méthodologie présentée précédemment.

La démarche propose une étude des composantes du territoire par deux prismes distincts qui convoquent des outils et des démarches qui sortent de notre domaine architectural. De ce processus résulte une vision sur la façon de faire le projet qui ne cherche pas à être aboutie. Car durant l'élaboration de cette méthode, nous avons constaté que le projet n'était pas à envisager de façon linéaire, et que

la pertinence de l'analyse réside dans la façon dont on sait établir les liens entre les composantes du territoire. Ainsi, face à mutation constante aucune démarche ne peut être figée.

Il s'agit alors de travailler deux visions en parallèle : l'ordre des notions importe peu dans la rédaction du récit commun. Dans la logique narrative cependant, nous avons choisi de traiter en premier la question de l'usage.

La collaboration est un point essentiel dans le phénomène de réappropriation du paysage et de l'identité territoriale que nous voulons insuffler. La question des besoins, suppose d'interroger et de collecter les avis des habitants. Et ce fait suppose des moyens pour les obtenir. Autant que dans la conception, cette étape demande la fabrication d'outils et de méthodes d'analyse des données collectées. Ce ci pose la première remise en question : le fait de faire un projet d'architecture ne se résume pas au dessin du projet, mais commence bien avant l'ébauche. Car chaque élément énoncé lors de ces temps de parole, peut amorcer un processus qui aboutira potentiellement sur un projet d'architecture. De cette étape, on synthétise les enjeux principaux dans un cahier des charges à partir duquel on pourra travailler une architecture autour des fonctions qu'elle abritera.

Développer des outils liés au projet participatif demeure un enjeu en soi. Malgré cela, avec des clés simples, nous arrivons à collecter suffisamment de données sur les besoins programmatiques qui permettent d'ancrer le projet dans le territoire, et s'assurer qu'il s'inscrira dans la durée.

En parallèle, nous abordons la question du paysage. Il s'avère que la fabrication d'outils de description, et de communication est tout aussi stimulante que de fabriquer le projet en lui-même. Et surtout, avoir une approche beaucoup plus pointue envers le paysage, permet de remettre en question la nécessité de bâtir ou au contraire, de ne pas bâtir.

En effet, de toutes ces analyses éclairent d'autres chemins que ceux de nos conceptions très planes et limitées du paysage habituelles. Face à cette étude, toutes les interventions littérales pour montrer un paysage, se montrent souvent impertinentes. D'ailleurs peut être que l'approche sur le projet la plus pertinente serait de parvenir à révéler la beauté d'un paysage sans construire quoique ce soit.

De ce travail résulte l'idée que l'acte de construire demande une grande connaissance du terrain, mais aussi un esprit critique et désobéissant. Car travailler avec le paysage, ne veut pas forcément dire « travailler le paysage ». Nous comprenons par-là que parfois il s'agit davantage de d'inviter l'observateur à découvrir par lui-même les subtiles composantes du paysage, plutôt que de les montrer par une intervention physique qui risquerai fort de nuire au lieu.

Car pour la question projet, cette méthode nous sort du cadre des analyses habituelles. Elle nous permet d'explorer le territoire en profondeur et à travers toutes ses échelles, du territoire, jusqu'à l'objet architectural. On prend alors conscience du fait que nous ne connaissons jamais l'entièreté d'un territoire, que même à l'échelle du secteur de projet, on peut être surpris et même parfois ému de découvrir ces choses subtiles qui composent un

paysage. On admet alors qu'un paysage, un territoire se compose de multiples réalités et qu'il faut creuser la matière pour découvrir ce qui fait réellement sens.

De ce socle de connaissance, de ce récit commun, se place le travail sur l'architecture. Une architecture qui aurait la maîtrise du lieu. Mais la maîtrise ne veut plus dire emprise. Car elle se lit désormais comme une compréhension essentielle des enjeux et des potentialités paysagères qui résonnent dans le site. A ce stade, la formalisation d'un projet d'architecture n'est plus que la traduction formelle de ce que le paysage et l'utilisateur nous ont restitué.

A l'issue de cette démarche, je me rend compte que la conception architecturale devient évidente. Elle m'a permise de créer des liens naturels : entre les intentions et les enjeux, entre l'ancienne construction et la nouvelle architecture, entre les besoins liés à l'Estaminet, et ceux liés au Tiers lieux, entre une architecture et le paysage qu'elle veut révéler.

Le résultat est une intervention très simple et de petite envergure. Elle se place dans le paysage, «comme si elle avait toujours été là».

Ouverture

Alors toute cette étude, en et sur l'architecture, mais aussi en et sur le paysage, en et sur le territoire, nous pousse à requestionner la place de l'architecte et de l'architecture dans la question du projet. Il s'agirait alors de former les futurs architectes, aux démarches participatives. De leur donner d'avantage d'outils de collaboration en plus des outils de conception dont ils disposent déjà. Il s'agit de concevoir le métier autrement que celui de l'architecte comme ingénieur du bâtiment, mais plutôt comme le médiateur dans une réflexion collective sur le projet.

En effet, des bureaux d'études et des collectifs pluridisciplinaires composés d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes, s'emparent déjà du sujet. Ils remettent en question par leur méthode, les démarches actuelles. Ils œuvrent ainsi pour une déconstruction de la façon dont les rôles dans la conception du projet sont distribués qui repense la place du concepteur de projet vis-à-vis des institutions. Parmi eux, WinVorm est un organisme Flamand qui travaille auprès des collectivités territoriales depuis plus de 15 ans, et qui prône « une démarche exemplaire de sensibilisation à la qualité spatiale. »

Bibliographie

BOUWMEESTER, Atelier. « Exposition Village Matters ». Bruxelles, 2022.

CAUE du Nord. « CAUE du Nord », s. d. <https://www.caue-nord.com/>.
———. « Méteren Partons 2.0 ». Livret de suivi de projet, Méteren, 2022.

« Cordial ». Dictionnaire en Ligne, s. d. <https://www.cordial.fr/dictionnaire>.

Gorgeu, Yves, Catherine Jenkins, Caisse des dépôts et consignations (Paris), Mairie-Conseils, et Urbanis (Paris) Fédération des parcs naturels régionaux de France (Paris). La charte paysagère: outil d'aménagement de l'espace intercommunal. Paris: Documentation française, 1996.

MAAT ONTWERPERS. « Projet de réaffectation du poste douanier de la zone Callicanes ». Projet d'urbanisme, Callicanes, 2018.

MADEC, Philippe. « Intégration - Insertion ». Brest, France, 2003.
MethodiekFabriek, et Partons 2.0. « Atlas de la participation - Une exploration fantastique à travers les trésors du travail participatif », 2022.

PERNET, Alexis. « Agir dans le grand paysage ». Openfield, no 7 (7 juillet 2016). <https://www.revue-openfield.net/2016/07/12/agir-dans-le-grand-paysage/>.

———. « Le grand paysage en projet: histoire, critique et expérience ». VuesDensemble. MétisPresses, 2014.

PINTO Teresa Correia, de l'université d'Evora, et publiées dans l'ouvrage Paysages : de la connaissance à l'action (Martine Berlan-Darqué et al. (dir), Versailles, éditions Quae, 2007, pp. 227-237).

SEZGIN, Halûk. « A propos de l'architecture vernaculaire », 9. Plovdiv, 1979.

STOICA, Georgeta. « Qu'est ce que c'est l'architecture vernaculaire ? », 5. Plovdiv, 1979.

Iconographie

Carnet 1.

- P.4 : L'Atelier comme exemple de collaboration [MAAT ONTWERPERS, Callicanes, février 2018]
- P.17 : Couverture du livre de référence [Le grand paysage en projet, Alexis PERNET, 2014, Ed. Métis Presses]
- P.18 : Approches visuelles et mécanismes du regard [Le paysage rural et régional, 1975, DOCUMENTS BUREAU PAYSAN].
Carte sensible avec sa légende [Le paysage rural et régional, 1975, Document-s OREALM].
- P.20 : Décoposition du paysage en strates [Extrait des Carnets de Paysages, Alexis PERNET].
- P.24 : Approches visuelles et mécanismes du regard [Le paysage rural et régional, 1975, DOCUMENTS BUREAU PAYSAN].
- P.25 : Extrait du manuel Agriculture, Forêt et Paysage [2001, Documents Caroline MOLLIE]

Carnet 2.

- P.7 : Plaquette d'information du CAUE du Nord, Crédit : CAUE du Nord
- P.8 : Matrice de synthèse de la Méthodologie du CAUE, Clément TERRIER - 2022, CAUE du Nord
- P.10 : Echelles d'analyses [Clément TERRIER - CAUE, 2022]
- P.10 : Echelles d'analyses [Vincent BASSEZ - CAUE, 2022]
- P.11-12 : Vues aériennes - Google Maps
- P.15 : Extrait du carnet - L'Atlas de la Participation - « Une exploration fantastique à travers les trésors du travail participatif » réalisé par MethodFrabirek, dans le cadre du projet Partons 2.0
- p.17 : Pictogrammes d'usages, Clément TERRIER, Léa POUCHELLE - 2022, CAUE du Nord
- p.17 : Document de synthèse RÉFLÉCHIR & ÉVALUER Clément TERRIER - Carnet de ville : « Imaginons ensemble le Centre-Bourg de Méteren », 2022, CAUE du Nord
- p.18 : Arborescence des thématiques et Usages, Léa POUCHELLE, Clément TERRIER, 2022, CAUE du Nord
- p.19 : Synthèse des composantes du territoire classés par thématiques, MAAT ONTWERPERS [Projet de réaffectation du poste douanier et de la zone Callicanes, février 2018]
- p.20 : Synthèse des analyses du territoire classés par thématiques, MAAT ONTWERPERS [Projet de réaffectation du poste douanier et de la zone Callicanes, février 2018]
- p.23 : Couverture du livre [Le grand paysage en projet, Alexis PERNET, 2014, Ed. MétisPresses]
- p.24 : Arborescence de la description sensible, Léa POUCHELLE, Clément TERRIER, 2022, CAUE du Nord
- p.25 : Carnet de Croquis Léa POUCHELLE - 2022
- p.25 : Arpentage Photographique, Basile DOISE - 2022
- p.26 : Exemple de fond de plan à l'échelle du site, Léa POUCHELLE - 2022,
- p.27 : Exemple de décomposition à l'échelle du site
Léa POUCHELLE - 2022
- p.29 : Evolution du poste de frontière, [MAAT ONTWERPERS, Projet de réaffectation du poste douanier et de la zone Callicanes, Février 2018, p. 16- 17]
- p.30 : Légende de dessin CAUE, Clément TERRIER, CAUE, 2022
- p.31 : Schéma des LIGNES DE FORCE, Clément TERRIER - 2022, CAUE du Nord
- p.31 : Document de synthèse des LIGNES DE FORCE, Clément TERRIER - 2022, CAUE du Nord

p.33 : Exposition VILLAGE MATTERS

Atelier Bouwmeester, 2022, Brussels

p.35 : Les 3 scénarios proposés

MAAT ONTWERPERS [Projet de réaffectation du poste douanier et de la zone Callicanes, février 2018]

p.35 : Matrice des scénarios

MAAT ONTWERPERS [Projet de réaffectation du poste douanier et de la zone Callicanes, février 2018]

p.36 : Schéma de synthèse: Léa POUCHELLE, 2022

Carnet 3 :

p.6 : Décomposition du territoire : Léa Pouchelle, 2022

p.8 : Cartographie du territoire, Léa Pouchelle 2022

p.10 : Décomposition du site : Léa Pouchelle, 2022

p.12 : Cartographie du site, Léa Pouchelle 2022

p.14 : Décomposition de la structure : Léa Pouchelle, 2022

p.16 : Cartographie de la structure, Léa Pouchelle 2022

p.18 - 29 : Arpentage photographique, Basile Doise, 2022

p.30 : Décomposition du secteur : Léa Pouchelle, 2022

p.32 : Cartographie du secteur, Léa Pouchelle 2022

p.34-39 : Arpentage photographique, Basile Doise, 2022

p.40 : Décomposition de l'élément + contexte : Léa Pouchelle, 2022

p.42 : Cartographie de l'élément + contexte, Léa Pouchelle 2022

p.45 : Axonométrie éclatée de l'Estaminet De Barbier, Léa Pouchelle, 2022

p.47 : Photographe de la façade du Barbier, Basile DOISE, 2022

p.49 : Photographie aérienne de 1950, Géoportail.gouv

p.49 : Carte Postale de Dranoutre - Après-Guerre, <https://www.geneanet.org/cartes-postales/view/187583#0>

p.52-53 : Evaluation par l'usage sur fond de plan Aérien, Léa Pouchelle, 2022

p.54 : Evaluation sur axonométrie du projet d'architecture réalisé dans l'atelier 50.5000, Léa Pouchelle, 2022

p.56 : Evaluation sur plan 50e du projet d'architecture réalisé dans l'atelier 50.5000, Léa Pouchelle, 2022

p.58 : Axonométrie éclatée dessin à la main, Léa Pouchelle, 2022

p.60 : Axonométrie, dessin à la main, Léa Pouchelle

« On peut imaginer que l'identité fonctionne socialement comme le moyen de légitimer un groupe dans un espace (territoire) dont il tirera de substantielles ressources. Inversement, l'identité utilise le territoire comme l'un des aiments les plus efficaces des groupes sociaux ; dans la mesure, notamment, où il leur confère une véritable consistance matérielle faite de signes et de symboles enchâssés dans des objets, des choses, des paysages et des lieux. »

- Guy Di Méo.

